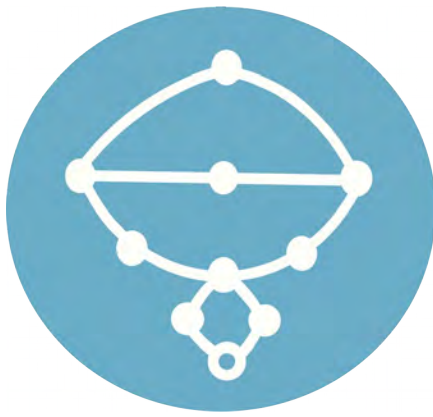




COLLECTIF POUR UNE
PROTECTION SOCIALE
SOLIDAIRE

Séminaire stratégique
« Agir pour une
protection sociale solidaire »
Compte-rendu

25-27 septembre 2019 , Merville (Hauts de France)

Le Collectif pour une protection sociale solidaire se retrouve pour la quatrième année consécutive à Merville, pour un séminaire dit "stratégique". C'est l'occasion de réunir de personnes impliquées d'une façon ou d'une autre dans l'aventure, par leurs fonctions dans les quatre organisations et/ou par leur participation au chemin parcouru, séminaires exploratoires, carrefours de savoirs ou animations et démarches menées par les organisations dans leurs propres réseaux.

Les séminaires stratégiques ont pour objectif de faire un point d'étape, entre le chemin parcouru et le chemin à parcourir, de continuer à l'alimenter, et de poser des pistes pour la suite de l'aventure.

Cette année, nous étions 26 personnes des 4 réseaux membres du Collectif. Nous avons accueilli Hélène, Fiammetta et Méliné, de APF France Handicap. Peter, de Caritas Europa a également participé aux trois jours, pour la troisième année consécutive. Laura et Sylvine, de la 27ème Région, ont passé une journée avec nous.

Pendant ces trois jours, nous avons remis à jour notre carte du contexte, en nommant les plages et les récifs, dans notre actualité personnelle ou générale xxxx

Nous avons creusé la question de l'accès aux droits, en nous penchant sur les actions menées par les réseaux présents, au niveau de l'action locale ou du plaidoyer national.

Nous avons travaillé sur les stratégies pour l'année à venir, pour mobiliser nos réseaux, poursuivre la production de contenu en carrefour des savoirs, développer notre plaidoyer, et expérimenter en actes une protection sociale solidaire. Nous avons imaginé ce que pourrait être un parlement de la rue pour porter au débat public, en partenariat avec d'autres personnes et organisations de la société civile, une autre vision de la protection sociale et nos propositions pour la mettre en œuvre.

Nous l'avons fait en faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique. Voici un compte-rendu de ce que nous avons produit et appris.

Emmanuel Bodiner, Celina Whitaker, septembre 2019 (version validée par les participants)

Crédits photos : Marion, Celina.

SOMMAIRE

Séminaire stratégique Merville IV - Septembre 2019.....	3
Mise en contexte : chemin parcouru depuis le séminaire stratégique de septembre 2018.....	3
Objectifs du séminaire.....	4
Méthode.....	4
Le programme prévu.....	4
Les Participants.....	8
Mercredi 25 septembre 2019 Chemin passé, contexte présent et affirmation des droits.....	9
Lancement du séminaire.....	9
Le contexte.....	12
L'actualisation de la carte.....	13
Affirmer et accéder aux droits sociaux.....	16
Fédération des Centres Sociaux – Nord Pas de Calais.....	16
Secours Catholique.....	22
Aequitaz et le Collectif de la huppe.....	27
APF France Handicap.....	33
Réseau des Accorderies de France.....	37
Jeudi 26 septembre 2019 S'allier et expérimenter pour continuer le voyage.....	41
Apports de la nuit.....	41
Agir pour une protection sociale solidaire.....	43
Une autre forme de plaidoyer.....	44
Penser l'expérimentation territoriale.....	47
Les carrefours de savoirs.....	49
Un Parlement de la Rue.....	51
Les idées qui sont déjà sur la table.....	52
Des expériences inspirantes.....	53
Le Parlement de la rue.....	53
Les enfants de don Quichotte du canal saint martin.....	54
Forum Social Mondial.....	56
Imaginer le Parlement de la rue.....	57
Vendredi 27 septembre 2019 Des étapes sur le chemin de refondation.....	61
Idées de la nuit.....	61
Le Bateau qui va sur terre et sur l'eau.....	62
Ateliers pratiques : dessiner 2020.....	63
Expérimentation Territoriale.....	64
Conte de la protection sociale n° 3 : le panier de la protection sociale.....	66
Plaidoyer 2020.....	66
Gouvernance du Collectif.....	68
Bilan et au revoir.....	71
Annexes.....	74

Séminaire stratégique Merville IV - Septembre 2019

Mise en contexte : chemin parcouru depuis le séminaire stratégique de septembre 2018

En **Novembre 2018**, nous avons organisé un Forum pour une protection sociale solidaire, pour présenter les résultats de l'"Enquête pour une protection sociale plus juste", menée de janvier à avril 2018 par le Secours Catholique, en partenariat avec le Collectif pour une Protection Sociale Solidaire. Adressée au plus grand nombre, chacun et chacune était invité.e à y répondre, raconter son expérience de la protection sociale, donner son avis. Le Forum a été l'occasion d'échanges et débats en lien avec les problématiques soulevées par l'enquête.

Un peu plus tôt, le **4 octobre 2018**, nous avons voulu marquer le jour anniversaire des ordonnances instaurant la Sécurité Sociale en France, pour dire oui à une protection sociale solidaire qui se donne les moyens de prendre soin de chacun.e et de tous, quand le besoin se fait sentir, une protection sociale qui réaffirme le caractère inaliénable et sacré des droits fondamentaux. Nous avons déployé une banderole devant l'assemblée nationale, et nous avons collecté des témoignages sur quoi ressemblerait une protection sociale plus juste et plus solidaire. Cela a été une première tentative d'occupation de l'espace public. Les témoignages sont sur le site du Collectif.

En **Février 2019**, Le Collectif pour une protection sociale solidaire et le collectif Alerte ont invité des organisations nationales à un travail de positionnement sur le projet du gouvernement de créer un revenu universel d'activité en 2020. Lors de cette rencontre, nous avons auditionné des chercheurs, France Stratégie qui a rédigé les constats menant à la réforme, des haut fonctionnaires et des députés. Les différentes associations ont présenté leurs positions et leurs points d'attention sur la réforme. La journée a permis de tracer des lignes rouges et des lignes vertes, à savoir de s'accorder sur les reculs à éviter et les objectifs à atteindre en matière de justice sociale.

En **mai 2019**, nous nous sommes rencontrés en carrefour des savoirs pour avancer sur la thématique difficile du budget de la protection sociale, en allers retours entre nos vies et le panier de la protection sociale. Nous avons produit la matière pour un troisième "Conte de la protection sociale" sur le panier de la protection sociale.

En **Juillet 2019**, nous avons publié une tribune pour manifester notre inquiétude sur les conséquences pour les Français les plus fragiles de la nouvelle réforme de l'assurance-chômage. (Tribune disponible sur le site du journal La tribune et sur le site du Collectif). Les chômeurs ne sont pas responsables d'un chômage qui reste massif. Ce n'est pas en sabrant l'assurance-chômage qu'on les incitera à travailler. Car on ne choisit pas le chômage, on le subit. La rigueur imposée à l'assurance-chômage représente une régression inédite des droits sociaux.

Nous avons également travaillé sur les histoires de vie contées par les personnes ayant répondu à l'enquête menée par le Secours Catholique, Ces histoires racontent, dans leurs singularités, la dignité, la justice, les difficultés dans les parcours administratifs, l'importance de l'accompagnement et de l'entraide. Ces témoignages font vivre les différents principes énoncés par le Collectif. Elle sont réunies dans un premier numéro des "Cahiers de la protection sociale", sous presse., disponible dès **octobre 2019**.

C'est forts de ces avancées que nous nous réunissons à Merville pour dessiner l'année qui vient.

Objectifs du séminaire.

Voici les objectifs et le programme du Séminaire tels que distribués aux participants

« Agir pour une protection sociale solidaire »

- **A partir de nos principes, penser et analyser comment transformer la protection sociale** à partir du contexte en 2019
- **Avancer d'un cran dans nos actions vers une protection sociale solidaire** : l'expérimentation territoriale et le plaidoyer avec les personnes de toutes conditions et d'autres organisations
- **Creuser la question de l'accès aux droits** : comment agir collectivement ?

Méthode

Nous continuons avec les aspects de méthode qui sont les nôtres dans toutes nos rencontres, à savoir :

- Séminaire VIP (vraiment importantes personnes)
- Explorations, exercices et tests, détours et retours
- Croisements de savoirs, expériences, d'expertises
- Outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique
- Compte-rendu attentif et modélisations s'il s'en présente
- En souplesse et en rigueur : attention aux mots, aux métaphores, aux mécanismes, aux représentations

Le programme prévu

Le programme qui suit a servi de proposition de départ aux travaux du groupe, en s'adaptant aux dynamiques et aux contenus apparus en cours de route.

Mercredi 25 septembre 2019 : Chemin passé, contexte présent et affirmation des droits

Dans cette journée, il s'agit de prendre le temps de faire un bilan des années passées ensemble et de prendre le temps de comprendre le contexte actuel.

9h-10h : Accueil et café

10h-10h30 Lancement du séminaire

- Les principes de fonctionnement entre nous : coresponsabilité et attention à l'égalité
- Le programme des trois jours
- Apprendre à se connaître avec ceux/celles qui nous rejoignent et ceux/celles qui sont là depuis plus longtemps et à partir de nos différentes expériences de vie

11h-12h Le chemin et le contexte

- Nous réaliserons ensemble un bilan du chemin parcouru

- On présentera aussi les perspectives dessinées par le comité de pilotage pour les années à venir : plaidoyer auprès des pouvoirs publics, dynamique d'éducation populaire pour faire débat plus largement, expérimentation sur l'ouverture de droits autour des contributions.

12h-14h Déjeuner

14h-15h. Fin du travail sur le chemin et le contexte

15h-18h Affirmer et accéder aux droits sociaux

L'accès aux droits sociaux est limité pour un ensemble de raisons : numérisation de la demande, dispositifs humiliants, ressources limitées...

Comment travailler avec les personnes à ce qu'elles accèdent à leurs droits ? Comment le faire collectivement ? Comment affirmer ces droits quand ils n'existent pas (pour les étrangers, les jeunes adultes...) ?

Ce travail va permettre de faire un partage de nos expériences sur cette question partagée, d'alimenter la stratégie de chacun des réseaux et de nourrir la réflexion des jours suivants sur les actions du Collectif.

Présentation des expériences (10-15mn chacune)

- du point de vue de l'APF - France Handicap
- du Secours Catholique
- de la Fédération des centres sociaux
- Présentation du collectif de la Huppe par AequitaZ.
- Du point de vue des Accorderies

Travail en petits groupes mixtes sur ce que l'on a entendu et ce que l'on en retient (1h)

Travail sur une stratégie commune et des méthodes collectives pour avancer dans l'affirmation des droits

18h Apéro – dîner Soirée libre

Jeudi 26 septembre 2019 : S'allier et expérimenter pour continuer le voyage

8h : Déjeuner

9h00 Accueil et café

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille
- Adaptation du programme du jour

9h30-12h30 Agir pour une protection sociale solidaire

Il y a plusieurs manières d'agir pour faire avancer une protection sociale solidaire. Nous ferons des ateliers autour de chacune de ces différentes formes d'action avec l'intention de préciser les objectifs.

1. **Une expérimentation territoriale** en présence de nos partenaires de la 27e Région qui pourront apporter leur expérience. Écrire ce qu'il nous faut pour aller rencontrer les collectivités (sur la base du projet déjà rédigé) :
 - les thématiques à aborder obligatoirement ou les mesures à adopter
 - comment on communique sur l'expérimentation ? un label « territoire 100 % solidaire » ?

- les phases du projet avec leurs objectifs respectifs et leur durée
- qui sont les interlocuteurs côté collectivité : maire ou président.e pour un accord de principe ? DGS pour... ? Élu.es en charge de l'action sociale pour... ? Agents de terrain ?
- le budget et les personnes mobilisées de notre côté (salarié ? Mobilisation de nos réseaux...)

2. **Une autre forme de plaidoyer** avec les personnes qui vivent la pauvreté :

- quels sont les espaces actuels du plaidoyer sur la protection sociale (retraite, revenu universel d'activité, assurance chômage ? Les nôtres et ceux du Gouvernement
- quels sont nos stratégies politiques, médiatiques.... ? Qu'est-ce qu'on peut changer aux manières de faire du Gouvernement ? Et comment ?
- Quelle serait notre priorité absolue ?

3. **Des carrefours de savoirs** et d'autres méthodes d'éducation populaire dans les associations du Collectif

- Faire un bilan de ce qui s'est fait jusqu'à présent. Les plus et les moins. La méthode, la composition, les relations dans le groupe, la formalisation des contenus...
- Qu'est-ce qui serait intéressant d'approfondir comme thématiques ?
- Comment on le diffuse dans les réseaux en terme de contenu et en terme de méthodes ?

12h30-14h Déjeuner

14h-15h : Restitutions des ateliers du matin

15h-17h Un Parlement de la Rue.

Un temps collectif pour imaginer à quoi ressemblerait un Parlement de la Rue en octobre 2020 à partir de questions très concrètes : les objectifs, le déroulement d'une journée type, avec quels partenaires, combien de temps, combien de participants...

18h Apéro – dîner

20h30 : Soirée informelle où l'on discutera des stratégies de transformation sociale portée par nos organisations

Vendredi 27 septembre 2019 : Des étapes sur le chemin de refondation

Ce jour, il s'agit de tracer les chemins qui nous permettront d'avancer vers une protection sociale solidaire, à la fois plus juste et plus douce.

8h- Petit déjeuner

9h00- 10h On reprend...

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille

10h Ateliers pratiques

Dessiner 2020 en identifiant précisément objectifs et ressources nécessaires (temps de travail, compétence, rôle du carrefours de savoirs, partenariats, analyse complémentaire du rapport 2018...)

- Réagir aux budgets de l'automne Construire une parole commune

- Plaidoyer 2020: réforme des retraites, revenu universel d'activité
- Conte n°3 sur le panier de la protection sociale
- Parlement de la rue
- Mobilisation et formation d'un plus grand nombre
- Expérimentation territoriale

12h – 12h30 Remise en commun des ateliers

12h30-14h Déjeuner

14h-15h La part de chacun :

Au vu du chemin à parcourir, quelle est la part de chacun ? Les contacts à prendre ? La communication à organiser ? La mobilisation à susciter ?

15h-15h30 Évaluation du séminaire

16h Départs et retours

Les Participants

- **Alain** Cantarruti, Drome et Paris, Fédération des Centres Sociaux
- **Amélie** Tranchant, Douai, Secours Catholique
- **Anne-Françoise** Liotard, Vénissieux, Secours Catholique
- **Barthélémy** Mapwaba Ntoro, Vénissieux, Secours Catholique
- **Bernard** Schricke, Hazebrouck, Secours Catholique
- **Chantal** Mizony, Vénissieux, Secours catholique
- **Claudie** Miller, Fédération des Centres Sociaux
- **Daniel** Verger, Paris, Secours Catholique
- **Denis** Tricoire, Paris, Fédération des Centres Sociaux
- **Elsa** Carton, Douai, Mouvement Partage et Insertion
- **Fiammetta** Basuyau Bruneau, Bordeaux, APF France Handicap
- **Françoise** Rahard, Chambéry, Accorderies
- **Fulbert** Kpidigui , Seine-Saint-Denis, Secours Catholique
- **Hélène** Vallantin Dulac, Bordeaux, APF France Handicap
- **Jean** Merckaert, Paris, Secours Catholique
- **Jérôme** Bar, Drôme, Aequitaz
- **Laura** Pandella, Paris, 27ème Région
- **Laurent** Seux Paris, Secours Catholique
- **Marie** Colombo, Paris, Accorderies
- **Marion** Ducasse, Chambéry, Aequitaz
- **Méliné** Matossian, Paris, France Handicap
- **Olivier** Ambrosi, Nyons, Fédération des Centres Sociaux
- **Peter** Verhaeghe, Bruxelles, Caritas Europa
- **Séverine** Noel , Saint Omer, Secours Catholique
- **Sylvette Kuik**, Douai, Mouvement Partage et Insertion
- **Sylvie** Lambert, Nord, Fédération des Centres Sociaux
- **Sylvine** Bois Choussy, Paris, 27ème Région
- **Thierry** Guerin, Secours Catholique
- **Valérie** Thierry, Drôme, Aequitaz
- **Vanessa** Ruiz, Chambéry, Accorderies
- **Zoé** Renault, Paris, Accorderies
- **Emmanuel** Bodinier, Sassenage, Aequitaz
- **Celina** Whitaker, Orsay et Brésil, Aequitaz

Mercredi 25 septembre 2019

Chemin passé, contexte présent et affirmation des droits

Dans cette journée, il s'agit de prendre le temps de faire un bilan des années passées ensemble et de prendre le temps de comprendre le contexte actuel.



Une partie du groupe est arrivée la veille à la Maison Diocésaine. La plupart des participants arrivent "par le train de 9h38". Les autres arriveront tout au long de la journée. Jean a fait un détour involontaire par Dunkerque et sera là vers 10h30... Chantal et Barthelemy arrivent pour le déjeuner. Hélène a eu des problèmes de train, liés à la grève, elle arrivera à 15h. Claudie et Alain nous rejoindront vers 16h30. Thierry et Anne Françoise pour le dîner. Manu ne pourra pas être là cet après midi, et il reviendra ce soir, tard, avec Daniel...

Cet après-midi, on accueillera aussi Sylvie, de la Fédération des Centres Sociaux, qui viendra nous parler d'une action menée dans le Nord, avec la CAF, sur l'accès aux droits.

Vivian Labrie, notre alliée du Québec, qui nous accompagne depuis le début de l'aventure, et qui a été présente à tous les précédents séminaires de Merville, ne sera pas avec nous cette fois-ci. On va essayer de faire aussi bien sans elle !

Lancement du séminaire

*A 10h30, **Manu** accueille le groupe.*

C'est le 4ème séminaire de Merville, et, à chaque fois, c'est un groupe différent. Il y a des personnes qui sont là pour la première fois, d'autres qui ont participé à tous les séminaires depuis le premier. C'est une histoire en cours.

Le groupe va aussi évoluer pendant ces trois jours, il y a plusieurs arrivées au fil de l'eau aujourd'hui. Le groupe restera ensuite le même sur les deux autres jours. Deux personnes viendront juste pour la journée du jeudi. On terminera le vendredi vers 15 heures, pour que tout le monde puisse rentrer chez soi tranquillement. On a des habitudes de travail où on prend le temps, c'est pour cela qu'on se donne trois jours. En même temps, on essaye d'avancer par rapport aux années précédentes.

On a créé le Collectif il y a quatre ans, parce qu'on avait envie d'imaginer la protection sociale vers laquelle on avait envie d'aller, pour ne pas se retrouver devant les seules alternatives soit d'une marchandisation, soit du status quo. Même si on a un système qui est précieux, qui est doux et qui protège aujourd'hui, il a aussi des cotés où il ne protège pas tout le monde de la même manière, il est quelques fois injuste, il y a des trous dans la protection....Ça demande du temps pour y réfléchir, ça demande de l'action pour le changer, et ça demande de la diversité.

Dans le séminaire, il y a des personnes qui sont à des endroits différents, dans les associations présentes. Des salariés, des bénévoles, des participants à des actions. Des personnes qui ont 20 ans d'expérience,

d'autres qui ont un an d'expérience. C'est cette diversité qui fait la richesse nécessaire pour construire la protection sociale qu'on veut vivre. Tout le monde est légitime.

On accueille trois personnes de APF France Handicap : Fiammetta, Méliné et Hélène, qui arrivera à 15h. On est contents de vous accueillir. C'est précieux.

Sylvette active le principe de co-responsabilité et demande ce qu'est APF France Handicap.

Fiammetta répond : APF France Handicap est une association nationale qui défend les droits des personnes en situation de handicap à travers son action militante et gestionnaire de service.. Elle s'appelait avant Association des Paralysés de France, peut être certains l'ont connu sous ce nom.

Puis **Manu** rappelle les principes de fonctionnement entre nous : coresponsabilité et attention aux inégalités de situation.

- Le principe de co-responsabilité, c'est d'être vigilants ensemble à nos besoins. Pouvoir dire quand on a besoin d'arrêter, de faire une pause. C'est aussi de dire quand on ne comprend pas quelque chose. On est tous légitimes, donc c'est correct de se le dire, et ça aide tout le monde. La co-responsabilité, c'est aussi de prendre les idées qui émergent, qui ne sont pas dans le programme mais qu'on aimerait discuter, et leur trouver une place. La journée de vendredi est laissée avec du temps pour creuser des points qui émergent dans les deux premiers jours. Et on peut aussi faire bouger le programme.

On est co-responsables de la réussite du séminaire. On ne sait pas entièrement là où on va, on a pensé un processus, des étapes, mais c'est ouvert, et ça demande que chacun y mette de soi.

Laurent fait remarquer que cela nous est déjà arrivé de changer le programme en cours de route. Et c'est une marque de réussite !

- L'attention aux inégalités de situation. On peut déclarer qu'on est tous égaux, mais dans la réalité certains ont l'habitude de prendre la parole en public, d'autres non, en général les femmes vont spontanément se freiner.... On doit être tous attentifs à cela, pour que toute personne puisse dire ce qu'elle a à dire. On est tous légitimes mais on essaye de faire attention à ces inégalités là. Cela demande aux bavards de se restreindre, et aux timides de se lancer. On est aussi co-responsables de cette attention, y compris dans le travail en petits groupes.

Par ailleurs, il n'y a pas de confidentialité, sauf si vous le déclarez. Si vous ne voulez pas que quelque chose soit mentionnée dans le compte-rendu, c'est correct, mais c'est à vous de nous le dire. **Manu** rappelle qu'on enregistre, pour nous aider dans le compte-rendu. Il demande s'il n'y a pas de désaccord, tout le monde donne son accord. **Celina** précise que le compte-rendu est envoyé à chacun pour validation avant diffusion. Chacun peut aussi nous demander à ce moment là de retirer des propos qu'il ne veut pas voir retranscrits.

Celina demande également l'accord du groupe pour les photos et le droit à l'image. Le groupe donne son accord.

Puis **Celina** et **Bernard** donnent quelques informations pratiques pour l'hébergement et les repas. C'est **Françoise** qui a les clés des chambres. **Françoise** lève la main pour que tout le monde la repère.

Manu présente ensuite le programme du séminaire :

- Ce mercredi matin, on va apprendre à se connaître. Pour travailler ensemble, il faut se rencontrer. Ensuite on va partager un regard sur le contexte dans le quel on vit, et ce qui bouge. Cela peut être d'un point de vue politique, mais aussi personnel. Ce qui a bougé dans nos vies.
- Mercredi après-midi, on travaillera sur l'accès aux droits. On va prendre le temps du témoignage de chacune des quatre organisations présentes. L'idée est de voir, à partir de nos expériences concrètes, comment on prend en compte l'accès et le non-recours aux droits. L'idée serait de se dire à la fin de l'après-midi, quels sont nos principes, quand on agit sur cela. Ce qu'on aimerait promouvoir.

- Jeudi matin : on démarre la matinée avec les idées de la nuit : les idées qui se sont déposées, qui ont cheminé. Puis on va travailler en trois ateliers : un atelier sur les questions de plaidoyer, c'est à dire comment on fait bouger les politiques publiques; un atelier sur les carrefours de savoirs. Le troisième atelier portera sur l'idée d'expérimenter localement, avec des collectivités, les principes d'une protection sociale solidaire. Il y a les élections municipales l'année prochaine, et l'idée est de voir ce qu'on peut faire à ce niveau là. Les deux personnes qui viennent demain vont participer à cet atelier. Laura et Sylvine font partie de l'association qui s'appelle la 27ème région, qui travaille sur l'accompagnement des collectivités locales. Elles viendront amener leur expérience et leur expertise là dessus.

Jeudi après midi, on va travailler et rêver sur un événement commun fin 2020. On l'a appelé, pour le moment, un parlement de la rue, en référence à ce qui a été fait au Québec il y a une vingtaine d'années. Ils avaient installé des roulettes devant le parlement pour discuter des lois qui étaient discutées dans le parlement, mais différemment.

Comment aller plus loin, sortir sur la place publique. Quelle idée de fou ?

Jeudi soir, il y aura un temps informel, facultatif. C'est un temps de partage sur nos visions stratégiques, à partir de ce qui s'est dit pendant les deux jours, et les enjeux propres de chaque organisation. Ce temps s'est instauré naturellement lors des autres rencontres de Merville, et souvent, il y a des choses importantes qui se sont dites là. On garde donc, cette fois-ci aussi, un temps pour cet "informel stratégique".

- Vendredi on ira sur des choses concrètes : les contes de la protection sociale, les conclusions des ateliers de la veille, les enjeux et contenus de plaidoyer... L'idée est aussi de se dire la place qu'on a envie d'avoir dans ce qui se dessine, personnellement et en tant qu'organisation, sachant qu'il y a des choses qu'on fera collectivement, et d'autres que chacun fera seul, selon ses priorités et ses propres dynamiques de réseau.

Il faut aussi savoir que Merville n'est pas un lieu de décision. Mais cela permet de rapporter des propositions concrètes au comité de pilotage,



Il est temps de prendre le temps de se connaître ! **Manu** propose à chacun de se mettre debout, et de déambuler dans la salle. A son top, on s'arrête, on rencontre une personne qu'on ne connaît pas, ou qu'on ne connaît pas bien. Manu posera alors une question et on prendra 5 minutes pour y répondre, par binômes. Puis on recommence notre déambulation, jusqu'à la prochaine question.

Avant de démarrer, **Laurent** rappelle un autre de nos principes : on est sérieux mais on ne se prend pas au sérieux !

Les trois questions posées ont été les suivantes (à vérifier....) :

- qu'est ce qui vous a amené jusqu'ici ?
- qu'est ce que la solidarité ?
- quelque chose de vous que pas grand monde ne sait.

On fait ensuite un tour de table, chacun se présente : d'où on vient, à quelle organisation on est rattaché, si c'est son "premier Merville" ou si c'est un "ancien", nos impressions à l'arrivée....

Le contexte.

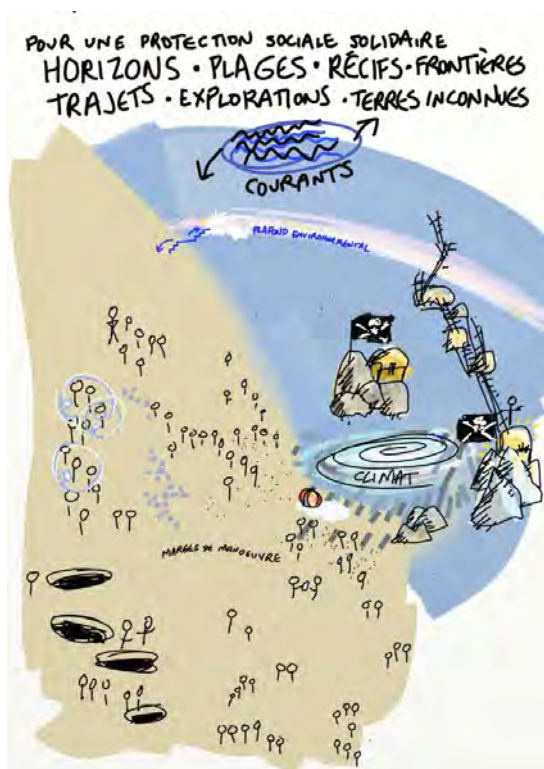
L'objectif est de mettre à jour la carte des plages et des récifs au regard de ce que nous avons vécu depuis une année.

Qu'est ce qui se passe aujourd'hui, dans nos vies et dans la société, qu'il est important d'avoir à l'esprit pour avancer. Cela concerne les réformes de l'Etat, mais aussi nos vies qui bougent.

Manu explique la consigne : On prend un temps personnel pour nommer

- quelque chose qui bouge dans nos vies et qui a à voir avec la protection sociale (une situation de chômage, de vieillesse, de santé, de handicap, de famille qui bouge...) des choses qui se sont passées, et qui nous rendent plus fragiles, ou qui nous renforcent, et qui sont significatifs pour nous, et qu'on a envie de mettre dans cette carte de contexte.)
- et quelque chose qui bouge dans le contexte plus large (politique, économique, social...)et qui nous préoccupe vraiment. Des événements sur lesquels on pense qu'on devrait agir, ou qu'on doit avoir en tête pour dessiner nos prochains pas.

On partagera ensuite ces éléments par petits groupes de quatre. Puis on placera toutes ces choses sur notre carte des plages et des récifs.



Celina explique l'origine de notre carte : il y a deux ans, à Merville, on a fait un travail sur le contexte. Pendant qu'on parlait, Vivian prenait des notes "à sa façon", toujours très imagée, et a ainsi dessiné une carte où elle a placé les éléments de contexte apportés par les uns et les autres. Les récifs sont apparus en lien avec les paradis fiscaux, qui sont sur des îles.... Cette fois-ci, on reprend le "fond de carte" pour y placer les nouveaux éléments de contexte.

La plage, c'est zone où on habite. C'est l'endroit où on se repose, et qui nous fait du bien. Mais il y a aussi des trous dans la plage, des endroits où on peut souffrir. Sur la plage, il y a aussi des marges de manœuvre.

Les récifs sont les endroits de danger, où on peut tomber.

Dans cette carte, on a laissé le tourbillon du climat. Et puis le plafond environnemental, qu'on avait nommé en reprenant

les travaux de Kate Raworth¹. Elle a travaillé sur l'image d'un anneau, un donut qui représente un espace juste et sûr pour l'humanité, où personne ne vive en dessous du plancher social, mais ne dépasse pas non plus le plafond environnemental.

Cet exercice nous permettra d'avoir posé le contexte, de savoir là où on est, pendant qu'on travaille sur ce qu'on veut faire pour avancer vers une protection sociale solidaire.

L'actualisation de la carte



Avant de démarrer la restitution des groupes, Bernard, toujours attentif aux douceurs pour le groupe, place un paquet de bonbons au centre du cercle. Chacun ira chercher son Michoko.. Ils nous accompagneront tout au long des trois jours..... combien de paquets ?



Denis et Fulbert ont partagé sur leurs situations familiales et professionnelles qui changent, des familles qui se réunissent, le démarrage d'une activité d'auto-entrepreneur. On voit ce que cela change du point de vue de la protection sociale: il n'y a plus d'allocations, plus de RSA, l'URSSaf à payer... Le premier réflexe est de se dire que c'est dur, mais au final, on se rend compte que c'est un système de protection sociale qui fonctionne bien. *On est plutôt sur la plage, on sort du trou, on évolue.*

Françoise raconte une situation de devoir retrouver un logement, et elle voit plein de peurs qui se lèvent du côté des propriétaires. L'une de ces peurs est liée aux réformes en cours, et à l'information, ou le peu d'information que les gens en ont : "mais avec le RUA, il ne va plus y avoir d'allocations logement !". Cela crée un handicap supplémentaire pour trouver un logement. *C'est plutôt sur la plage, mais risque de tomber dans le trou.*

Marion rapporte une situation quand on retrouve un emploi, et le sentiment de contribuer à nouveau, cela fait du bien. Mais il y a la situation inverse aussi, en fin de contrat en insertion, et le retour au RSA

Fiammetta rapporte une situation qu'elle place dans *le trou de la plage*. Lorsque le handicap arrive en famille, et que les conditions d'accompagnement sont insuffisantes, on rentre, pour la plupart des femmes, dans un statut d'aidant familial, où on se retrouve exclu du marché du travail, non reconnu socialement et avec des difficultés financières importantes. Derrière cette situation, il y a cette idée que la solidarité familiale devient une obligation pour compenser l'absence de solidarité nationale.

¹ Kate Raworth, « Un espace sûr et juste pour l'humanité » Revue projet n°356, février 2017)

Un autre élément de contexte est l'actuelle réforme autour du RUA : exclusion, marchandisation de la solidarité, et grande inquiétude par rapport à la liaison avec l'activité professionnelle, où on n'existe que si on travaille. *C'est aussi dans un trou de la plage...*

Elsa a fait une pause dans le travail, elle a pris un congé sabbatique de 6 mois. Cela a changé son rapport à la nature (elle avait plus de temps pour jardiner, pour se promener...), au travail, au système de protection sociale, à la famille, au corps toujours en mouvement. Cela a changé aussi son implication dans sa ville, où elle a participé à la création d'un mouvement de ville en transition et à un système de troc.

Jérôme aurait bien aimé placer son post-it sur *une mare d'eau stagnante*. Il apporte la question du retard des institutions dans la prise en compte des séparations ou des transformations familiales. Quand on est en garde alternée par exemple. Vis à vis de la CAF, l'un est famille monoparental et l'autre parent isolé. Vis à vis de l'éducation nationale, il n'y a qu'un seul représentant légal possible.

Zoé, pour sortir de la mare, a découvert une solidarité des parents. Dans une situation familiale compliquée, si on ne peut pas compter sur les institutions, on peut compter sur l'entourage et en particulier la communauté des parents.

Olivier a un post-it sur la jeunesse, l'accompagnement et le passage. Avec le démantèlement des centres d'information et d'orientation, des planning familiaux, le scandale de Parcours sup. Le fils d'Olivier a eu son Bac, mais il a beaucoup de difficultés à trouver un apprentissage, à être accompagné correctement pour trouver une formation.

Manu apporte la question des gilets jaunes. Un rond point. Lié au climat aussi. Cela marque le contexte d'aujourd'hui, cela pose la question des classes moyennes précarisés. Il y a un an ça n'existait pas, aujourd'hui cela existe. c'est un endroit de mobilisation et de fracture en même temps.

Séverine est en formation, elle sort du trou, elle touche RSA et un peu de primes. Son fils est parti à Nantes, il touche le RSA, mais il a un problème de logement car il n'a pas de garant.

Bernard apporte des éléments pour occuper le territoire des pirates, avec la réforme des urgences. Ce qui est proposé suite au mouvement de grève peut paraître sympa : remobiliser la médecine de ville, c'est intéressant, cela augmente l'offre de soins et la population en a besoin. Mais en même temps, c'est toujours la même logique qui est derrière : on laisse au secteur privé l'activité qui est relativement simple et où il y a sans doute un peu d'argent à gagner, et on laisse à l'hôpital, au public, ce qui est le plus difficile, ce qui est nécessairement une charge, et déficitaire.

Valérie habite en rural. Étant au RSA elle voit la fracture qu'il y a avec les référents et les conseillers. C'est de plus en plus draconien, on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre, on peut se retrouver rapidement en équipe pluridisciplinaire, et sanctionné à 50 ou 80 % du RSA pour très peu, juste parce qu'on n'a pas été à une convocation. Cela va très vite, cela augmente la précarité. C'est dû au fait qu'au niveau des conseillers, on n'a pas le temps de bien construire, on impose les formations qui ne sont pas toujours adaptées, et si la personne n'y va pas, parce que cela ne lui correspond pas, elle se retrouve sanctionné.

Zoé demande ce que sont les équipes pluridisciplinaires. **Manu** explique ce que sont les équipes pluridisciplinaires : c'est ce qui est inscrit dans la loi comme espace de contrôle et de sanction. On pourrait les appeler les équipes disciplinaires.

En contre-partie, **Valérie** remarque qu'il y a aussi beaucoup de réseaux et de collectifs d'entraide qui se mettent en place, de solidarité qui se développe.

Fulbert réagit par rapport aux diverses manifestations que l'on voit en France. Il y a d'un côté des manifestations de personnes qui veulent défendre des acquis que d'autres peuvent considérer comme des privilèges (il donne l'exemple RATP), et d'autres qui veulent que tout le monde soit traité de la même manière, comme les gilets jaunes, ceux qui luttent contre les féminicides, les des droits des homosexuels à avoir des enfants,....

Méliné apporte deux idées. Le grand débat national qui était censé être une nouveauté pour créer un espace politique, mais qui en fait ne traite que d'arbitrages techniques, cela ne crée pas une communauté politique. Et puis les trous dans la raquette : son père est entrepreneur artisan, il doit vendre son entreprise mais se retrouve sans allocation chômage. C'est compliqué, on ne s'imaginer pas que cela peut créer des difficultés de ce côté de la barrière.

Pour **Laurent**, il y a un danger qui est en train de se réveiller (à nouveau), c'est la possibilité de scinder ou diviser la société française autour de la question des migrants. Dans le cadre de l'étude du budget, la question de l'aide médicale d'état qui refait surface... Du côté des nouvelles positives, même si on ne sait pas ce que cela va donner, il y a la convention citoyenne sur la transition écologique. C'est quelque chose de nouveau qui se crée. Avec les gilets jaunes, la question sociale et écologie a surgi, certains s'en sont emparés en se disant qu'il y avait quelque chose à jouer autour d'une convention représentant les personnes de la société française. Au moins, il y a un engagement du gouvernement, on peut espérer qu'il en sorte des choses chouettes

Celina rajoute un récif : toutes les réformes en cours en France (RUA, assurance chômage, retraite...). Un texte de Jean-Claude Barbier² analyse ces réformes actuelles et met en avant que sans s'en rendre compte, on est en train de changer la structure du système de protection sociale en France. Le système français était fondé sur le travail et l'assurance. A côté, il y a système Beveridgien qui est universel mais qui peut lui même être haut ou bas, un universel réel ou un filet de sécurité. De petite réforme en petite réforme, on est en train de changer la structure du système. Et ça, on ne le discute pas. Et j'ajoute le Brésil où on voit des mêmes choses qui sont en train de se passer. Au delà de la question de l'écologie et de l'Amazonie, dont on entend parler en France, il y a tout un tas de réformes sur le travail, la santé, les hôpitaux... On a une vague internationale et on se demande jusqu'à cela va aller.

Celina parle aussi de la vieille dame dont elle s'occupe. Les soignants s'en occupent avec grande bienveillance, mais ils ne peuvent pas tout faire. L'entourage - qui n'est pas de la famille - est nécessaire. Ce sont des apports complémentaires. On a beaucoup discuté la question des contributions non valorisées et non rémunérées des aidants familiaux, et comment les prendre en compte y compris pour l'ouverture de droits. On a aussi toujours dit qu'il fallait avoir l'attention à ne pas prendre la place du système de santé sur ces activités. Il y a vraiment quelque chose à jouer dans la complémentarité entre le système de soins et l'entourage.

Jean rajoute dans le contexte, le rapport du GIEC (Groupe d'experts des Nations Unes sur le climat), qui est sorti aujourd'hui, et qui cette année est focalisé sur les océans, et qui nous annonce que si on continue comme cela, on aura, en 2100 une élévation du niveau de la mer d'un peu plus d'un mètre, ce qui met plus d'un milliard de personnes en situation de devoir bouger. Face à cela, l'espoir est le réveil et ce que cela déclenche chez les jeunes.

L'autre mouvement qui inquiète aussi **Jean**, c'est la « victoire idéologique » du fait que « les perdants, c'est leur faute », c'est le versant négatif de la méritocratie. Ceux qui ont réussi dans la société s'en glorifient, et ceux qui ont perdu, il faut leur faire payer le fait qu'ils aient perdu : Ceux qui ne trouvent pas de boulot, c'est de leur faute ; pour les migrants, la première chose qu'on va regarder est s'ils ne sont pas en train de frauder avec l'Aide médicale d'État, etc. C'est un contexte qu'on voit progresser et contre lequel il va falloir ramer assez fort. C'est un récif....

La matinée se termine. Le déjeuner nous attend. On se donne rendez-vous à 14h, pour parler Accès aux droits avec les témoignages des réseaux.

2 Jean Claude Barbier, Changer de catégorie ? La mutation du système français de protection sociale engagée en 2017, Communication au congrès de l'AFS, réseau RT6, 27-30 août 2019

Affirmer et accéder aux droits sociaux

Nous reprenons à 14h, **Celina** présente l'objet de ce temps de travail.

Il s'agit de faire un partage de nos expériences sur la question de l'accès aux droits.

Comment travailler avec les personnes à ce qu'elles accèdent à leurs droits ? Comment le faire collectivement ? Comment affirmer ces droits quand ils n'existent pas (pour les étrangers, les jeunes adultes...) ?

Quelles sont les formes d'action de chaque organisation sur cette question ? Avant de démarrer les présentations, on fait un point sur l'objet des présentations. Il peut s'agir d'actions de terrain, ou de l'action plus institutionnelle de telle organisation.

Fiammetta s'inquiète car la consigne qu'elle a reçue n'a pas été de présenter une action de terrain, mais plutôt l'action institutionnelle d'APF France handicap. Cela ne pose pas de problème. Pour **Celina**, c'est ce qui fait la richesse du groupe : des personnes qui viennent d'action de terrain, d'autres qui sont plutôt dans les sièges des organisations, mais cela fait des regards différents, qui vont nous donner de quoi réfléchir.

Françoise précise que pour les Accorderies, la question de l'accès aux droits n'est pas travaillé en tant que tel dans les Accorderies, mais par contre ce sont des choses qui sont évoquées régulièrement dans les échanges. On pourra peut être s'emparer des bonnes idées qui émergeront de notre temps d'échange de cet après midi pour proposer d'autres choses aux Accorderies.

*L'après-midi sera animée par **Celina** et surtout par **Jérôme**, merci à lui. Après la présentation de chaque expérience, nous aurons un temps de débat.*

Celina distribue une grille d'écoute des démarches : il s'agit de repérer, dans ce qui nous est raconté, ce qui nous met en colère, ce qui nous met en joie, ce qui nous rend tristes, mais aussi ce qui nous surprend, ou les questions que cela nous pose.

Document intitulé "AFFIRMER ET ACCÉDER AUX DROITS SOCIAUX - ACTIONS MENÉES PAR LES RÉSEAU".

En haut, trois logos : "CHARTRE des droits des personnes handicapées", "APF France Handicap", et "Fédération des Centres Sociaux".

Texte principal : "Choisir aux droits sociaux est limité pour un ensemble de raisons : numérisation de la démarche, déqualification, ressources limitées... Comment travailler avec les personnes à ce qu'elles accèdent à leurs droits ? Comment le faire collectivement ? Comment affirmer ces droits quand ils n'existent pas pour les étrangers, les jeunes adultes... ?"

Section "Dans l'action présentée par..." avec des cases à cocher :

- APF
- Centres Sociaux
- Fédération des Centres Sociaux
- Chartre de la ville (Amont)
- Accorderies

Section "Ce qui me met en colère..." avec un pictogramme d'émotion négative.

Section "Ce qui me fait peur..." avec un pictogramme d'émotion négative.

Section "Ce qui me met en joie..." avec un pictogramme d'émotion positive.

Section "Ce qui me surprend..." avec un pictogramme d'émotion positive.

Fédération des Centres Sociaux – Nord Pas de Calais

On démarre avec la Fédération des Centres Sociaux. Denis et Sylvie ont la parole.

Denis resitue la question de l'accès aux droits dans les pratiques des centres sociaux. Les centres sociaux sont des structures locales, qui font de l'accueil pour tous dans les territoires, autour des besoins, des problématiques, des questions des gens. Alors la question de l'accès aux droits est forcément et

fortement présente. Cela fait partie des choses pour lesquelles les habitants viennent voir les centres sociaux.

Les centres sociaux sont moins dans la réponse individuelle (de type aider à remplir un dossier et laisser repartir les gens) mais dans des approches qui visent à accompagner la personne en termes de compréhension des choses, pour qu'elle puisse être autonome dans les étapes suivantes de son parcours de droits, ou alors construire les réponses non pas sous forme individuelle mais de façon collective.

Dans les dernières années, avec la dématérialisation, le fait qu'il y ait moins d'accueil dans les institutions de la protection sociale, il y a de plus en plus de demande des habitants qui arrivent aux Centres Sociaux, pour une aide sur l'accès aux droits. De l'autre côté, les institutions comme la CAF renvoient l'accompagnement vers les centres sociaux : « vous qui êtes au plus proche de la vie des gens, vous avez un rôle pour aider les gens à accéder aux droits ». Cela amène à revisiter les pratiques d'accueil dans les Centres Sociaux, la façon d'aborder la question du numérique, le fait de ne pas attendre que les gens viennent aux Centres Sociaux poser leurs questions, mais de sortir du Centre Social pour aller vers les gens et leurs questions, pour ensuite construire les réponses avec eux.

Ce qu'on essaye aussi, c'est de résister au fait de dire qu'aujourd'hui il n'y aurait qu'une seule réponse à cette question de l'accès aux droits, la même, partout en France, qui serait un espace d'accueil où les gens viendraient pour remplir leurs dossiers, comme ce qui se dessine avec les Maisons France Service... Les réponses doivent se construire de façon la plus adaptés selon les territoires, ...

L'autre dimension portée par les Centres Sociaux est de dire qu'il est nécessaire de poser les problèmes et les difficultés qu'il y a, et de construire les réponses en associant les gens directement concernés, nos orga et les institutions qui distribuent les allocations. Ensemble, travaillons à la construction de ces réponses.

C'est notamment une démarche expérimentée par la fédération Nord-Pas-de-Calais.

Sylvie continue pour présenter la démarche.



Elle aurait voulu présenter la démarche à quatre voix : celle des Centres Sociaux, et celles du Secours Catholique, d'ATD Quart Monde, et de la CAF. L'expérience est co-portée par ces 4 institutions, et c'est une dimension importante, un des éléments de levier.

Cela démarre avec une administratrice de la CAF Pas-de-Calais, qui est administratrice au nom du Secours Catholique, et qui avait déjà lancé plusieurs fois, au sein du conseil d'administration, l'idée que pour réinterroger la politique action sociale de la CAF, il serait bien entendre la parole des habitants, pour que les aides que la CAF donne aux familles visent plus juste. Ils se rendaient compte qu'il y avait des lignes

qui n'étaient pas utilisées. L'idée fait son chemin, et il y a un an et demi, la directrice adjointe à l'action sociale sollicite ATD pour un temps de rencontre autour de ce sujet, « comment faire pour entendre la parole des familles pour réfléchir à l'action sociale ».

ATD est un partenaire très fort de la Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas de Calais, avec qui ils font du croisement de savoirs et des pratiques, dans le champ de l'éducation par exemple. Ils ont donc proposé d'associer la Fédération des Centres Sociaux dans le groupe de réflexion.

Il y a donc eu un premier temps de réflexion sur le sujet, avec plein d'idées qui sortent, et la volonté affirmée de la CAF de jouer le jeu de ne pas penser la politique d'action sociale toute seule. C'est une brèche qui n'est pas toujours ouverte, et ils ont sauté sur l'occasion ! Après plusieurs réunions, il a été décidé de la mise en place de 4 jours de croisement des savoirs et des pratiques, qui réuniraient des familles allocataires, du personnel de la CAF, des travailleurs sociaux et des « techniciens conseils » (liquidateurs, contrôleurs, accueil, gestion des prestations)

L'idée était d'arriver à co-écrire, familles et les agents, des préconisations pour améliorer la politique d'action sociale. Ces préconisations seraient alors présentées à des membres du Conseil d'Administration et à la direction de la CAF. Cela s'est passé entre janvier et mai dernier.

Pour animer ces quatre journées, il y a eu une formation des personnes de la CAF, des réseaux partenaires et du Centre social de Mazingarbe, pour qu'elles puissent animer leurs groupes de pairs. Et les croisements de savoirs. Pour cela, la CAF a fait valider la mise en place de cette démarche, avec un financement de la démarche, pour la formation en particulier, et la mise à disposition du personnel sur ces 4 journées.

Elsa demande des éclaircissements sur la demande de la CAF. Mieux comprendre pourquoi les aides ne sont pas utilisées ? Les faire correspondre aux attentes des personnes ?

Sylvie reprend. Chaque CAF départementale a des fonds propres, sur lesquels le Conseil d'Administration a un pouvoir : c'est lui qui définit à quoi ces fonds seront utilisés. Il les oriente vers des actions spécifiques (comme prêts pour électro ménagers) qui sont donc définies localement. Il ne s'agit pas là des aides nationales.

Pour mieux élaborer la démarche, on a d'abord questionné des militants ATD ou des adhérents des Centres Sociaux, pour savoir ce qui vient en tête quand on parle "allocations CAF" et on a compris qu'on ne pourrait pas parler que des allocations spécifiques au Pas-de-Calais, et définies par la CAF du Département. La CAF, c'est aussi toute la relation et la gestion des prestations nationales. On a vu que ce n'était pas possible de couper les deux aspects (national / départemental), il fallait parler du niveau national aussi. La CAF a accepté de jouer le jeu.

Au niveau des habitants, on a réuni un groupe de familles mobilisée par le Secours Catholique de Lens et environs, et un groupe par le Centre social de Mazingarbe. Cela a aussi été une chouette rencontre entre des familles qui ne se connaissaient pas.

Sylvie explique rapidement ce qu'est le croisement de savoirs et de pratiques : on travaille d'abord entre groupes de pairs et les paroles s'échangent ensuite de groupe à groupe, avec quelques règles fondamentales dont le fait qu'il n'y a pas de lien de dépendance entre les groupes (par exemple dans le groupe des travailleurs sociaux, il n'y avait pas de travailleur social des territoires où habitent les familles). Puis les deux derniers jours, on fait des groupes mixtes pour co-écrire les préconisations

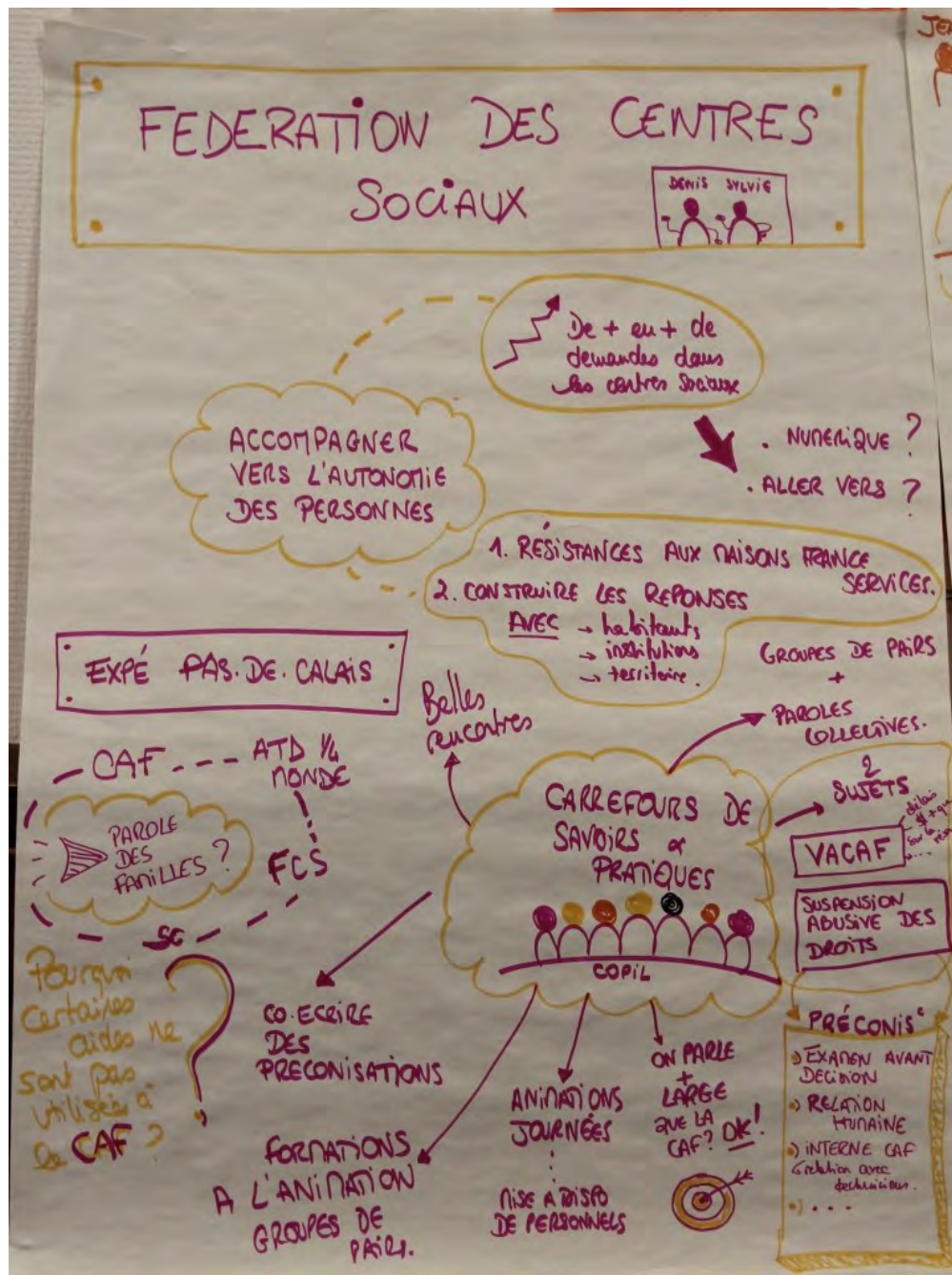
Ces préconisations sont issues principalement de deux récits d'expérience, l'un issu du vécu des familles, l'autre des professionnels, et qui touchent à deux situations : la suspension abusive de droits, et le dispositif va-caf, où c'est « premier arrivé premier servi »

Sylvie explique ce qu'est le va-caf : une aide de la CAF pour le départ en vacances. c'est une enveloppe départementale, qui n'est pas un droit mais un « droit à une aide ». L'enveloppe étant délimitée, si la demande se fait trop tard, il n'y a plus d'argent, même si les critères d'attribution sont remplis.

Le groupe a travaillé sur ce qui posait problème dans la situation de départ, et ce qu'il était possible de faire. Les préconisations qui ont été faites :

- sur suspension abusive :
 - "on ne suspend pas de droits tant qu'on n'a pas traité les pièces".
 - avant tout envoi de courrier qui traite d'une suspension, on fait en sorte d'avoir une relation humaine directe ou par téléphone avec la personne.
 - Pour les travailleurs sociaux, avoir la possibilité de liens en direct avec des techniciens qui maîtrisent la réglementation, pour que cela aille plus vite dans l'accompagnement des familles.
 - puis d'autres petites choses qui peuvent paraître comme des détails, mais qui sont importantes : par exemple, quand dans un courrier, on dit « à renvoyer dans un délai de 15 jours », il faudrait donner une date précise.
- sur le droit aux vacances
 - être plus clair dans ce qui est communiqué aux personnes les personnes (entre « droit » et « droit à une aide », c'est flou...)
 - que la somme va-caf puisse servir à financer autre chose que la réservation : par exemple financer du train pour aller voir sa famille (cas où on n'a pas besoin d'hébergement)

- revoir les délais pour poser les demandes (on ne peut pas toujours savoir la date où on va pouvoir prendre des vacances, il n'est pas toujours possible de réserver en mars pour juillet.
- Pouvoir être accompagné pour partir en vacances (une seule fois n'est pas toujours suffisant)
- revoir le mode d'attribution, non plus sous le mode « premier arrivé, premier servi », sinon ceux qui connaissent sont servis tous les ans, au détriment des autres.



Après avoir entendu l'expérience, **Jérôme** propose un temps de « débat mouvant ».

Débat mouvant...
Bain moussant (Sylvette)
Ébats moussants (Jérôme)

On a placé quatre panneaux aux quatre coins de la salle. Jérôme demande à ce que chacun se déplace vers l'émotion qui le met le plus en mouvement à l'écoute de ce témoignage : le questionnement, la colère, l'enthousiasme, la peur (ou ce qui inquiète, là où on voit des risques)

Chacun se déplace, et puis on demande à chacun pourquoi il a choisi cette émotion.

Ce qui m'enthousiasme

- **Olivier** : c'est l'histoire d'un centre social, un début de diagnostic partagé, de co-construction de solutions
- **Elsa** : construire l'accès aux droits avec les personnes concernées,
- **Séverine** : pour une fois que la CAF « joue » avec nous
- **Fulbert** : accompagner les gens
- **Peter** : le dialogue avec les personnes concernées, qu'on les écoute et qu'on leur demande quelles sont les solutions qu'elles proposent
- **Zoé** : on remet tous les acteurs concernés autour de la table, et les petites solutions qui changent la vie

Ce qui me met en colère

- **Chantal** : des interruptions de versement CAF parce qu'une déclaration mensuelle n'a soi disant pas été envoyée, pour xx raisons, sans essayer de comprendre
- **Fiammetta** : on en est encore là aujourd'hui ! On parle d'une organisation, d'une institution, d'un conseil d'administration, de personnes qui sont sur le terrain, on est encore dans une segmentation de la société en silos. Depuis le temps on aurait pu avancer, et la rupture des droits est phénoménale. Il n'y a aucune prise en compte, pour les personnes en situation de handicap, par exemple, de la difficulté d'accès au numérique.
- **Sylvette** : le numérique. Moins les gens ont les conditions d'aller au numérique, plus leurs démarches sont numérisées. On dit qu'on peut avoir accès au numérique dans les CAF, mais il faut avoir un agent pour disponible nous aider

Jérôme rapporte qu'en plus, le numéro de téléphone de la CAF est payant.

Sylvie répond qu'une des préconisations était d'avoir un numéro non payant

- **Bernard** : dans le même temps, alors que les CAF sont organisées et nationalement et régionalement, la fragmentation du travail, c'est à dire le fait que plusieurs personnes interviennent en parallèle sur le dossier d'un même allocataire, continue à se développer et génère des délais énormes. Aujourd'hui, à fin septembre, la CAF de Lille instruit les dossiers de juin !
- **Bernard** réagit sur deux autres points : la démarche est géniale, mais en même temps, il ne faut pas que ce soit le petit truc qui fait joli alors qu'on continue dans une toute autre logique.

Une autre question encore, c'est le peu d'effet du Conseil d'Administration et de tous ceux qui y siègent, et parmi eux des représentants des associations familiales, des syndicats de salariés et d'employeurs, des asso de consommateurs, etc.... Bien souvent, sont plus pris par la gestion que par l'idée de la mission première de la CAF.

- **Laurent** : la définition du travail social aujourd'hui c'est « une perspective d'émancipation, vers une contribution à du changement social, à du développement, à de la cohésion sociale par de l'action individuelle et de l'action collective... ». Quelque chose de très haut et qui a été porté par la CAF dans cette dimension de développement . Alors quand on voit qu'il faut

mettre une démarche si complexe juste pour dire il faut mettre des relations humaines et pouvoir s'appeler.... Tout ça pour ça ? On est en train de rappeler des choses qui sont basiques, cela me met en colère car on est dans un décalage complet entre une perspective d'émancipation et ces questions basiques.

Ce qui me fait peur

- **Françoise** est entre la colère et la peur : à long terme, qu'est ce qu'il va être possible de faire, si on doit déployer toute cette énergie seulement pour reposer les bases, et au regard du chantier de ce qu'il faut faire
- **Denis** bascule entre la peur et la colère : ce qui fait peur, c'est que dans les réponses et préconisations, on est dans le registre du bon sens, et en même temps, on voit tout le poids du système qui crée du non-bon-sens.
- **Barthélémy** se pose la question sur l'accompagnement vers l'autonomie des personnes. Mais il y a aussi la question de l'âge des gens, à un certain moment ils ne peuvent plus apprendre, et cela fait peur.
- **Vanessa** est dans la peur, par rapport à ce qu'elle entend : la colère qui gronde parmi les jeunes, l'incompréhension de la middle class basse ne comprend pas pourquoi elle doit payer pour « ces fainéants».... Tout cela entraîne de la colère, des séparations dans la population.
- **Jean** est inquiet sur le trésor de mobilisation qu'il faut pour parvenir à cela. Les enquêtes du Secours Catholique montrent 25 % de non-recours aux allocations familiales. L'expérience menée par le Secours catholique de Saint-brieuc sur ce même thème a aussi demandé une forte mobilisation pour des résultats similaires. Il y a quelque chose d'un risque d'épuisement.

Ce qui me surprend, me pose question.

- **Marie** : qu'on soit obligés de mobiliser un tel nombre d'acteurs pour un résultat qui va sous le sens. Elle se pose la question de ce qu'on va faire de ces préconisations.
- **Méliné** : à quoi cela mène ? On se retrouve dans la même situation que dans les politiques publiques, où on publie des rapports tous les deux ans, mais cela ne mène à rien. Quel est le suivi derrière pour qu'il y ait des transformations ?
- **Amélie** se questionne sur le fait qu'on mette autant de temps pour se rendre compte de ces dysfonctionnements, qu'on n'arrive pas à faire du lien entre les personnes qui ont l'expérience de ces dysfonctionnements, et l'institution. Pour quoi on ne mobilise pas cette expertise dans les conseils ?
- **Marion** se pose la question de la suite des préconisations. Souvent on arrive à mettre en œuvre des processus, mais ensuite ? Où se fait la mise en œuvre des préconisations, quels sont les endroits de décision et de non-décision ? Il y a une attention à avoir quand on embarque des personnes sur des processus long. Si au final, on a le sentiment de ne pas arriver à agir sur la situation, il ya un sentiment d'impuissance qui pourrait être renforcé, ce qui est le contraire de ce qui est recherché par leur mobilisation.

Sylvie rebondit sur les suites de la démarche. Après la dernière demi-journée, le comité de pilotage s'est réuni en juillet. Dans la convention, il avait été acté qu'il y aurait un temps où la direction et le CA allait répondre. A priori, ils se sont mis au boulot, et regardent comment bouger des procédures à l'interne. Il a une journée de rencontre en novembre, où ils présenteront ce qu'ils mettent en œuvre, ce qu'ils vont essayer de mettre en œuvre, et ce qu'ils ne pourront pas faire et pourquoi. Le groupe attend impatiemment cette journée. Sinon, ce sera "tout ça pour rien".

Jérôme se demande si sur le volet vacances, l'hypothèse d'augmenter le budget a été avancée.

Sylvie répond que c'était la première préconisation.

Chantal se demande si les préconisations de cette démarche mise en œuvre dans le Nord-Pas-de-calais peuvent être transmises ailleurs.

Sylvie rapporte aussi l'interrogation du Conseil d'Administration de la CAF départementale. Dans la démarche, il y a eu un temps d'évaluation, d'abord avec les groupes de pair, puis avec le CA et la direction de la CAF. La question de la représentativité des CA est l'une des réflexions qu'ils se sont posés. C'est une vraie question, qui compose les CA des CAF.

Jérôme complète en posant la question sur qui a vraiment du pouvoir dans les CAF.

Sylvie réagit en racontant que le courrier de réponse aux participants à la démarche va être signé de la direction. Sylvie a posé la question Sylvie dans le courrier, c'est la direction qui va répondre. Se pose effectivement la question de la place des administrateurs dans cette réponse. On voit bien que l'organisation relève de la direction, et le CA traite des budgets. On peut se poser la question de l'espace de débat existant, ou pas, dans les CA des CAF. Dans le Pas de Calais, ils ont la chance d'avoir une direction qui a validé cette démarche.

Secours Catholique.

On passe à la deuxième présentation : Jean présente ce qui se fait en termes d'accès aux droits au Secours Catholique.



L'accès aux droits est dans le projet national du Secours Catholique. Le projet national décrit les changements visés pour transformer la société : l'un d'eux est l'accès aux droits. Cela passe, au niveau de l'action du Secours Catholique, par une inflexion des aides et par une approche systématique d'accompagnement et de plaider pour l'accès aux droits ». Il y a différents registres d'action :

Le premier registre est dans l'évolution des pratiques. On a fait l'option de passer du « faire pour » au « faire avec », de l'aide à l'accompagnement, à l'action collective et l'accès aux droits. Cela prend du temps, les bénévoles qui viennent s'engager au Secours Catholique ne sont pas toujours mus par l'optique de l'accès aux droits, ils sont souvent plus là pour aider leur prochains. C'est une réalité du réseau Secours Catholique. Et cela veut dire

aussi que se dire que la mission du Secours Catholique est l'accès aux droits n'est pas une évidence pour les équipes locales, mais cela avance.

Sur le champ de l'aide alimentaire, de l'aide au logement, de l'aide à payer les factures de chauffage ou d'EDF... il y a une évolution des pratiques pour sortir de l'assistance pour aller à accès aux droits. Cela se traduit notamment par de l'aide à de l'accompagnement individuel, auprès de Pôle Emploi et des autres organismes. Cela se traduit aussi par le passage de l'individuel au collectif. Il y a ainsi des commissions des aides qui relisent leurs pratiques : par exemple, elles voient que les demandes d'aide pour énergie augmentent, donc ils s'interrogent sur cette augmentation et ce qu'il y a derrière. Au lieu de rester dans la réponse sous forme d'aide individuelle, elles se posent la question de comment traiter au niveau du département pour qu'il prenne en charge cette question.

Le deuxième registre est le « penser avec ». C'est d'ailleurs un autre axe de notre projet national, le carrefour de savoirs. Le Secours Catholique met en place les démarches pour cette expertise partagée sur accès aux droits. Par exemple lors du « grand débat national », le Secours Catholique s'est emparé de l'opportunité et a organisé 200 débats locaux, avec des personnes qui ont l'expérience de la précarité et des bénévoles engagés sur « en quoi le mouvement des Gilets Jaunes nous rejoint, rejoint nos colères et nos indignations, et qu'est ce qu'on a à proposer ? ». Une synthèse a été faite et remontée au niveau du gouvernement, avec un certain nombre de recommandations. Cela n'a pas été sans impact. La demande

de proximité des services publics n'est pas pour rien dans la promesse présidentielle d'avoir ces Maisons France Public dans chaque canton. Il reste bien sûr à voir la réalité de la mise en œuvre.

Un autre exemple de ce recueil d'une expertise partagée. Chaque année, le SC fait un rapport statistique sur les situations de pauvreté, et on s'est aperçu qu'il y avait un taux de non recours très élevé, plus que dans le reste du pays, pour le RSA (40% des personnes qu'on reçoit) ou les alloc familiales (25%). On essaye de comprendre avec les personnes concernées pourquoi ce non-recours, mais aussi si le Secours Catholique fait ce qu'il faut pour l'accès aux droits. Une enquête est en cours dans plusieurs délégations

Encore un exemple : la démarche autour de la protection sociale, et la rencontre du 27 avril 2018, "Merci de nous écouter", dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle va donner lieu à deux publications, l'une à vocation interne, l'autre externe, avec des recommandations.

Enfin, dernier exemple de cette construction d'expertise, sur les suites du pacte de Marrakech, de septembre 2018, sur les droits des migrants. La France a signé ce pacte qui engage les États signataires à assurer l'accès à un ensemble de services essentiels. Mais c'est à chaque État de définir ce que sont ces services essentiels. Le Secours Catholique a mis en place un processus avec les personnes exilées pour identifier où était le curseur, quels étaient ces services essentiels. C'est une contribution qui sera dans le prochain rapport statistique.

Le troisième registre serait celui de « l'agir politiquement ensemble ». C'est ce qui a pu se faire par exemple dans la démarche autour des CAF, à Saint Briec, en Côtes d'Armor. Il y a eu un processus de réflexion avec les personnes sur leur expérience avec la caf, des difficultés qu'ils rencontraient,... Ils se sont posé beaucoup de questions sur qui est légitime pour aller rencontrer la CAF. Finalement, la délégation a été composée de salariés et de membres des bureaux, car les personnes accueillies ne se sentaient pas la légitimité.

Ils se sont d'abord heurtés à un mur, ensuite il y a eu un article dans Ouest France, qui a un peu pourri la CAF, et celle-ci a réagi. Cela a ouvert une porte, un dialogue s'est engagé (sur les ruptures de droit en particulier), il y a eu une prise de conscience de la CAF locale de l'intérêt de prendre en compte l'expérience des ayants-droit. Mais il y a eu aussi un constat non pas d'échec, mais que cela n'a pas beaucoup avancé dans les pratiques de la CAF, que la CAF locale a renvoyé à un système de contraintes qui lui échappait car c'étaient des consignes nationales. Il reste au Secours Catholique de reprendre cette balle pour mener maintenant la bataille au niveau national.

L'autre difficulté rencontrée dans cette action est que les personnes venaient des 4 coins du département, avec des problèmes de mobilité ou de garde, du coup c'est difficile de mener une démarche de ce type dans la durée. On s'aperçoit de la précarité de ce type de démarche politique conjointe.

Un autre exemple, peut être plus porteur, mais sans doute car le public était plus « captif ». C'est l'action menée par Le Cèdre, à Paris, centre d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés. Les personnes y viennent régulièrement.

Le centre faisait d'abord de l'accompagnement individuel, puis ils se sont rendus compte qu'ils étaient débordés par le nombre de demandes et que, de plus, l'accompagnement individuel se soldait le plus souvent par un échec. Ils ont pris conscience ensemble qu'il valait mieux un accompagnement collectif et une action politique. Le matin, quand ils accueillent les personnes, ils renvoient vers des réunions d'information sur les droits, et proposent à ceux qui veulent de s'engager plus, avec trois actions

- un testing téléphonique aux plateformes qu'il faut appeler pour avoir un rendez-vous (les plateformes téléphoniques étant la nouvelle forme des listes d'attente qui se formaient devant les préfectures), pour montrer à l'OFII que l'accès aux droits était inopérant. Cela a fait aussi l'objet d'un contentieux juridique et l'OFII a été contraint d'augmenter ses effectifs
- une grève de tous les lieux d'accueil, au printemps dernier. Face au nombre de demandes et à l'impossibilité pour les centres de répondre à toutes. Cela a été une décision concertée de tous les lieux d'accueil, avec les personnes concernées. Cela a donné lieu à une mobilisation collective, avec les slogans préparés ensemble, etc. On est là dans le « pré-accès aux droits », ce sont des populations à qui les droits ne sont même pas reconnus.

- Une bande dessinée parue hier : Le Cèdre fait de plus en plus face à une population empêtrée dans le règlement de Dublin, qui renvoie les demandeurs d'asile d'un pays européen à un autre. Les personnes concernées ont tenu à expliquer les situations kafkaïennes, absurdes qui est la leur, avec leurs mots, à partir de leurs histoires. Le groupe s'est réuni plusieurs fois, et une dessinatrice a raconté leur histoire. C'est une BD qui a vocation à être diffusée aux décideurs.

Le dernier levier de l'action sur l'accès aux droits est l'action contentieuse. Avec l'idée claire que ce que l'on recherche c'est moins de résoudre une action individuelle que de faire bouger des lignes.



Avant le débat, on accueille Hélène, qui vient d'arriver.

Jérôme propose, plutôt qu'un débat mouvant, de faire un tour de questions et remarques. Qu'est ce que cela nous apprend, qu'est ce qu'on fait différemment ? Avec l'attention à ce que chacun puisse parler.

Chantal est impliquée depuis 15 ans au SC de Vénissieux, qui est une zone de grande pauvreté, avec beaucoup de migrants. Elle donne trois exemples de leur action.

Dans la commission des aides, on nous interpelle beaucoup sur des droits que les personnes n'ont pas obligatoirement complètement. Par exemple une personne séparée n'a pas la pension du mari, et les démarches n'ont pas été faites à la CAF pour avoir l'allocation de soutien pour l'enfant. Chantal interpelle les travailleurs sociaux sur ces situations de droits qui n'ont pas été traitées

Un autre exemple est celui des personnes sans papier, qui ont besoin de circuler. Avec l'AME, il y a des possibilités d'abonnements pour la mobilité. Une fois par trimestre, on élargit, et on fait des abonnements à des gens qui ont la CMU, par ce que cela nous paraît fondamental qu'ils puissent se déplacer pour leurs droits

Enfin, il y a trois personnes qui font un travail d'écrivain public. Mais cela va beaucoup plus loin, ils travaillent à interpeller les structures, faire des recours....

Denis pose une question par rapport à la dimension nationale du SC. Aux Centres Sociaux, on essaie de faire bouger les choses par le local ou le départemental. Est-ce que quand on est SC, qu'on a une reconnaissance et une force en termes de nombre, cela produit quelque chose de faire du plaidoyer national, de faire bouger des lignes au niveau de la loi ? Jean citait l'exemple du testing et de l'OFII.... Et il a dit que cela avait amené l'OFII à bouger, à recruter du personnel... Est-ce que c'est quelque chose de rare ou est-ce qu'on peut constater des effets du plaidoyer national ?

Bernard fait remarquer que si le plaidoyer marchait à tous les coups, on ne serait sans doute pas là aujourd'hui. Mais il y a de belles victoires. Par exemple dans le plan pauvreté 2012, avoir obtenu, avec d'autres, une augmentation de 12,5% du RSA, c'est pas rien. Cela compte dans la vie des gens.

De la même façon, les Points Conseil Budget, l'encadrement des frais bancaires, même si ce n'est pas totalement satisfaisant, cela compte aussi pour la vie concrète des gens. Ce sont des plaidoyers sur lesquels le SC a été leader. Il y a aussi des résultats très locaux, comme faire bouger la qualité d'accueil du CCAS.

On est toujours à la peine quand il faut raconter les belles histoires du plaidoyer, mais au fond, cela marche. On pourrait aussi citer l'automatisme du tarif social d'énergie. Maintenant, le dispositif a évolué mais cette automatisme a été une victoire du SC

Olivier se pose la question de la stratégie : y aller seuls ou en faisant un pacte avec d'autres organisations, pour agir au niveau local, départemental et national ?

Pour **Laurent**, le SC peut servir à faire plateforme, tant au niveau local que national. Car il arrive à se naviguer entre ceux qui sont assez radicaux et ceux qui le sont moins. Il donne l'exemple des bidonvilles à Calais. Le SC était très présent dans la coordination. Cela impliquait du travail avec les migrants, une interpellation de la presse, et une articulation nationale pour traîner l'État devant le Conseil d'État qui a abouti à une décision favorable. Pour Laurent, il est essentiel de faire des articulations stratégiques au niveau de la mobilisation citoyenne et du lobbying et du plaidoyer.

Laurent donne un autre exemple, sur le territoire des Hauts de Seine. En 10 ans, le SC a monté un collectif avec l'ensemble des associations locales. Il y a pas très longtemps, le gouvernement a donné des consignes qui se sont traduites par le fait qu'un certain nombre de femmes et enfants se sont retrouvés à la rue des hôtels et hébergements d'urgence. Au travers de ce collectif, le SC a réuni une soixantaine de familles qui ont réfléchi ensemble, ont été voir ensemble la préfecture et ont obtenu des changements par rapport à ces situations.

Pour le SC, c'est le fait de dire qu'on est avec les personnes, mais on est aussi avec d'autres, dans une forme de radicalité possible, en essayant de jouer sur différents registres. Aujourd'hui, il n'y a pas de recette pour gagner, il faut souvent mêler les palettes et les formes d'action.

Bernard complète en insistant sur la volonté de travailler en partenariat et en collectif. Le SC a aussi un atout qui les situe un peu différemment de certains autres réseaux, c'est le fait d'être très peu dépendants des fonds publics. Cela aide, et parfois, le SC apparaît comme jouant seuls, mais c'est parce qu'il est celui qui peut s'exposer un peu plus car il ne craint pas pour ses ressources

Laurent complète en rappelant qu'électoralement , le SC représente les cathos. A certains moments, cela peut peser.

Fulbert rappelle qu'il y a le projet national, mais aussi les projets de délégation qui sont articulés avec le projet national, mais tenant compte des spécificités du territoire. Le combat est mené à tous les niveaux.

Fulbert donne l'exemple de l'Île de France et la délégation de Seine Saint Denis. Le contexte de chaque délégation de l'Île de France est différent. On essaye de s'organiser avec d'autres associations pour que le plaidoyer soit audible. On sait que les préfectures se parlent entre elles. Pour donner une réponse à une demande, le préfet peut s'inspirer d'un exemple de ce qui a été fait ailleurs. Face à cela, les délégations s'entendent entre elles pour parler d'une seule voix.

Sur la question de l'accès aux droits, **Bernard** rappelle l'un des grands principes d'action du SC, qui vient du fondateur du SC et qui dit « ne pas donner en charité ce qui est dû en justice ». C'est un vrai moteur dans une logique d'accès aux droits.

Fiammetta pose la question sur la structuration du SC et des "petites victoires" qui existent mais qui peuvent être invisibles pour les personnes concernées. Est-ce que le SC a des difficultés, des décalages, de mécontentements sur cette question ? Quelle communication d'espoir pour dire que cela vaut le coup de continuer à se battre car il y a des petites victoires même si on ne les voit pas, y compris dans le quotidien ? A APF France Handicap, le mouvement des Gilets Jaunes a fait ressortir de très fortes colères de la part des personnes en situation de handicap, qui peuvent reprocher aux grosses associations le fait de ne pas travailler pour leur quotidien. Ils ne voient pas le bénéfice pour eux des actions de lobbying, de revendication des Associations nationales.

Jean répond de façon plus personnelle (car cela fait moins d'un an qu'il est au SC). Il fait le même constat. Dans le champ de la lutte contre la précarité, il y a beaucoup de gros mastodontes, et un risque de confiscation de la colère. Par exemple dans les négociations sur le RUA, ce sont des gens comme Jean qui y vont. Ils peuvent partager la colère, mais ce ne sont pas eux qui vivent les situations. Dans d'autres champs, il y a une diversité des répertoires d'action, comme dans le champ du mal logement, où il y a le DAL par exemple. Mais sur la grande précarité, c'est un point de vigilance à avoir sur la question de la représentation, et la confiscation de la parole. C'est une vraie question

Jérôme cite l'exemple de Calais, où il y a eu une vraie alliance entre les organisations et les personnes concernées.

Pour **Laurent**, structurellement, on est organisés pour confisquer ce pouvoir, cette parole. On y échappe quand localement il y a des militants qui ont la capacité, envie, désir... de porter cette question. Comment peut-on structurellement soutenir des mouvements avec une forme de liberté et d'autonomie propre, et une capacité d'interpellation plus forte que celle que le SC prendrait spontanément.

Bernard revient sur la question des victoires du plaidoyer, en se posant la question de tout ce qui se passerait si on était pas là en résistance, en opposition à ce que tentent de faire différents gouvernements. Une première victoire est parfois d'empêcher qu'une mauvaise idée aille trop loin.

Jérôme se demande comment on fait vivre parallèlement ou conjointement le fait d'emmener des gens dans le plaidoyer alors que pour eux, l'urgence est celle du lendemain. C'est à dire la question des temporalités, celle de l'urgence du quotidien et celle du plaidoyer, où on doit se rapprocher au rythme des institutions. C'est une des conditions pour ne pas confisquer la colère. C'est une question qui se pose à nous tous.

Pour **Fiammetta** cela se complique aussi du fait du développement de toute une flopée de petites associations, et une défiance envers les grandes associations qui sont assimilées à l'institutionnel. C'est criant dans le monde du handicap.

En réaction aux présentations et débats, **Barthélémy** demande s'il y a des personnes de la CAF dans le groupe. Ce serait important de l'envisager....

Amélie revient sur la force des personnes qui sont en difficulté, et comment faire pour arriver à une action plus collective. Dans les groupes, les personnes disent "seul je n'y arrive pas". Quand on va seul à la CAF pour dire qu'on rencontre telle ou telle difficulté, il y a peu de chances qu'on soit entendu. Cela amène les gens à s'organiser en collectif. Se dire qu'il y aura plus de force et plus de chance d'être entendu en y allant ensemble. Ensuite, le sentiment d'appartenir à un groupe et ne pas être seuls face à la difficulté permet de continuer à se mobiliser.

Un fait une pause....

Aequitaz et le Collectif de la huppe



On reprend avec **Jérôme** qui nous emmène dans la Drôme pour nous présenter l'action menée par le collectif de la Huppe

Cela commence avec l'action « Une boussole, des cartes et les étoiles », où on accompagne les gens dans leurs projets, professionnels ou de recherche d'activité, avec des outils poétiques et créatifs. Par ailleurs on discutait avec les pouvoirs publics de ce qui freinait le fait que les personnes puissent - ou pas - rejoindre une activité, et qui était de l'ordre des politiques publiques (mobilité, santé...). Les gens avançaient personnellement dans leur projet, et tous ensemble on essayait de faire une action qui faisait progresser la société vers un peu plus de justice et un peu plus de douceur.

Au bout de 4 ans, on a arrêté le partenariat avec le Conseil Départemental qui nous forçait, d'année en année, à n'accueillir plus que des bénéficiaires du RSA.

Parallèlement, il y a deux histoires :

Une personne vient nous voir et nous raconte qu'elle est passée, selon ses mots, en « conseil de discipline ». Elle raconte que la première fois où elle rencontre son référent RSA, il lui demande tout de suite ce qu'elle voulait faire, et elle a répondu qu'elle voulait travailler avec des gamins. Mais en fait, elle ne peut pas le faire, et elle n'a jamais osé le lui dire. Cela a été inscrit dans le contrat, elle a été inscrite à une formation, où elle a été le premier jour mais n'y est plus jamais retournée. Elle s'est retrouvée convoquée à une Équipe Pluridisciplinaire. Elle vient nous voir en disant qu'elle va perdre tous ses droits, son logement.... En cascade, la dégringolade.

Et puis on rencontre un autre gars qui nous reparle des conseils de discipline, en nous disant que pour lui, ça lui est arrivé, il y a 10 ans. Il a été convoqué trois fois, et la troisième fois, il est allé au bord de la rivière et a mis le feu à ses papiers. Du coup, il a perdu tous ses droits, plus de logement, plus de droits à la santé. Il a mis 8 ans à s'en remettre.

Avec ces deux histoires là, on s'est dit qu'on allait essayer d'aller au bout, analyser comment cela se fait que cela puisse exister. On a fait plusieurs choses

- on a écouté les témoignages, on s'est dit que ce n'était pas juste
- on a étudié la loi sur le RSA. Et on a vu qu'il est dit que cette loi, c'est une loi pour lutter contre la pauvreté. Et on s'aperçoit que dans la loi, il est inscrit qu'il y a un contrat qui est librement débattu, mais où il y a plein de clauses de sanctions qui se sont rajoutées au cours des années, depuis 1988 et le RMI. Au départ, il y a vraiment l'idée que les gens ont des droits, et la collectivité a un devoir d'insertion. Mais au fur et à mesure, le devoir est transmis sur les gens : ce sont les gens qui ont de plus en plus de devoirs et de contraintes.

En 2008, il y a un décret qui dit qu'on peut couper jusqu'à 50 % du RSA, en 2013, les pouvoirs publics, pensant que ce n'était pas suffisant, ont augmenté ce taux jusqu'à 80 %. Dans la tête de beaucoup de

gens, le RSA c'est le minimum pour survivre, mais cela reste conditionné à une recherche d'activité, et à une part d'arbitraire : « si vous ne faites pas suffisamment d'effort »

On a étudié la loi, et on a colorié en vert ce qui nous semblait utile, et en rouge, ce qu'on aurait aimé changer dans la loi. Mais on est tout petits, et dans la Drôme, donc changer la loi, ce n'est pas forcément jouable.

Dans ce qu'on a colorié en vert, il y a le fait que toute personne a le droit d'être accompagnée quand elle est convoquée dans les équipes pluridisciplinaires. Personne ne le sait. On dit qu'on va s'accrocher à ce bout là, et on fait deux choses :

On va chercher des chiffres. On trouve les chiffres de 2013. Au jour d'aujourd'hui, on n'a toujours pas les chiffres actualisés, le département refuse de nous les envoyer. En 2013, Il y a 1300 sanctions prononcées, 1000 sont du non accès aux droits 27 sont des cas de fraude avérées et le reste (250 à 300) le non respect du contrat. Le fait qu'il y a eu un contrat passé, que la personne n'a pas respecté son contrat, et pour cela, on va la couper pendant 15 jours, un mois, deux mois, de 50 % du RSA.

Puis il y a des gens qui nous racontent comment se passent les équipes pluridisciplinaires. On a « joué » les équipes pluridisciplinaires : on essayait de voir comment se passaient les équipes pluridisciplinaires, on les jouait une première fois, puis on les rejouait en se demandant comment ce serait avec un accompagnement.

Sylvie demande si ce sont des équipes ou des conseils disciplinaires.

Jérôme explique que cela s'appelle des équipes pluridisciplinaires car il y a des personnes de différents organisations et institutions. Mais les gens appellent les conseils disciplinaires. Cela leur rappelle le collège et cette instance de sanction que tout le monde connaît et a craint...

Le projet s'est tissé autour de deux axes :

– Formuler 10 conseils pour permettre aux gens de bien gérer l'entretien où on écrit le contrat.

Ce sont des conseils qui peuvent paraître bateau, mais qui peuvent aider les personnes. Par exemple ne pas se laisser imposer le tempo dans l'entretien et systématiquement, relire le contrat à la fin, même si le conseiller est pressé parce qu'il a trop de dossiers à gérer.... On a une capacité de résistance en restant assis sur sa chaise et en demandant à relire. Un autre conseil est juste de connaître nos droits, ou encore oser exprimer son projet et ses émotions.

L'idée là est d'être dans le préventif, de construire une alliance avec les personnes qui nous accompagnent, et ne pas se laisser guider ou presser par eux.

– L'autre axe est dans le curatif : être accompagné pour préparer et être présent pendant les réunions des équipes pluridisciplinaires, pour transformer la réunion d'instance de sanction à instance où on va refaire le contrat.

Le contrat est un contrat d'engagement réciproque. On s'est attaché sur cette idée là, en disant que pour qu'il soit réciproque, cela demande que les gens soient accompagnées et préparées.

Les deux actions qu'on va mener :

- On va éditer un manifeste et un flyer.

On rencontre mardi prochain le Conseil départemental, à qui on a envoyé le manifeste. On ne sait pas comment cela va se passer. Ce qui nous intéresserait de est de savoir si on partage le constat. Serait-on d'accord pour dire que pour les 250 personnes qui ont été sanctionnées, cette sanction est contre-productive, pour elles et pour le Conseil Départemental. S'il y a du déni, on leur demandera de nous fournir des chiffres.

Il y a des textes, un règlement intérieur pour les équipes pluridisciplinaire. Il y a une charte déontologique des référents qui accompagnent les gens au RSA. mais l'institution a refusé de nous les donner. On les a eus car on a des alliés dans l'institution.

Il y a un système où on contrôle les gens. Et le projet des gens vient se fracasser contre la pression qu'ils subissent. Les gens se démontent, adoptent un projet qui n'est pas le leur car à un moment, ils ont peur

de perdre le peu de ressources qui leur permet de survivre. Ils ne rentrent pas dans une relation d'accompagnement qui serait une relation sincère. D'où le jeu de dupes, on a perdu à l'avance, on fait semblant de jouer un jeu mais où on n'est pas dans une relation franche.

Le mot dupe vient de l'oiseau la huppe, d'où le nom du Collectif.

Le collectif va faire un outil de prévention, à diffuser en 2.000 exemplaires. On va chercher les réseaux, vos réseaux, pour le diffuser. Pour donner aux gens des clés pour avoir plus de pouvoir dans la contractualisation avec les institutions. C'est à destination des personnes qui sont au RSA, mais aussi ceux qui sont à Pôle Emploi.

- Le deuxième axe d'action est de monter une session d'auto-formation de trois jours pour des personnes qui voudraient être accompagnateurs des personnes dans les équipes pluridisciplinaires.

Il ne suffit pas d'être volontaire, il y a la connaissance de la loi, mais aussi des histoires de stratégie. Quelle est la bonne posture de l'accompagnant ? L'accompagnant peut contribuer à écraser la personne, si elle parle à sa place, par exemple.

Deux journées avec des mises en situation, qui permettront aux personnes d'être bien postées, et d'avoir deux ou trois clefs, à partir de ce qu'on sait aujourd'hui sur la façon dont se passent les ED. Par exemple, là aussi, ne pas se faire imposer un tempo. Ou encore, faire parler tous les gens autour de la table, pour qu'il y ait une pluralité de points de vue et qu'on cherche une solution à l'incompréhension vécue par la personne.

On prend un tour de questions de clarification.

Olivier pose la question sur le terme réciproque. Cela semble unilatéral : l'allocataire ou le bénéficiaire est un peu comme chez le médecin, où on lui dit unilatéralement de prendre telle ou telle pilule. Est ce que le département s'engage aussi ? Est ce qu'il y a une réciprocité ?

Jérôme répond que la réciprocité est dans le contrat, mais la loi oblige la signature du contrat dans le mois après l'orientation de la personne. Comme les référents ont trop de personnes à suivre (160!), quelques fois juste un rendez vous de 10 minutes, ce qui ne laisse pas le temps d'un contrat librement débattu et d'un vrai accord. Si l'AS est bonne, elle va faire un contrat avec la possibilité pour la personne de prendre le temps de mûrir son projet, en allant rencontrer des professionnels, en faisant des ateliers, etc. . Dans d'autres cas, il prend la première idée qui sort de la tête du bénéficiaire, et qui n'est pas forcément la bonne idée.

Amélie remarque qu'il y a aussi des contrats d'engagement type, qui sont déjà préremplis, et où il a juste le nom à remplir et à faire signer.

Zoé demande qui est dans l'équipe pluridisciplinaire, et qui sont les accompagnants

Jérôme répond. Par la loi, l'équipe pluridisciplinaire est présidée par la CLI (Commission Locale d'Insertion) qui dépend du Département, et il y a des représentants d'associations du monde de l'insertion. Dans la Drôme, il y a des représentants de la Mission Locale. Par la loi, il y a deux représentants des bénéficiaires du RSA, ce qui de fait est rarement le cas. Par la loi, ils devraient être formés pour jouer ce rôle là, ce qui n'est pas le cas.

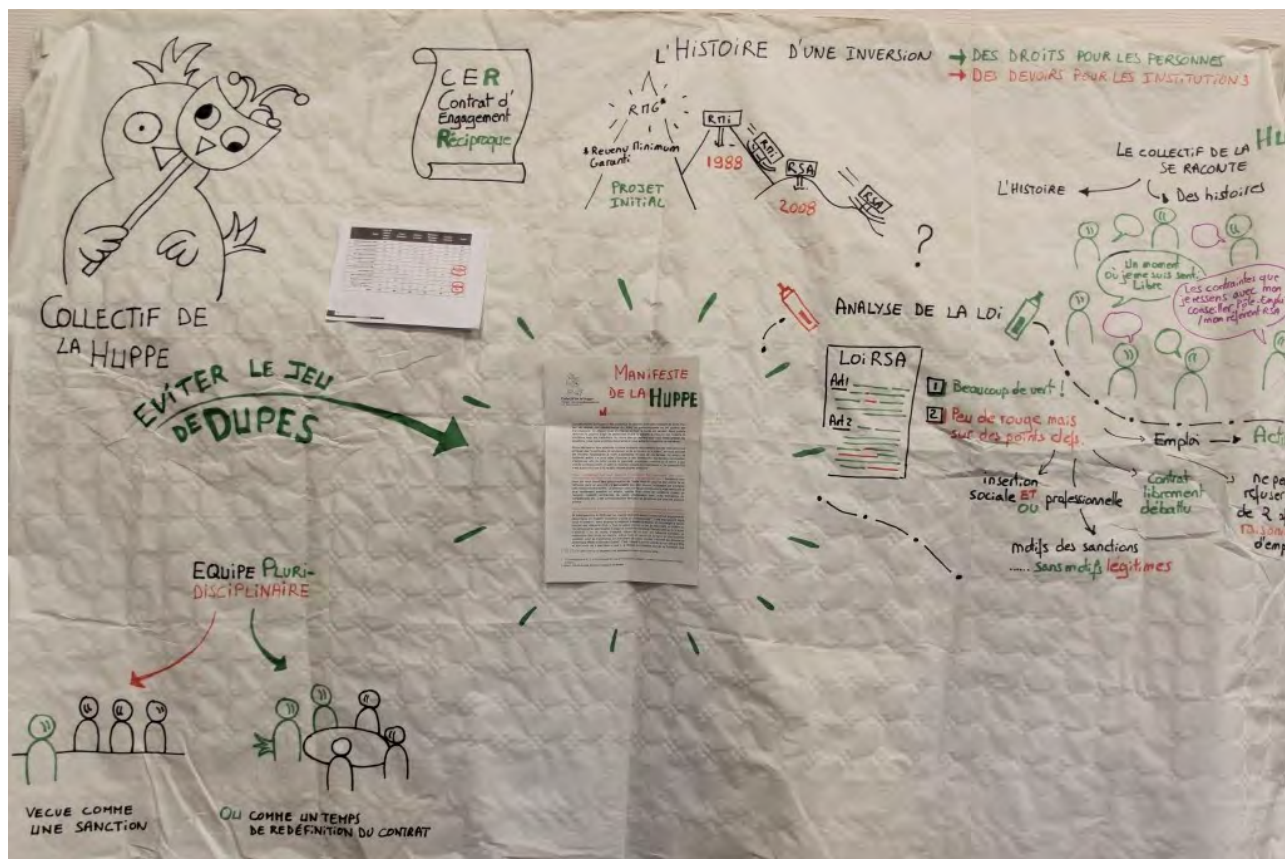
Jérôme indique aussi que ce qu'il a présenté est l'exemple de la Drôme. Dans la Drôme, il y a quatre territoires d'action sociale, et chaque territoire fonctionne un peu différemment. Le fait de ne pas s'être entendus sur le contrat est une responsabilité partagée, il faudrait se servir des équipes pluridisciplinaire comme un espace pédagogique plutôt que de sanction et de contrôle.

Pour ce qui concerne les accompagnant, dans leur cas, ce sont les membres du collectif, soit des personnes qui vivent au RSA et qui ont envie de jouer ce rôle, mais avec une vraie attention aux risques à jouer ce rôle, que le fait qu'ils soient accompagnants ne se retourne pas contre eux. Cela peut être aussi les professionnels d'Aequitaz, artisans de justice sociale, mais aussi des citoyens

Lambda qui sont indignés par la situation, qui ont rejoint le collectif et qui acceptent de donner un peu de leur temps.

Zoé demande s'il n'y a pas d'AS ou de personnes du département dans le Collectif.

Jérôme répond qu'ils ont plein d'allié.e.s AS, mais ils ne peuvent pas être dans le collectif.



On passe à 20 minutes de débat mouvant.

Ce qui m'inquiète

- **Peter** fait le lien avec la présentation du Secours Catholique, on essaye comme asso, d'associer les personnes qui vivent les situations, pour trouver la cause du problème, et comment le résoudre, mais Peter se demande, si cela dure trop longtemps pour avoir une solution, on ne voit plus le lien direct entre les initiatives prises, la participation, et le résultat final, est-ce que cela ne rend pas plus difficile pour de nouveau encourager les gens à participer dans le processus ? Quand cela arrive après deux ans, et le résultat minime.... Si on reprend le schéma du sc, il y a le niveau local puis le niveau national, mais il y a les autres étages aussi, le niveau européen, et même international. La chaîne devient encore plus longue, et le temps entre les initiatives et l'éventuel résultat.
- **Hélène** trouve cette histoire d'équipe pluridisciplinaire un peu arbitraire. On a beau accompagner les personnes, mais si la personne ne maîtrise pas... Sur les formations, comment elle peut être en capacité de maîtriser en trois jours sa situation ? Trois jours, c'est un peu light.

Ce qui me met en colère

- **Méliné** a eu du mal à se positionner, ce qui l'enthousiasme c'est la démarche et les actions engagées, ce qui la questionne c'est jusqu'où des acteurs associatifs et bénévoles peuvent agir à la place de l'Etat et ça lui fait peur. Elle a choisi la colère car ce qui motive ce collectif est l'indignation.
- **Olivier** est très en colère car c'est un marché de dupes. Depuis des années, de la création du RMI jusqu'au contrat d'engagement réciproque. On pourrait aussi parler des marchés publics, des plans départementaux d'accompagnement vers l'emploi, de la formation, de l'insertion... Quelle que soit le public, le marché de dupes, ce sont les cascades, tout est dilué entre ceux qui ont la responsabilité d'appliquer un droit universel et tous les organismes qui répondent aux marchés publics.... Pôle emploi est content d'avoir des prestataires pour cet accompagnement car on n'a plus la photo qui montrerait que Pôle emploi n'a plus les moyens d'accompagner dans la dignité les personnes qui ont des droits. C'est la même chose pour les assistantes sociales qui ont leur métier dévoyé, elles deviennent des contrôleuses des parcours, au lieu d'en être des accompagnatrices.

Mais il pourrait aussi se placer du côté de l'enthousiasme, car la démarche du collectif de la huppe est dans la dignité

- **Amélie** rejoint la colère sur la déresponsabilisation des organismes publics de leur propre responsabilisé chacun et le fait de donner aux assistantes sociales une responsabilité de contrôle. Ce n'est pas logique

Ce qui m'enthousiasme

- **Laurent** aime la méthode, la lecture longue de l'évolution, le fait de travailler avec les personnes, la dimension concrète, la manière de faire. C'est chouette.
- **Denis** pense qu'on peut aussi sortir de la colère à travers des démarches comme celles-ci. Ce qui le rend enthousiaste, c'est de voir dans la démarche comment on travaille collectivement le fait de redonner du pouvoir aux gens et de rééquilibrer les places dans ces instances là. Il se pose la question sur la manière dont la suite va se mettre en place.
- **Chantal** aime le fait que quelqu'un qui se voit avec une perspective de seulement 50 % du RSA, et qui sait ce que cela représente (dettes,...) puisse dépasser cette situation d'angoisse, avec un accompagnateur qui ne le lâche pas, et découvrir qu'il peut renégocier les choses, et récupérer des droits.
- **Fiammetta** pourrait être dans la colère, parce qu'on a vraiment tendance à utiliser le terme contractualisation, qui est une notion juridique qui veut dire quelque chose lorsqu'il y a égalité entre les contractants, mais dans bien des situations ce n'est pas le cas. Elle est enthousiaste car la notion d'accompagnement de la personne rééquilibre le positionnement, dans la relation contractuelle, de la personne demandeuse et de l'institution en face qui est beaucoup plus forte qu'elle.
- Pour **Jean**, la colère est le moteur. Mais dans le contexte de la concertation sur le RUA, sur le service public insertion... il y a ce discours qui vise à faire porter la responsabilité de la pauvreté par le pauvre. Ici, on a un dispositif qui va au cœur de la supercherie du jeu de dupes, du dévoilement de l'asymétrie dans l'approche contractuelle. On a on a quelque chose qui mériterait de réfléchir aux stratégies de médiatisation. Arriver à montrer, lister les cas d'asymétrie où les gens se sont retrouvés en situation imposée, pour discréditer le discours gouvernemental.

Ce qui me pose question

- **Françoise** était sur le questionnement. Elle rebasculait sur l'enthousiasme. Avec tout de même le questionnement sur comment cela peut permettre de faire bouger dans d'autres départements et à plus grande échelle., alors qu'en même temps la gestion des dispositifs se fait par département.
- **Sylvie** a la même question de Françoise sur comment cela peut permettre de faire bouger dans d'autres départements. Elle voit des pistes. Dans le nord, les Centres Sociaux sont dans les équipes pluridisciplinaires. Elle se demande comment cela se passe...

Par ailleurs, dans certains centres sociaux, il y a des personnes dont le métier est d'être accompagnantes référents RSA. Ce qu'elle constate, c'est que certains d'entre eux ont fortement la posture du contrôleur. Il faut accompagner ces professionnels à changer de posture ou sinon aller ailleurs, et soutenir ceux qui sont coincés entre l'injonction du financeur et ceux qu'ils accompagnent.

- **Zoé** rebondit sur les équipes pluridisciplinaires. Elle se réfère aux expériences menées dans une université américaine, de test où des étudiants donnaient des chocs électriques à d'autres, et où ces étudiants se permettaient d'aller très loin dans la douleur car c'était un test et permis par l'université. Vu l'historique de l'action sociale, elle ne comprend pas qu'on puisse avoir des choses comme cela.
- **Elsa** est enthousiaste par cette expérience, cela fait écho avec le Forum sur l'insertion qu'elle coordonne. Leur rôle est de faire un travail collectif avec les allocataires du RSA et de former les représentants des allocataires du RSA qui participent aux équipes pluridisciplinaires. Leur rôle est compliqué. Elle se pose la question de qui va avoir envie de se former pour cela, pour ce rôle qui est difficile.

Elle se pose aussi la question des effets de l'action : comment faire bouger les politiques du département ? Dans le Nord, ils rament là dessus. Dans le nord, quand chaque représentant du RSA prend la parole, il est soutenu par la FCSF et l'URIOPSS qui appuient ce qu'ils disent. Malgré cela, c'est compliqué, d'autant plus que les cas sont traités « en masse », par exemple « les 800 personnes qui sont dans la case maladie », il n'y pas le temps d'être dans analyse des situations individuelles.

Jérôme remercie le groupe pour les remarques, c'est très encourageant. Il réagit en 4 points.

- Il réagit au témoignage d'Elsa, car sa colère de départ avait été le fait d'apprendre, en décembre dernier, qu'il y avait une équipe pluridisciplinaire de masse où 250 personnes étaient convoqués. Les 40 qui ne se rendent pas à la convocation sont sanctionnés de 50 % du RSA. Il s'est dit que ce n'était juste pas possible, il a mené son enquête personnelle, et voulait aller y jeter une bombe orale d'explosion de colère. C'est pas possible ! Ce collectif est né de cette colère.
- En réponse à Jean, la stratégie du groupe est de mettre en lumière un mécanisme qui est inhumain. Il pense que ce qui va donner des résultats, ce sont plus les 250 flyers qui vont circuler que les 6 équipes pluridisciplinaires qu'ils vont accompagner. Cela permet de mettre publiquement en lumière l'opacité.

Et plus le Conseil Départemental sera contre eux, plus cela marchera.

Par ailleurs, ils sont conscients que leur action relève de leur rôle à jouer, mais que la solution n'est pas à leur échelle. Il faudrait dissocier l'allocation de l'accompagnement pour être dans un accompagnement honnête. Avoir un filet de sécurité de 500 euros, inconditionnel, et point barre. Ce serait une réelle avancée.

Pierre Rosanvallon³ a dit qu'on a mis en place, progressivement, avec les politiques d'insertion, une forme de magistrature sociale ; On a transformé les métiers du social en des métiers de juge et de condamnation, là où n'est pas la vocation des personnes.

3 Pierre Rosanvallon, 1995, La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence, Paris, Seuil., 1995

- les Assistantes sociales sont nos alliées, pour la plupart, car elles-mêmes ne sont pas toujours au courant que les personnes qu'elles accompagnent sont convoquées en équipe pluridisciplinaire par leurs propres institutions. La personne qui est la principale alliée du bénéficiaire du RSA n'est pas à ses côtés pour cette épreuve.
- Les centres sociaux sont dans les Équipes pluridisciplinaires..... mais ce serait bien de vérifier leur positionnement. Quand on discute avec certains représentants des bénéficiaires du RSA, leur retour sur le positionnement des centres sociaux n'est pas toujours positif. Ce n'est pas de la malveillance, ils pensent bien faire, que ça leur fera se bouger, être remise dans le bon chemin.....

C'est sincère. Mais on a travaillé sur ces questions avec des personnes qui siègent dans les EP, et qui ont changé leur posture. Il y a une lettre d'une personne qui a siégé aux EP en Bretagne, une lettre de 4 pages, avec des arguments juridiques, politiques et humains. Elle termine ainsi « pour l'ensemble de ces raisons, jamais je ne prononcerai une suppression du RSA ». elle continue à siéger dans les EP. Mais en résistance. Elle part des droits de l'homme, et va jusqu'à l'esprit de la loi sur le RSA

Vanessa rappelle qu'on appelle ces instances « équipes pluridisciplinaires » car au départ ce n'est pas censé être un conseil de discipline.

Jérôme cite le livre « Souci d'insertion »⁴, pour analyser la pensée des personnes qui siègent dans ces instances. Ils classent les gens en 3 types de population : d'abord, ceux qu'on a renoncé à insérer. Ceux là, on ne les sanctionne même pas, ils sont passés par plein de dispositifs, ils rament, on les maintient dans une case sociale avec une allocation minimale. Et puis il y a les nouveaux pauvres. C'est eux qu'on va suspecter de ne pas faire suffisamment d'effort et c'est pour eux qu'on pense qu'en tapant dans le portefeuille, on va les remettre dans le droit chemin. Le troisième type de population est celle des « bons pauvres », ceux qui se plient au contrat et qui suivent l'ensemble des préconisations.

Dans 95 % des cas, ça se passe bien. Dans chiffres de 2013, pour 1.1000 allocataires, on parle de 250 personnes sanctionnées. Mais ce n'est pas acceptable.

APF France Handicap

*On passe à la présentation de l'APF France Handicap. C'est **Fiammetta** qui présente.*



Fiammetta va adapter sa présentation, car elle avait eu la consigne de présentation de quelque chose de plus institutionnel. La parole sera partagée avec Hélène, qui présentera la façon dont l'APF France Handicap a construit son projet associatif.

Fiammetta commence avec un tout petit peu d'histoire sur APF-France handicap. C'est une association qui existe depuis 1933, 4 jeunes handicapés (polio) qui refusaient l'exclusion des personnes handicapées. A cette époque la majorité de l'opinion considérait les personnes handicapées comme la sanction du péché. Être handicapé, c'était synonyme de solitude, isolement dans des hospices, impossibilité de d'étudier, de travailler, d'avoir une vie de famille... Ces quatre jeunes ont souhaité créer un lien amical entre les personnes handicapées et les autres. Au fond, les objectifs de l'APF France

Handicap sont aujourd'hui un peu les mêmes.

Dès l'origine APF France Handicap a fonctionné sur la base de deux piliers : agir, en proposant des solutions pour permettre aux personnes handi de s'insérer, de rompre l'isolement,... APF France Handicap a créé énormément de structures : 550 lieux d'accueil 15000 salariés. En même temps, l'association s'est structurée pour revendiquer. C'est une des seules associations qui n'est pas structurée en fédération. L'action militante est conjointe avec l'action de gestionnaire de services. C'est à la fois un

4 Isabelle Astier, Revenu Minimum et souci d'insertion, Paris, Desclée de Brouwer, 1997

plus mais aussi un grand défi de gérer services avec leurs contraintes notamment financières et d'avoir une parole suffisamment libérée pour revendiquer.

Le projet de l'association s'est construit sur l'idée que les personnes handicapées ne sont pas que des objets de soins mais sujets de droits. Ce sont des personnes à part entière, qui ont le droit de vivre comme tout le monde, de ne pas être réduite à son handicap ou à la maladie. On a un ensemble de projets associatifs qui dénotent de cette évolution. Le premier, c'était « agir ensemble », puis « agir en tant qu'acteur et citoyen ». En 2014, c'était « bouger les lignes pour construire une société inclusive ».

Le dernier projet associatif s'intitule « pouvoir d'agir pouvoir choisir ». C'est une approche par les droits fondamentaux qui prend comme point d'appui les conventions internationales, qui devraient être accessibles par tous. On aborde la question du handicap par le double prisme qui est à la fois comment on concrétise au quotidien les droits fondamentaux pour les personnes, et comment on reconnaît l'expertise individuelle et collective pour amener à une société inclusive. La gouvernance de l'association n'est portée et menée que par les personnes concernées. Il n'y a aucun salarié dans le Conseil d'Administration. Toute la structuration locale et régionale se fait de la même façon, avec des personnes élues concernées (handicap ou membres de leurs familles) qui oeuvrent à la mise en œuvre à la politique de l'association. C'est une gouvernance participative et démocratique. C'est la marque de fabrique de APF France Handicap.

La grande question est qu'il ne suffit pas de décréter « pouvoir d'agir pouvoir choisir ». Il faut permettre aux personnes de monter en compétence pour pouvoir exercer à la fois des fonction de revendication mais aussi exercer leur capacité à auto-évaluer leur situation et réclamer leurs droits. Pour cela, il y a un ensemble d'activités de formation, associatives.... tous les moyens possibles pour permettre aux personnes de devenir experts, de porter leur parole, et de porter la parole collectivement.

La vision de APF France Handicap sur la protection sociale : la situation des personnes handicapées est d'autant plus compliquée qu'il y a la question de l'accessibilité, au sens très large. En termes de santé, de compensation du handicap... les surcoûts sont très importants. On sait aujourd'hui que le handicap est une des premières causes de la pauvreté.

Les revendications de APF France Handicap partent toujours de cette notion fondamentale qui est que tout le monde a le droit à un niveau de vie décent. Il passe par un revenu d'existence, qui ne soit pas conjugué avec la compensation de leur handicap, mais qui permette de vivre, se soigner, se loger ... comme les autres, mais tout est plus compliqué du fait de la question de l'accessibilité. Toutes les actions de revendication, que ce soit le revenu existence, la compensation intégrale du handicap, notre analyse des politiques publiques, se font sous le prisme des droits fondamentaux, de la convention internationale des droits des personnes handicapées.

APF France Handicap utilise tous les leviers possibles, dont les voies de recours en ciblant des situations individuelles mais qui permettent de créer de la jurisprudence, ou encore une réclamation collective devant le Conseil de l'Europe pour violation droits de l'homme au titre de l'absence de mesures pour les personnes handicapées, une contribution à l'ONU sur les objectifs de développement durable avec la démonstration que les personnes handicapées aussi devaient être prises en compte dans les politiques publiques et les conférences internationales. Donc une action de lobbying élargi au niveau national, européen et international.

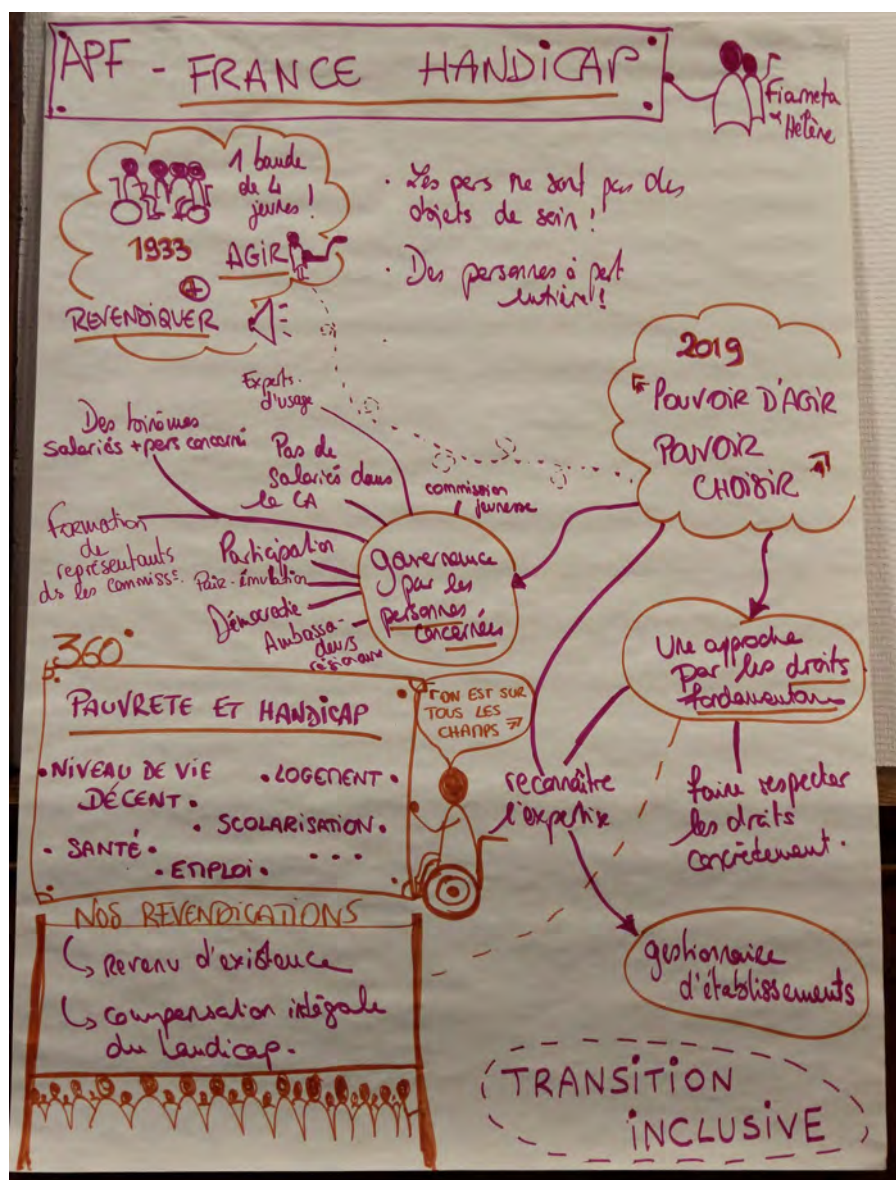
APF France Handicap est aussi une association gestionnaire. A ce titre APF France Handicap s'oblige à appliquer dans ses établissements les principes de l'approche par les droits fondamentaux, c'est à dire l'objectif de construire une société inclusive et solidaire. Cela passe par la déinstitutionnalisation, c'est à dire la transition inclusive, faire en sorte que les personnes puissent avoir le libre choix de leur mode de vie, de vivre où et avec qui elles le souhaitent. Or aujourd'hui les personnes handicapées sont encore orientées vers les établissements car elles ne peuvent pas bénéficier des services d'accompagnement dont elles ont besoin. Cela suppose certaines conditions, de réclamer à ce que la solidarité familiale ne prime pas sur la solidarité nationale, que les choix et modes de financement soient orientés non plus en termes de places dans les établissements mais de services de proximité sur le territoire . APF France Handicap combat aussi les restrictions en termes de compensation. La compensation du handicap est départementalisée, ce qui porte de fait une atteinte à la liberté d'aller et venir. En effet, le département

est à la fois évaluateur et payeur, alors il n'octroie de l'aide humaine que dans son département, et la personne est en quelque sorte assignée à résidence.

Dans toutes les instances, APF France Handicap forme des personnes qui les représentent, avec des personnes qui siègent dans les différentes commissions (CDAPH, commissions d'accessibilité, ...) et qui participent aux concertations nationales comme le RUA.

Hélène continue sur la façon dont APF France Handicap a construit le projet associatif. Hélène faisait partie de la commission jeunesse, et à ce titre a représenté la jeunesse dans le groupe de travail « projet associatif ». Elle est devenue ambassadrice régionale du projet associatif.

Le projet associatif a été co-construit par les adhérents. A partir d'un bilan du projet associatif précédent, on a demandé aux gens ce qu'ils en pensaient, ce qui faisait qu'ils étaient adhérents à l'APH, ce qu'ils voulaient y retrouver. Ce qui les faisait rêver dans l'association. Dans cette démarche de co-construction, il y a un binôme d'ambassadeurs par région (un élu, un salarié), pour d'aller faire des réunions pour que les gens aient la parole, donner les outils pour que les gens puissent s'exprimer. La principale mission de l'ambassadeur est d'avoir un regard neutre qui laisse les pour et les contre s'exprimer. Même l'adhérent qui ne s'intéresse pas à la politique de l'association, qui va juste à APF France Handicap pour sortir de l'isolement, a le droit de s'exprimer dans ce cadre de construction du projet, car c'est ce qui va se décliner dans les mesures concrètes portées par l'association dans les années suivantes.



Fiammetta complète en insistant que le fait que toutes les actions sont basées sur l'expertise des personnes. En termes d'outils pour cette co-construction, il y a eu des questionnaires en ligne et d'autres outils, mais toujours sur la base de ce que disent les personnes. Pour toutes les actions (exemple plaider sur les droits des enfants, baromètre de la confiance), tout part de l'expertise et de la parole des personnes.

On passe à un temps de débat, sous forme de questions / réponses

Laurent a une question de clarification sur la transition inclusive. Sur un autre plan il retient qu'il y a une perspective de mobilisation, à partir des personnes concernées, de pouvoir d'agir... mais qu'il y a aussi des lieux, avec des modes de gestion. Comment combiner les deux, pouvoir d'avoir et dispositifs de gestion ?

Pour **Fiammetta**, l'approche par les droits, c'est la déclaration universelle des droits de l'homme, mais aussi la convention internationale des personnes handicapées. Cette convention dit, dans son article 19, que toute personne en situation de handicap, a le droit de choisir avec qui et où elle vit . Aujourd'hui, en France, en termes d'organisation médico-sociale, de nombreuses personnes en situation de handicap vivant en établissement, ne l'aurait pas forcément choisit s'ils avaient eu d'autres possibilités. C'est vivre dans un milieu collectif, où le collectif prend le dessus sur les choix de mode de vie individuels. La transition inclusive, c'est comment on négocie les modes de financement des établissements et services médico-sociaux (où on trouve les trois volets de financements sécurité sociale, conseil départemental et ARS), comment on entame cette transition inclusive, c'est à dire permettre à chacun de choisir son mode de vie, dans une organisation qui ne permet pas ce choix. Pour vivre à domicile, il faut avoir des services de proximité notamment d'aide à domicile qui soient de qualité. L'idée de la transition inclusive, c'est de construire des réponses, à partir des attentes plus que des besoins.

Une personne handicapée qui veut vivre à domicile doit passer par une équipe pluridisciplinaire qui lui dira si elle peut vivre à domicile ou si elle doit aller en établissement. Les personnes handicapées sont déshumanisées, considérées comme des objets de soin.

La difficulté, comme association gestionnaire et comme association militante, est de faire se rapprocher les services que l'on propose à cette idée de faire respecter le choix du mode de vie que veulent les personnes.

Laurent demande comment se vit la question militante et la perspective de pouvoir d'agir dans un cadre où le premier dispositif est la gestion des établissements.

Fiammetta explique qu'en parallèle, la vie associative et militante est structurée, au niveau régional et national, avec des actions de sensibilisation , information/formation, le développement d'actions de type pair-émulation , et la représentation et les revendications . La gestion des établissements n'est pas prioritaires sur l'action militante de défense des droits.

Sylvette fait jouer la co-responsabilité et demande ce qu'est la pair émulation.

Fiammetta répond : c'est mettre ensemble des personnes qui vivent des situations semblables pour qu'elles puissent se faire leur propre expertise et la partager.

Fiammetta donne l'exemple d'une formation « accès aux droits », ou « annonce du handicap ». La formation est animée par un professionnel, et un aidant familial concerné qui aura été formé aux techniques de l'animation. De la même façon, pour les négociations en ministère, il y a aussi des professionnels et des personnes concernées.

Claudie et Alain arrivent. Bienvenue à eux !

Peter raconte que dans la communauté flamande, en Belgique, il y a des institutions mais aussi la promotion de la vie indépendante. Le gouvernement régional a décidé que le budget ne va plus aux

institutions mais aux personnes, et c'est la personne qui décide si elle veut résider dans une institution ou vivre de façon indépendante dans un appartement avec services à domicile.

Fiammetta répond en pointant l'utilisation des fonds européens anciennement Grundtvig , par APF France Handicap, pour faire des échanges de bonnes pratiques sur comment la question du handicap est traité dans les différents pays. Certains revendiquent d'avoir un budget personnel pour que la personne choisisse ce qu'elle veut faire, a la différence de la prestation de compensation . Celle-ci peut être utilisée pour l'aide à l'achat de matériel ou bien pour le financement de l'aide humaine. Or, les conditions d'accès à l'aide financière sont complexes et ne couvrent pas les frais réels. Les tarifs n'ont pas été réévalués depuis 2006

Pour **Olivier**, la loi n'est pas respectée.

Pour **Fiammetta** une des raisons de leur participation à ce séminaire, c'est que l'APF France Handicap s'est rendue compte que le handicap était un étalon qui démontrait les difficultés sociales de nombreuses personnes.

Denis aimerait en savoir un peu plus sur la fonction d'ambassadrice régionale pour aller chercher les gens qui participent le moins. Comment cela se passe, quelles démarches particulières pour aller chercher cette parole là ?

Hélène répond qu'elle a utilisé une méthode qui a été proposée par le siège, celle de la carte mentale. Le bilan du projet associatif était présenté sous forme de 10 axes, et les gens réagissaient sur ce bilan en donnant des arguments « pour », « contre » ou en proposant des nuances à apporter. La carte mentale permet d'ouvrir le débat.

Réseau des Accorderies de France

On passe à la présentation des Accorderies. L'accès aux droits n'est pas le cœur de l'action des Accorderies. Mais comme l'idée de ce temps est de partager les actions et les façons de faire des réseaux, c'est intéressant pour le groupe d'écouter un exemple d'action menée par les Accorderies, qui est en lien avec la question de l'accès aux droits, qui peut venir alimenter notre bouillon de culture collectif.



C'est **Zoé** qui présente, avec un. Le réseau des Accorderies est très jeune par rapport aux autres réseaux. Les Accorderies existent en France depuis 2011, et le réseau s'est créé en 2014. Il ne s'est pas monté sur une action de plaidoyer ou de changement de politique, mais plutôt pour aider à monter les Accorderies. Elle va va parler d'une action d'une Accorderie.

Les Accorderies ont comme objectif la lutte contre exclusion et pauvreté dans les quartier, au travers du développement du pouvoir d'agir et de la mixité grâce à un système d'échange en temps. Tout le monde a des choses à amener. Les Accorderies se sont rendu compte que les migrants avaient une place à trouver, car ils ont des choses à apporter sans avoir à donner leur diplôme, et ainsi trouver une place dans la société française. En même temps, c'est difficile pour les migrants de venir dans une Accorderie alors qu'ils arrivent juste sur le territoire, ne parlent pas français,

L'expérience de l'Accorderie de Pau-béarn a été de monter un projet avec une association d'accueil des migrants en proposant de créer des binômes migrant – accordeur. L'accordeur peut aider aux démarches, donner des cours de français, faire découvrir les services de l'Accorderie. Le migrant peut alors, s'il le souhaite, devenir Accordeur.

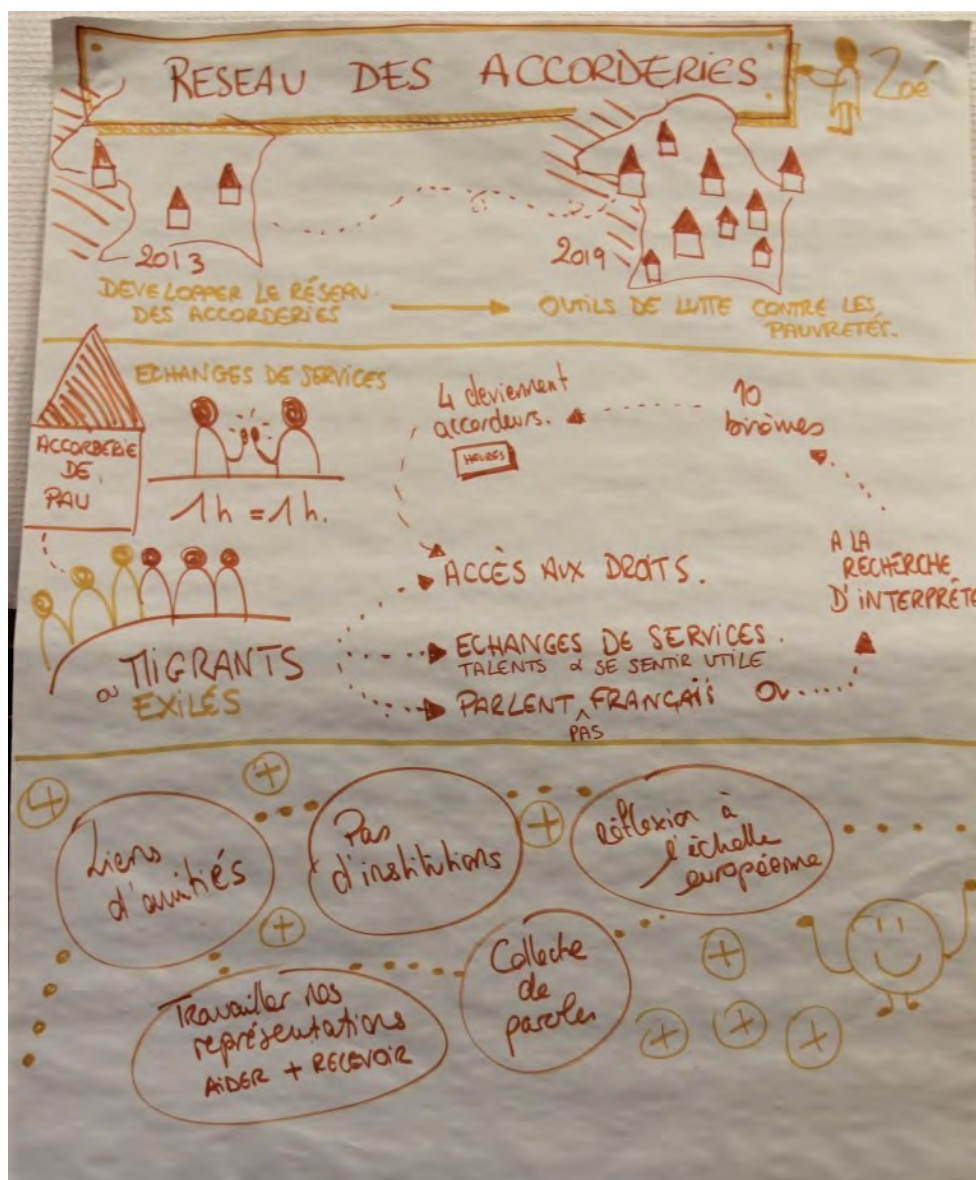
Il a donc d'abord fallu identifier des accordeurs qui avaient envie de faire cela, avec des service à proposer à ces migrants comme l'alphabétisation, l'aide à l'accès aux droits. Identifier aussi les migrants intéressés à entrer dans le dispositif. Au début, ils ont cherché des migrants capables de parler français, pour faciliter l'interaction. Mais la majorité des migrants ne parlaient pas français. Du coup, ils ont recherché, dans le pôle d'accordeurs, des accordeurs interprètes. Ensuite, ils ont fait se croiser les deux

parties. Finalement 10 binômes se sont mis en place (migrant ou famille et accordeur). C'est difficile, parfois les migrants vivent de vraies ruptures, sont renvoyés dans leurs pays, et les accordeurs se retrouvent avec un sentiment d'impuissance "je n'ai pu rien faire".

Il y a un vrai intérêt des migrants dans la relation interpersonnelle, et des liens d'amitié qui se sont créés et qui ont permis aux migrants de rentrer dans l'Accorderie. Quatre d'entre eux sont devenu accordeurs. Les autres sont passés à autre chose, mais cette relation interpersonnelle a été un levier pour tous.

De son côté, l'Accorderie s'est rendu compte qu'il avait besoin d'accompagner les accordeurs sur la situation et les droits des migrants. Il a aussi nécessaire de travailler sur la posture, pour ne pas être dans une relation "on va vous aider", mais dans une relation de réciprocité.

Aujourd'hui, l'expérience est la base pour un projet à l'échelle européenne, afin le faire à plus grande échelle, en travaillant sur ce que peuvent apporter les migrants en dehors du cadre légal, l'Accorderie étant un lieu où ils peuvent trouver une place.



Chantal pose la question sur la différence SEL (système d'échange local) et Accorderie

Zoé répond que c'est le même outil, mais qui se sont créés avec des objectifs historiques un peu différent. Les SEL se sont créés pour montrer qu'une autre économie était possible, les Accorderies se sont créés autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Jean pose une question sur le terme migrants Au Secours Catholique, les personnes qui sont dans cette situation n'aiment pas trop qu'on les qualifie ainsi, car le terme est assez stigmatisant.

Zoé est d'accord. L'Accorderie de Pau-Béarn en parlerait probablement autrement qu'elle ne l'a fait, avec ses propres mots

Jean a aussi une question de clarification. Les Accorderies se sont créées sur l'idée que chacun peut contribuer. Dans l'expérience décrite, il y a deux phases, et pour la première, la personne exilée est dans position d'être accompagnée. Il ne devient accordeur que par la suite.

Zoé demande si la question est celle de la « rémunération » des accordeurs qui accompagnaient ces personnes. Elles étaient « rémunérées », en temps, par les Accorderies. Une Accorderie a aussi pour objectif d'aller chercher les publics qui ne viennent pas d'eux mêmes à l'Accorderie. Dans ce cadre, les accordeurs sont rémunérés par l'Accorderie. Zoé rajoute qu'au delà du fait de devenir Accordeur, il y a eu énormément d'échanges inter-culturels entre les personnes qui ont participé à cette expérience.

Françoise complète en disant que, dans d'autres Accorderies, on voit des mouvements différents. Quelques fois, ce sont les personnes qui arrivent de l'étranger qui ont le sentiment de beaucoup recevoir, et qui souhaitent à leur tour donner, sans qu'on leur demande de quoi elles ont besoin.

Fiammetta pose la question de la « rémunération » des accordeurs. Zoé explique que c'est bien une rémunération en temps.

On termine la journée par un bilan de ce qu'on a fait depuis ce matin.

Jérôme fait un rappel du fil de la journée : on s'est rencontrés, on a pris un temps pour faire connaissance, et on a accueilli pas mal de nouveaux, c'était un temps important. Ensuite, on a fait la carte du contexte, en pointant ce qui, dans le contexte actuel et récent, modifiait notre vision du contexte politique, en France et dans le monde : le climat, l'aggravation des problèmes sociaux.... On a trouvé moins de choses du côté de ce qui s'était amélioré. Cet après-midi, on a travaillé sur l'accès aux droits et comment chaque réseau s'emparait de cette question. On a écouté deux expériences, celle des Centres Sociaux et celle d'Aquitaz. On a vu des stratégies de réseaux nationaux avec le Secours Catholique, et l'APF - France Handicap.

Jérôme fait part d'un texte de Victor Hugo, où il parle de la querelle du droit et de la loi. C'est un texte qui donne de l'espoir, où il dit que la loi est en retard, et nos droits devraient être largement au-delà. Il y a une nécessaire conquête des droits à mettre dans la loi.

Cet après-midi, on était sur cette ligne de crête. Sur un versant, des droits existant, et comment on y a accès quand ils ne sont pas respectés. Sur l'autre versant, il y a des droits à conquérir.

Jérôme propose un tour sur comment chacun a vécu la journée.

Celina explique que c'est la première fois qu'on fait une demi-journée du type de cet après-midi, avec les présentations des actions des réseaux. Ce n'est pas forcément facile, car on est plus dans l'écoute, si on compare aux autres rencontres de Merville. Mais cela nous a semblé important, pour avoir cette vision commune de ce que fait chaque réseau, et pouvoir s'appuyer sur l'action de chacun pour aller plus loin dans notre travail collectif. C'est donc une première, il faut pouvoir aussi se dire ce qui a été difficile en termes d'animation.

Elsa a aimé la journée, c'était concret et éclairant

Zoé plussoie. Mais elle a trouvé que c'était un peu dur de se mettre en écoute juste après manger. Prévoir quelque chose de plus actif pour démarrer l'après-midi.

Olivier avait lu les 280 pages de Compte-Rendu. *Bravo à lui !* Il est content de nous rencontrer physiquement

Jérôme explique qu'on vient à ces trois journées pour ne pas avoir à lire les Compte rendu. Laurent complète « et on parle beaucoup pour bien remplir les comptes-rendus ! ».

Chantal a été intéressée par le travail fait par les Centres Sociaux. Elle y voit des choses concrètes pour pouvoir faire bouger les lignes. Elle a aussi été très intéressée par l'expérience de la huppe : transformer ce qui est une punition en une renégociation et donner le droit à la personne d'être dans sa dignité.

Fiammetta est très contente d'être là. A l'APF France Handicap, ils ressentent une vraie difficulté, sur le terrain, sur la question de ne pas opposer les droits des uns et des autres.. Quand des personnes qui sont au RSA qui disent à ceux qui ont l'AAH que leur prestation est plus élevée. Il est important de se retrouver ensemble.

Marion a été nourrie. Cela a été une journée pour s'alimenter de là où en sont les différents réseaux, et de prendre pied avec des situations concrètes. Elle est prête pour demain

Laurent remercie Marion pour les dessins. On était beaucoup dans l'oralité. Cela manquait parfois de visuel, ou de matière en soutien aux orateurs. On se laisse embarquer, mais on a parfois du mal à suivre

Pour **Fulbert**, la notion de coresponsabilité met en confiance

Vanessa a vécu cet après midi comme un mal nécessaire. Un mal car c'était très oral, sans mouvements. Mais nécessaire car si on ne sait pas ce qu'on fait, on ne peut pas savoir où on va

Fiammetta rajoute que c'était compliqué pour elle de se présenter ici, car elle est personne concernée et n'a pas l'habitude de parler d'elle et de son vécu. C'est un exercice compliqué, c'est difficile pour des personnes qui ont des savoirs d'expérience de se retrouver avec des personnes qui ont des savoirs professionnels. On a toujours l'idée qu'il faut être à la hauteur.

Pour **Jérôme**, quand on parle de protection sociale, cela nous concerne tous. Au travers de la retraite, de la maladie, du travail, des configurations familiales. Sur ce sujet, on est tous des personnes concernées.

Bernard, aimerait bien continuer à creuser avec l'APF France Handicap la question d'être à la fois association militante et association gestionnaire. Historiquement, le Secours Catholique a créé beaucoup d'établissements, mais les a toujours autonomisés. Mais la tendance à les fédérer en réseau revient, Bernard aimerait profiter de l'expérience de l'APF France Handicap.

Jean est très heureux d'être là, d'avoir pénétré le mythe de Merville. Cela l'a aidé à mettre des mots sur des choses qu'il ressent, sur cette question de la « criminalisation » des pauvres et des migrants, de la magistrature du social. Ce que nous décrivait l'action présentée par Aequitaz, les équipes pluridisciplinaires, c'est le service d'insertion et probation de la pénitenciaire. Il faudrait faire des équipes pluridisciplinaires pour les ultra riches, sur leur contribution à la société. S'ils ne se présentent pas, on pourra leur couper des avantages fiscaux....

Denis a trouvé la journée intéressante. Pour la première fois, on a pris le temps d'un éclairage sur la manière d'aborder une même question, les façons de faire de chaque réseau. Cela a été riche, même si cela a été long sur la forme. Il se dit qu'il ne faudrait pas qu'on en reste là. Quels fils on tire de ces présentations.

Pour **Celina**, il faut que ce qu'on a vu aujourd'hui irrigue nos deux prochaines journées, la réflexions sur l'expérimentation, sur le parlement de la rue.... A voir si on imagine un temps pour un retour plus structuré.

Sylvie est frustrée de devoir repartir.

Le repas est à 19h. La soirée est libre. Jeudi, à 9h, on démarrera avec un temps sur les « idées de la nuit », ce qui s'est déposé en nous sur ce qu'on a fait aujourd'hui, pour entrer doucement dans la journée.

Jeudi 26 septembre 2019

S'allier et expérimenter pour continuer le voyage

On se retrouve à 9h, et on accueille ceux qui sont arrivés hier dans la nuit : Daniel, Thierry, Anne-Françoise. Hélène, Alain et Claudie sont arrivés hier dans l'après-midi.

Apports de la nuit.

Manu présente le programme de la journée . Comme le groupe s'est élargi, il rappelle les deux règles de fonctionnement du groupe.

La première règle, c'est le principe de co-responsabilité, c'est à dire être attentifs à prendre les idées de chacun et à ce qu'on se comprenne tous. C'est aussi pouvoir dire si on a besoin d'une pause, si il y a des mots qu'on ne comprend pas, si on a des idées d'animation..... Cela veut dire que nous sommes tous légitimes à contribuer à partir de notre expérience et nos organisations.

La deuxième règle, c'est l'attention aux inégalités. Cela veut dire que les bavards se restreignent, et que les timides augmentent leur niveau de courage pour dire ce qu'ils ont à dire....

Hier, **Laurent** avait rajouté une règle : « on bosse sérieusement mais on ne se prend pas au sérieux ».

Zoé rajoute la règle de confidentialité : Tout est noté, mais on peut dire ce qu'on ne veut pas diffuser, et qui n'a pas à apparaître au compte-rendu.

Manu informe aussi que Laura et Sylvine arriveront durant la matinée. Elles font partie de la 27eme région, qui est une organisation qui travaille sur la manière dont on change le fonctionnement des politiques publiques, pour qu'elles soient plus créatives, et pour que ces politiques publiques soient construites avec les agents et les usagers. La 27eme région aide des collectivités à bosser autrement. Par exemple ils ont proposé de faire un crash-test de politiques publiques , comme pour la collecte des déchets ménagers à Grenoble Avant de mettre en place la politique de collecte des déchets, ils ont expérimenté, pour le compost, trois modalités différentes dans trois endroits. Ils ont ensuite demandé aux agents et aux usagers comment ils l'avaient vécu, au usagers aussi, pour ensuite faire des corrections avant d'étendre à toute la ville. On a pensé qu'il était intéressant de les inviter dans l'atelier qui va réfléchir à l'expérimentation.

Ensuite **Manu** présente rapidement le programme de la journée. On va travailler en ateliers, sur trois axes de l'action du Collectif : expérimentation / plaidoyer / carrefour de savoirs. On se donnera toute la matinée pour cela, et on restituera le travail des ateliers en début d'après midi.

Puis, dans la deuxième partie de l'après midi on discutera de ce que pourrait être un « parlement de la rue » décalé, festif, mais qui met sur la place publique le travail qu'on a fait, les réflexions et propositions qu'on porte, au delà de nos réseaux et de nos groupes.

Manu rappelle qu'il n'y a pas d'engagement à réfléchir. Ce n'est pas parce qu'on réfléchit ici qu'on doit obligatoirement participer ou être engagé par la suite. Par ailleurs, notre engagement ici est d'être créatifs, de faire des propositions. Ensuite, il y un Comité de Pilotage du collectif qui prend des décisions, qui arbitre sur les actions qui seront menées, notamment en fonction des ressources et du temps.

On prend alors le temps des « idées de la nuit ». Qu'est ce qui a cheminé depuis hier soir ?

- **Denis** a passé un bout de la soirée et de son réveil avec l'expression équipe pluridisciplinaire. Il avait connu des équipes pluridisciplinaires dans un autres cadre, celui de la réussite éducative dans les territoires. L'idée était de réunir professeurs, parents et enfants pour travailler sur les conditions de la réussite. Hier, la tonalité était celle de la sanction. Comment transformer ces équipes en équipes d'alliés ?
- **Fiammetta** a aussi été travaillée par cette histoire d'équipe pluridisciplinaire. Comment travailler avec les personnes concernées par les équipes pluridisciplinaires, où se retrouvent un ensemble de professionnels qui vont échanger sur sa situation ? Comment on équilibre pour que la personne aie la capacité à participer véritablement à la construction de son projet ?
- **Laurent** est marqué par le dévoiement de vocabulaire, qui est utilisé pour servir une idéologie contraire au terme initial. Réciproque, cela veut dire interdépendance. Mais ici, ce n'est pas réciproque, c'est le « récit du proc » (le procureur). Il y a quelque chose à articuler pour nommer ces question idéologiques, comment le langage est utilisé de manière déviée pour instiller, distiller dans l'opinion les idéologies contraires. Il cite Victor Klemperer, qui a écrit sur comment la langue était utilisée par le III^e Reich pour servir une idéologie
- **Zoé** revient sur les descriptions des expériences. Il y avait de la colère, face à beaucoup de mobilisation pour des conclusions assez évidentes. Il est nécessaire de réfléchir à cette question de la concertation, et se demander quels sont les résultats de la concertation ? Est ce que ce sont seulement les idées qui sont sur la table ? Est ce que c'est aussi le processus de développement du pouvoir d'agir ?
- **Olivier** a rêvé d'un MLF Mouvement de Libération de France-services. Ne pourrait-on pas s'emparer de cette question sur les territoires pour expérimenter d'autres politiques territoriales, en associant les citoyens, pour lutter contre le non-recours et pour l'accès aux droits.

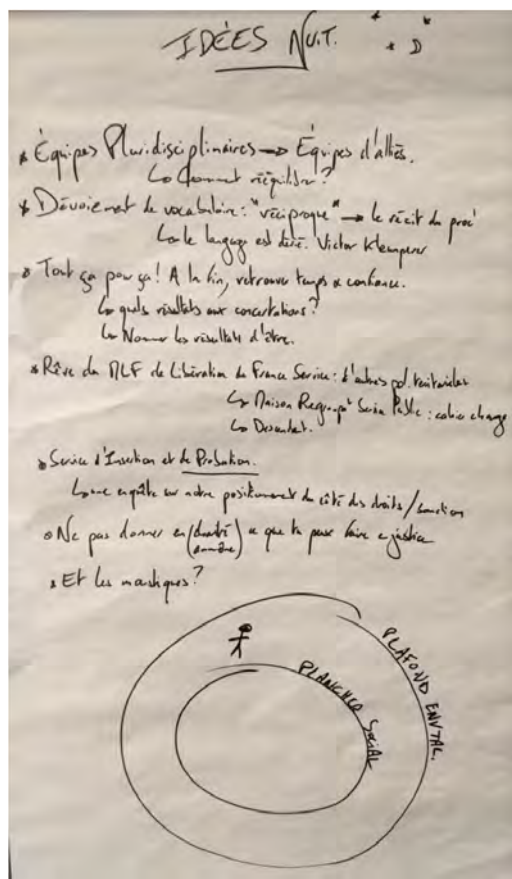
Claudie n'est pas d'accord avec ce dévoiement du sigle MLF !

Thierry demande ce que sont les Maisons France Services (MFS)

Jean explique que c'est l'appellation macronnienne des MSAP (Maison de services au public), c'est à dire des maisons qui ambitionnent de regrouper les différents services au public sur un territoire, et l'engagement présidentiel, au sortir du Grand Débat, est qu'il y ait une MFS dans chaque canton. Il y a une concertation qui s'ouvre sur le cahier des charges de ces MFS.

Pour **Alain**, il y a quand même un changement important. Les MSAP étaient construites à partir des besoins des territoires, alors que les Maisons France-services ont un cahier des charges national et descendant. On monte d'un cran dans la désappropriation du territoire.

- **Jérôme** est resté avec l'expression « ce n'est pas le service d'insertion, mais le service d'insertion et probation ». Et puis, hier, Son a vu que les Centres Sociaux siègent dans les équipes pluridisciplinaires. France Handicap aussi. Il serait intéressant de faire une auto-enquête sur la



façon dont on se positionne, pour être du côté des droits plutôt que de la sanction. Il y a matière à progresser.

- **Manu** n'était pas là hier après-midi, et quand il est arrivé hier soir, il y avait Thierry, Jean et Laurent qui préparaient quelque chose en dansant, et Manu a rêvé de cela, danser avec des colliers de fleurs.
- **Hélène** est restée avec la phrase rapportée par Bernard hier : « ne pas donner en charité ce que tu peux donner en justice ». On ne fait pas l'aumône quand on réclame un droit une prestation. C'est vraiment parce qu'on y a droit
- **Jérôme** demande si d'autres ont eu des moustiques dans leur chambre On lui répond qu'il devrait fermer sa fenêtre.....

Agir pour une protection sociale solidaire

Avant de partir en atelier, Jérôme demande à ce qu'on rappelle les 7 principes. Daniel présente :

Dans le conte « 7 principes pour une protection sociale solidaire », on a fait un schéma qui s'inspire de l'anneau de Kate Raworth, dans lequel on a placé nos principes, entre le plancher social et le plafond environnemental. Les sept principes sont la dignité, la justice, l'universalité, la contribution, les qualités, la démocratie et la soutenabilité.

Manu rajoute que l'idée est de se dire que personne ne devrait vivre en dessous du plancher, mais personne ne devrait vivre non plus au dessus du plafond. Une protection sociale solidaire sert aussi à contenir les inégalités, y compris écologiques. Le fait de nommer les deux était important pour nous.

Sur le principe de démocratie, c'est l'idée que la protection sociale doit être gouverné démocratiquement, et, là dessus, nos associations ont un rôle à jouer pour que les personnes qui vivent des situations de précarité soient partie prenante de la démocratie.

Enfin, sur le principe de qualité. L'idée n'est pas simplement de distribuer avec mépris de l'argent, mais qu'il y ait aussi de la douceur dans la relation.

Un débat s'engage sur le mot douceur

Hélène aurait plutôt dit bienveillance

Manu explique qu'on a choisi douceur car la bienveillance fait partie de la douceur. La bienveillance nous a paru plus connoté, c'est un mot qui a aussi été utilisé pendant la campagne présidentielle, cela nous renvoie à ce que disait Laurent sur l'utilisation des mots.

Chantal met un bémol sur le terme de douceur, elle le trouve plus mièvre que bienveillant. Dans les relation avec les accueillis, il peut arriver que les émotions ne soient pas simplement de la douceur mais autre chose, et on a à le transformer en bienveillance.

Manu explique que ce mot vient aussi de la réflexion menée au Québec sur le Produit Intérieur Brut. Une personne disait « le produit intérieur brut est trop brutal, on a besoin d'un produit intérieur doux ». Comment penser un produit intérieur doux, qui prend en compte les richesses qui ne sont pas qu'économiques ?

Il y a aussi la « puissance de la douceur »⁵ qui est un titre d'un livre qui distingue la douceur de la mièvrerie, en disant par exemple que dans la non violence il y a de la douceur politique.

Pour finir, on avait ce mot, mais chacun peut utiliser le mot qui lui convient.

Fiammetta fait le lien avec l'utilisation du mot qualité. A APF France Handicap, ils ne parlent pas de qualités (au pluriel), mais de qualité de vie ressentie. Ça permet une véritable expression de la douceur, de la bienveillance, de la véritable qualité du service rendu, rendu dans un esprit partagé.

5 Anne Fourmentelle, Puissance de la douceur, Payot 2013

On accueille Sylvine et Laura.

Manu leur raconte comment on s'est présentés mercredi matin.... Les participants pourront leur demander quel est leur plaisir secret ou quelque chose que personne ne sait d'elles. Elles pourront aussi poser la même question aux autres §

Manu présente les trois ateliers :

- Atelier expérimentation : comment l'action publique locale peut elle aussi bouger, au-delà de ce qu'on fait dans les associations ?
L'idée est de voir comment on passe d'un collectif composé de nos associations, qui osent être utopiques, qui osent dire qu'on peut rêver un système meilleur, à l'expérimentation des principes pour une protection sociale solidaire, avec des actions locales partagées avec certaines collectivités. Comment s'y prendre pour faire ce pas ? L'année prochaine est une année d'élections locales, cela peut être le bon moment pour proposer des choses aux collectivités et il y a des collectivités qui seraient intéressées. Cet atelier sera animé par Alain et Jérôme .
- Atelier plaidoyer : Comment on traduit les principes en propositions ? Comment on fait bouger les lignes, les lois ?
C'est à dire, comment on s'y prend, quelles actions mener, au niveau national ? Il y a des coalitions, des concertations organisées par le gouvernement... comment on fait pour que ce qu'on invente, ce qu'on porte, on le porte aussi après des personnes qui décident (élus, agents, parlementaires) ? Cet atelier sera animé par Jean et Manu.
- Atelier Carrefour de savoirs : quels thèmes, quelles méthodes, comment on le vit dans les réseaux ?
Le carrefour des savoirs est au cœur du collectif. Comment on continue ce travail de croisement de savoir, de réflexion sur ce qu'on vise, en le faisant à partir de l'expérience des personnes qui vivent le système de protection sociale, et notamment celles qui sont marginalisées ? Quels thèmes traiter dans les prochains carrefours ? Comment essaimer ce qu'on y fait (en termes de contenus et de méthodes) ? L'atelier sera animé par Celina et Denis.

Tout le monde est légitime à aller dans les trois ateliers.

On organise les groupes. On propose que chaque groupe/atelier envoie aux autres ateliers, durant la matinée, une ou deux questions, pour aider à la réflexion, et à la prise en compte des idées de tous.

Puis, en début d'après midi, on se retrouve en grand groupe, pour la restitution des ateliers.

Une autre forme de plaidoyer

*Le groupe a fait une image avec tout un tas d'objets. **Manu** la présente, ensuite **Jean** complète sur les fils qu'on peut tirer du point de vue de l'action.*

La question, au départ, était de voir comment agir pour que notre rapport à l'état bouge, pour agir sur ce qui fait problème.

(photo à récupérer)

Au départ, le groupe a placé l'État : représenté par deux tables, avec une chaise dessus.

Mais la chaise n'est pas stable, elle est entre deux tables, elle peut tomber

Sur la chaise, il y a un micro, qui représente les instructions qui viennent de la commission européenne.

À coté, un peu plus loin, une table pour les médias. C'est un pouvoir indépendant. Les associations aussi ont des relations avec les médias, pour que leurs points de vue pèsent dans le débat public. Cela fait partie du plaidoyer que de jouer avec les médias

Juste à coté de l'État, il y a la table et la chaise de l'administration. Sous cette table, il y a des chaises couchées, qui représentent des agents des administrations, qui subissent les directives venues d'en haut

Depuis la table de l'État, il y a un fil qui part, vers les pouvoirs patronaux ou autres, qui parlent à l'oreille du pouvoir.

De l'autre coté de l'image, dans nos associations, il y a la convivialité, les personnes. Notre boulot de base c'est de créer ce lien là, en particulier avec les personnes les plus cabossées et qu'on « ne voit pas ». Comment être en lien avec ces personnes et ne pas les oublier ?

Il y a aussi une bouteille de rhum, qui représente la douceur et le fait de prendre soin.

A coté, des associations, il y a le « collectif protection sociale solidaire », avec du rhum et des Michocos. On essaye de penser entre ce qui est « en haut » sur les tables de l'État, l'administration, les médias.... Et les personnes qui font des choses dans nos associations. C'est le lieu de l'utopie.

Le groupe a placé le « Collectif du pouvoir de vivre » à un coin de la table de l'État. Cela a créé du débat dans le groupe : est ce que le pacte arrive à faire bouger la chaise du pouvoir ? Comment faire ?

Le groupe a aussi construit le mur du mépris et de la peur. IL se situe entre l'État et les associations et les gens. Même s'il y a des choses qui se passent du coté des associations, il y a le mur. Comment est ce que les idées peuvent remonter ? Comment les faire circuler, entre les associations locales, le collectif national, et les lieux de pouvoir ?

Sur le mur, le groupe a placé un extincteur : quand il y a vraiment le feu, il est utilisé par le pouvoir pour envoyer deux ou trois milliards pour éteindre l'incendie, comme il l'a fait pour les Gilets Jaunes.

Dans l'image, la montre représente le temps : quelles échéances on se donner ? Ce n'est pas la même chose que d'agir en ayant comme horizon 2020 , ou 2025...

Sur le coté de l'image, il y a les collectivités, qui écoutent ou pas. Les faire bouger est un enjeu en tant que tel pour les groupes et associations. Elles sont écoutées du coté du gouvernement, mais quel est le relais vers les associations et les groupes ?

Près des collectivités, il y a une poubelle qui représente tout l'argent perdu sur des dispositifs.

Sur le coté de l'image, il y a une table qui représente l'Union européenne, avec Merkel et les engagements européens.

Ailleurs, des chaises dans tous les sens : la population, qui peut être raciste, se sentir représentée ou mal représentée... Elle existe, elle pèse dans le jeu. C'est un « acteur » différent des associations et collectifs associatifs. Dans cet amas de chaises, un tableau, qui représente le bout de foi qu'il y a dans la population (communiste, chrétienne, ...)

Il y a aussi une boîte à outils, qui représente les forces vives que sont les groupes, personnes qui se mobilisent, mouvements sociaux émergents, Gilets Jaunes.... Tous ces groupes qui ont leur propre autonomie mais qui peuvent aussi être alliés potentiels et ont leur propre autonomie

Dans l'image, il y a aussi les barrières qui nous empêchent d'avancer. Souvent, ce sont des barrières qu'on se met nous mêmes . Par ailleurs, chaque association a ses propres enjeux, colères et financements. Cela peut créer des tensions. Comment fait-on avec ces enjeux qui sont à l'arrière de nos propres associations ?

Après la description du problème, Jean présente des pistes pour l'action.

Dans les discussions avec le gouvernement, on discute selon les termes définis par le gouvernement, selon un agenda imposé, on est sur du défensif.

Penser l'expérimentation territoriale



Le groupe : Alain, Elsa, Marion, Françoise, Olivier, Méliné, Barthélémy, Thierry, Laura (27° Région), Jérôme.

Nous nous interrogeons sur : Ce que nous faisons du savoir construit ? Qu'est-ce qui pourrait être fait au niveau local, en dehors du plaidoyer et du changement des lois ? Comment ?

Voici quelques idées partagées :

1. Ce sont sur les principes de *Contribution - Qualité – Démocratie* (Universalité) qu'il sera le plus facile à expérimenter localement. Un plancher social pour tous les habitants d'un territoire est un objectif.
2. L'ambition se situe *entre des « territoires 0 pauvreté » (qui demanderait une hausse des minimas sociaux à 1000€) et un projet autour de la seule reconnaissance des contributions* (symboliquement et relationnellement intéressant mais ne touchant pas à la pauvreté monétaire). A minima, nous visons la conquête de droits qui libèrent les personnes de la pression de la pauvreté et du manque d'argent.
3. Le *processus démocratique* est au cœur de la démarche. Il s'agit de poser des règles de coopération entre collectivité et citoyens, d'ouvrir un dialogue avec la collectivité pour ouvrir des droits et modifier des pratiques... en associant les associations et les citoyens.
4. Idée d'une enquête, sous forme d'une assemblée de citoyens et d'experts qui ferait des propositions pour un territoire « 100% solidaire ». *Sur des territoires où nos réseaux (Centres sociaux, Secours catholique...) sont présents. 3 à 10 territoires.*
5. Parmi les *arguments* pour « vendre » l'expérimentation, nous pouvons dire qu'il s'agit de sortir l'action sociale des mains des techniciens, pour en faire un objet de débat citoyen ; Valoriser des contributions autres que le versement de cotisations ; Ouvrir des droits nouveaux qui contribuent à lutter contre la pauvreté ...
6. Il est important d'identifier les *risques* (ex : détricotage de services publics)
7. Comment miser sur le « *bon cheval* » ? Certains élus potentiels veulent sortir du bois ? Listes citoyennes en émergence ? Territoire ZC recalés ?
8. Nécessité de penser les moyens, le *financement* de l'émergence (pour monter l'expérimentation), mais aussi de l'expérimentation en elle-même. Car s'il s'agit pour les collectivités de participer (éviter l'effet d'aubaine), elles ne pourront financer l'ensemble de l'expérimentation. AMF, AMRF, ARF... pourrait donner un soutien politique. Financements PIA, TIGA (pas top sur la forme) évoqués. FSE.
9. Penser l'évaluation et la capitalisation de l'expérimentation dès le départ.
10. Au niveau de notre organisation, un *groupe projet*, vite ! Et la nécessité d'avoir des ressources humaines affectées car sinon nous n'y arriverons pas avec les forces actuelles. Décision de COPIL. La phase de montage de projet pourrait-elle être financée par les membres du CPSS ? Alain dit que la FCSF pourrait contribuer financièrement.
11. Nous avons évoqué 3 stratégies possibles :
 - Stratégie 1 : *les poupées russes* : **Territorial**
Une commune / Une communauté de commune / Un Département ... qui le font ensemble

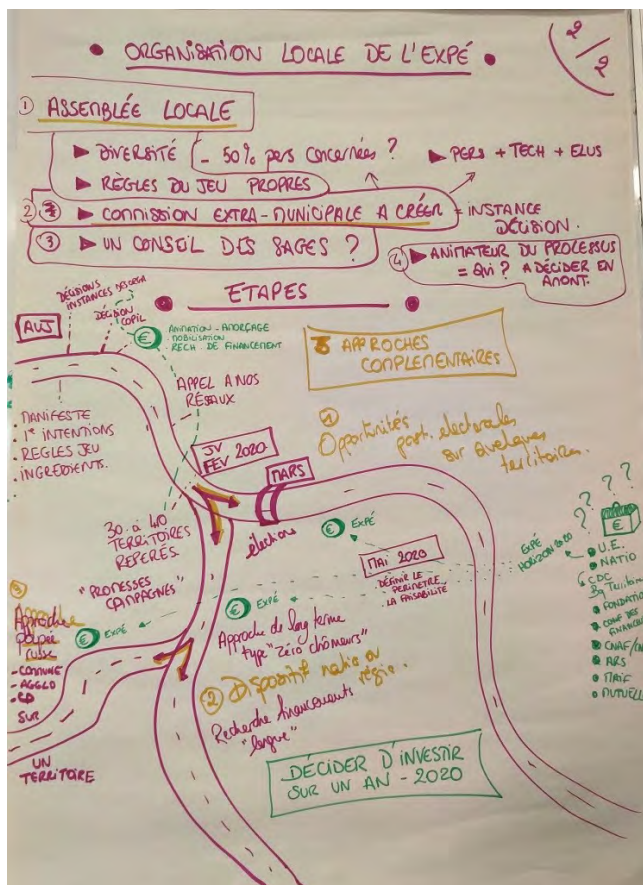
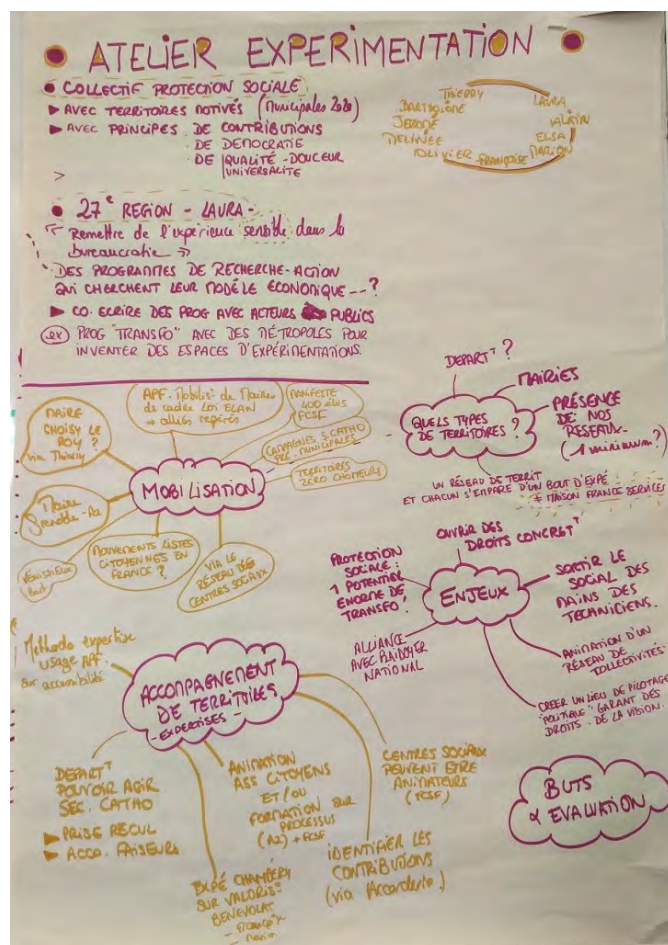
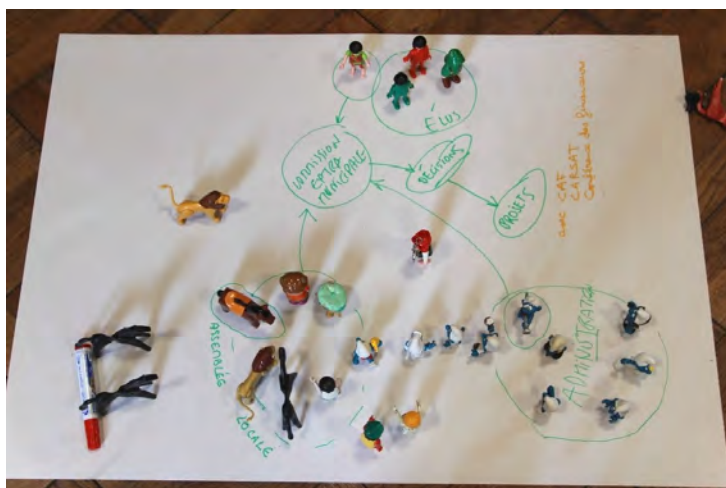
- Stratégie 2 : Construire un réseau des territoires : **Municipal (à plusieurs endroits) : Villes de la transition de la protection sociale**

Cahier des charges de l'expérimentation. Protocole.

- Est-ce que ça vous dit qu'on vise tel ou telle transformation de la protection sociale ?
- Est-ce qu'on peut expérimenter des choses ? (ensemble)
- Quelle est la forme que cela peut prendre ? Sur quel sujet particulier ?

- Stratégie 3 : Territoire 100% solidaire : **Etatique**

A inventer sur 2 ans quelque chose d'important, type TZC



Après le compte-rendu du groupe par Jérôme, Marion complète. On a dessiné un chemin. Cela fait trois ou quatre fois qu'on se retrouve pour essayer de faire sortir des idées pour cette expérimentation. Ce chemin nous mène vers les municipales. Il y a aussi un chemin plus long qui serait de faire émerger un dispositif national. Et puis l'approche des poupées russes, comme le Labo de Grenoble, avec les différents niveaux de collectivités. L'enjeu n'est pas de choisir de suite, on a besoin d'explorer les trois dimensions, et se donner 6 mois/1 an pour cela.

Pour cela, il y a un certain nombre de pas et d'étapes

- écrire un manifeste, poser les premières intentions, règles du jeu ingrédients
- temps de décision dans les instances de chaque organisation du réseau,
- temps de décision du comité de pilotage du Collectif pour une protection sociale solidaire
- déclencher un minimum de moyens humains pour la phase de préfiguration et amorçage (1 an)
- autour des municipales, avoir 30 ou 40 territoires repérés comme intéressés

Cela demande aussi d'explorer les types de financements pour ce type d'expérience, amener des moyens pour que les collectivités s'engagent.

La décision à prendre serait de savoir si on est prêts à se dire qu'on peut investir pendant un an sur ce projet, et dans un an voir si on est en mesure de le mener à bien ou pas.

Pour **Manu**, il manquerait de mieux définir l'objet : à quoi ressembleraient des territoires 100% solidaires ? Ce serait quoi, un plancher social pour garantir à des personnes qui aujourd'hui n'ont pas de droits, sont très différents ? Avoir les moyens pour vivre sur ce territoire, passe par la reconnaissance des contributions, mais aussi par une partie inconditionnelle, même si on ne contribue pas (manger, dormir, se soigner). C'est peut être implicite mais il faut le poser.

Pour **Alain**, le pas de côté est dans la démarche démocratique, la proposition de co-construction adressée à toutes les parties prenantes. Il y a à la fois cette idée du plancher social, mais aussi l'idée du clou sur lequel on tape, c'est à dire la question d'un objectif précis sur lequel on se centre (par exemple, les personnes âgées). Sur le territoire, quel est clou qu'on a envie d'enfoncer et qui fait sens ? C'est cette question qui sera à travailler avec les parties prenantes.

C'est aussi une façon de ne pas rester dans un sentiment d'impuissance potentielle. On peut expérimenter une question, un problème spécifique du territoire, en lien avec les principes et l'idée d'une protection sociale solidaire. Mais on n'est pas dans la conditionnalité d'imaginer (et d'obtenir) le plancher social avant de pouvoir commencer à agir ensemble sur le territoire.

Les carrefours de savoirs

Le groupe : Séverine, Vanessa, Sylvette, Fulbert, Anne-Catherine, Hélène, Marie, Denis, Celina

Le groupe a travaillé sur deux questions : les thèmes des prochains carrefours de savoirs, et puis la question de la diffusion, partage, et appropriation de ce qui se fait dans les carrefours (en termes de contenus et de méthode), dans nos réseaux et dans le monde...

Denis, Séverine et Hélène rapportent :

Sur les thèmes des carrefours :

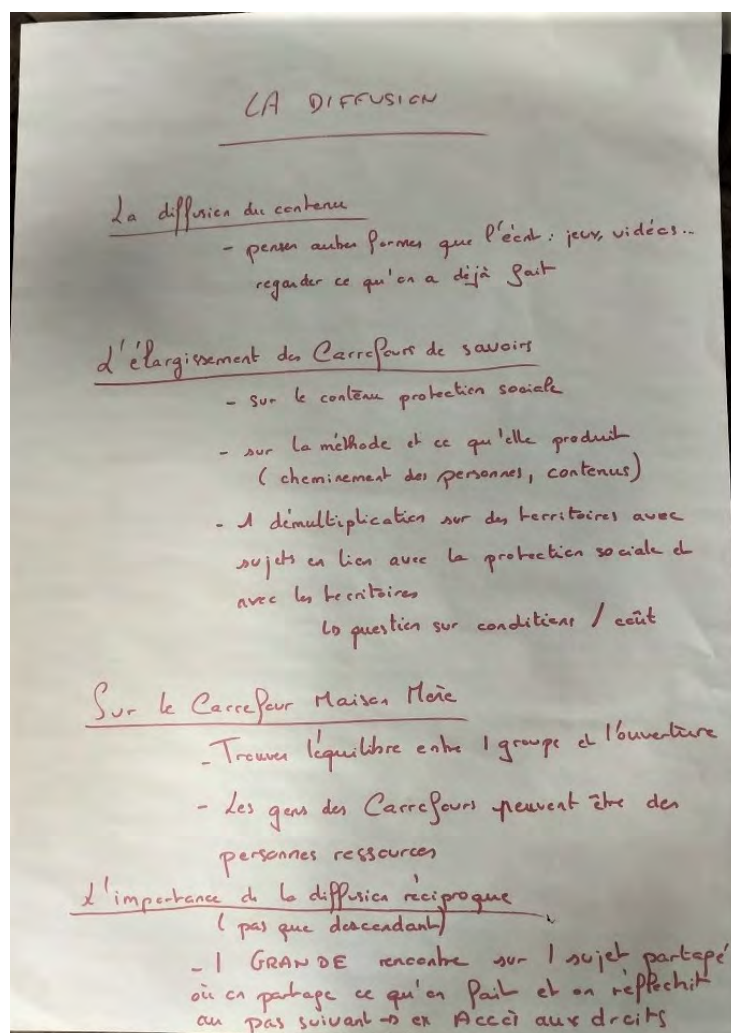
- **La question de la contribution.** c'est un thème qui revient en permanence dans nos rencontres et réflexions. C'est une question de reconnaissance des personnes Mais il faut faire attention, on voit que cette idée est utilisée aujourd'hui pour aller vers la conditionnalité des aides sociales ; La question serait alors : quelles lignes rouges doit on poser pour continuer à parler de contribution ?
- **Léo Bureau et la transaction administrative.** On en parle dans les groupes locaux, cela revient aussi toujours dans les carrefours. Comment on sort de l'expression des difficultés pour aller plus loin dans l'analyse et formuler des propositions ? Ce serait bien de faire des alliances avec des gens de l'intérieur (des « léo bureau », mais aussi son chef et le niveau national) pour traiter de cette question. Les blocages ne sont pas toujours au niveau de l'agent. Il reçoit aussi les consignes des chefs. On fait le lien avec le groupe plaidoyer, et les agents qui étaient « sous la table » des administrations.

- **L'écologie.** Doit-on traiter cette question de l'écologie comme on le fait maintenant, par petites touches, de façon transversale, ou doit-on imaginer un carrefour qui aie cette question au cœur ? Cela donnerait quelque chose comme « protéger les gens, protéger l'environnement » « la protection sociale pour nous aujourd'hui et pour les générations futures ». Parler d'écologie aujourd'hui c'est aussi se projeter sur la protection sociale de demain. Tout dans nos vies (la santé, le travail, la mobilité, les comportements) est imbriqué avec les questions écologiques.

Sur la question de la diffusion :

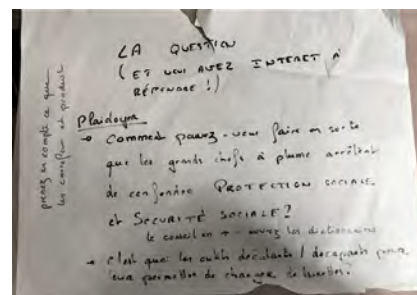
- **La diffusion du contenu**, de ce que produit le carrefour en termes de savoirs sur la protection sociale.
Actuellement, le contenu se fait surtout via les contes de la protection sociale. On pourrait imaginer d'autres formes (jeux, vidéos....), pour permettre à un plus grand nombre de s'approprier nos réflexions, et en particulier ceux qui n'ont pas de facilité pour une approche très écrite.
- **L'élargissement du carrefour de savoirs**
Pour le groupe, la méthode du Carrefour produit deux résultats importants : d'une part, du savoir sur la protection sociale qui est possible du fait des interactions entre savoirs et la réflexion collective qui se passe dans les carrefours ; d'autre part, un cheminement des personnes qui participent aux carrefours, qui sont alors en capacité de porter le contenu produit, d'entrer dans la discussion.
Le groupe a imaginé une possible démultiplication des carrefours sur des territoires, avec des sujets en lien avec les questions de protection sociale sur le territoire concerné, les problématiques travaillées par les groupes du territoire. Cela pose la question des conditions et du coût pour ce faire.
- **Le carrefour « maison-mère »**, selon l'expression très juste de Fulbert
Il y a un équilibre à trouver entre le groupe de 15 personnes et l'ouverture, pour que le groupe ne se sclérose pas. Le groupe des personnes de ce carrefour sont aussi des personnes ressource pour l'élargissement.
- **L'importance de la diffusion réciproque :**
Pour le groupe, le carrefour a du savoir à transmettre aux réseaux, mais la diffusion ne doit pas être seulement descendante, depuis le carrefour, mais aussi ascendante, depuis les réseaux. Les groupes dans les réseaux traitent de ces questions de protection sociale et ont des choses à dire. Le groupe a imaginé la possibilité d'une grande rencontre, sur un sujet partagé, entre le collectif et nos réseaux respectifs, pour croiser les apports, et réfléchir ensemble au pas suivant. Autour de l'Accès aux droits par exemple.

Manu rajoute que dans le groupe plaidoyer, ils ont parlé de la diffusion de ce qui est fait par le collectif dans d'autres pays.



Denis remarque qu'il y a des liens à faire entre carrefour de savoirs et expérimentation

Et voici les deux questions posées au autres groupes par le groupe « carrefour de savoirs »



Manu lance la deuxième partie de l'après-midi : Ce qui s'est fait dans les groupes nous a permis d'avancer d'un cran. On le laisse reposer (et la nuit porte conseil) et on le reprendra demain pour passer à la pratique (Concrètement, qu'est ce que cela veut dire en termes d'action à mener ? Qui a envie d'être où ? Qui porte quoi ? Qu'est ce qu'on renvoie au Comité de pilotage ?)

Le dernier temps de travail de la journée portera sur l'idée de Parlement de la rue.

Avant de se lancer, on prendre un temps de détente. Vanessa anime magistralement un moment de Qi-gong, et de jet de shnoute⁶.



Un Parlement de la Rue

Manu explique ce qui motive une proposition de ce type :

Le changement se fait d'abord à travers nos réseaux et nos actions, mais il est nécessaire de pousser un cran plus loin, et de porter nos propositions dans l'espace public, si on veut faire bouger les lignes. L'idée est de dessiner un événement qui nous ressemble, pour « sortir du bois », aller dans l'espace public, et y porter des propositions qui répondent à nos sept principes.

⁶ Voir le compte-rendu du séminaire de Merville I, en 2015, où Vivian nous a fait découvrir ces exercices pour se redonner de l'élan et de l'énergie.

Le faire avec d'autres, pour que le monde associatif aie une voix plus forte, que les idées qu'il porte soient débattues et aient un impact sur les politiques publiques.

L'objectif de cet après-midi, c'est de « rêver logique » à ce que pourrait être ce « parlement de la rue ».

Pourquoi un « parlement de la rue » ? L'inspiration vient d'une expérience qui s'est faite au Québec. Mais il y a aussi d'autres événements qui peuvent nous nourrir. On propose d'en traverser trois

- le parlement de la rue du Québec,
- les enfants de don Quichotte du canal saint martin
- forums sociaux mondiaux ou locaux.

pour y voir ce qui nous plaît, ce qui nous séduit, ce qu'on pourrait reprendre....

L'après-midi se déroulera en trois temps

- *un rappel rapide des idées qui sont déjà sur la table*
- *la traversée de trois expériences inspirantes*
- *un travail en groupe pour imaginer ce que pourrait être ce « parlement de la rue », avec restitution en grand groupe ensuite.*

Les idées qui sont déjà sur la table.

En juin dernier, un premier texte avait circulé au sein du comité de pilotage du Collectif pour une protection sociale solidaire, avec l'histoire du parlement de la rue au Québec, et quelques premières idées sur l'intérêt et la forme que pourrait prendre un événement de ce type en France dans le cadre de notre action.(voir texte en annexe)

*En septembre, lors de l'AG d'Aequitaz, il y a eu un temps pour réfléchir à cette idée de parlement de la rue (voir compte-rendu en annexe) **Celina** présente les principales conclusions de ce temps de travail :*

- **La durée** : idée d'un parlement dans la durée, qui démarre le 4 octobre, date anniversaire des ordonnances de création de la sécurité sociale, et se termine le 17 octobre, journée internationale du refus de la misère
- **Les objectifs** : « sortir du bois », aller dans l'espace public. Mais il faut préciser les objectifs qu'on se donne, car il y a une gradation possible :
 - objectifs pédagogique de mise en débat et compréhension du système de protection sociale et ses impacts
 - créer un mouvement avec des propositions de changement (dépasser un événement qui soit « seulement » un « super moment ») : y apporter des propositions concrètes, les mettre en débat pendant le parlement, convaincre (avoir 15 députés alliés de notre travail?)
 - rechercher des effets concrets : poser des pierres qui déclenchent des suites possibles, pour avoir un effet réel / interpeller et négocier avec les décideurs / obtenir des ajustements ou des changements de la loi
 - bouger les lignes dans la façon de faire du plaidoyer. Par la diversité des personnes et le « avec », par une nouvelle forme de discussion avec les pouvoirs publics. C'est à dire une transformation de notre rapport au politique qui contre l'idée du 1er de cordée
- **Un parlement de la rue sur la protection sociale**, à partir de ce qui a déjà été construit par le Collectif : on part du schéma de référence et des 7 principes, et on continue, on fait le pas suivant AVEC les participants au parlement.

- proposé par le Collectif, avec **des partenariats à caler** : Alerte , Pacte, C'est à dire un périmètre "protection sociale" sur la base des travaux du collectif, avec des déclinaisons thématiques selon les asso.
- **La forme** : un session du parlement pour faire une loi pour une protection sociale solidaire
 - chaque séance / journée : un projet d'article : exposé des motifs et proposition d'article de loi (séances thématiques - mais insérées dans loi globale - portée par telle ou telle asso)
 - des réunions "en commission" pour débattre de la proposition et faire des amendements
 - un temps en séance plénière parlementaire : lieu du débat avec les parlementaires / Hauts fonctionnaires ??
 - Des formes permettant au public de participer réellement
 - une mise en scène artistique, faire la place à la fête, utiliser des outils décalant les regards comme les tours de kapla.
- **Le lieu** : être suffisamment près des décideurs pour les amener à venir interagir. Une péniche ? Un théâtre ? Occupation de la rue en ouverture et clôture
- Le groupe a aussi réfléchi sur (voir compte-rendu en annexe)
 - la **communication** en amont et tout au long,
 - sur la **préparation** en amont, pour arriver au parlement avec des projets d'article portés par les différents réseaux, écrits « avec », et s'insérant dans un projet de loi pour une protection sociale solidaire,
 - le **lien avec les mobilisations locales** et les réseaux

Des expériences inspirantes

Jérôme prend l'animation pour cette traversée.

Voilà comment on va fonctionner : les trois expériences vont être présentées, par Manu, Celina, Laurent. Puis chacun choisira et ira se placer près de l'un des conteurs, parce que l'expérience racontée l'a séduit, parce qu'il aimerait vivre des choses similaires, ou parce qu'il a des questions sur cette expérience, il aimerait plus de détails, etc....

C'est parti !

• Le Parlement de la rue

Manu présente.

En 1997, à l'occasion d'une analyse de conjoncture d'un regroupement de groupes communautaires de la ville de Québec, Béa, une « femme itinérante », affirme qu'il faudrait une zone libre d'oppression, pour pouvoir discuter 24 heures sur 24. De cette soirée ressort l'idée d'un parlement de la rue, en lien avec les discussions sur l'aide sociale.

Le parlement est installé le 15 novembre 1997, avec une grande manif pour le lancement (2000 personnes) et deux mobile-home installés devant le Parlement du Québec.

Pendant un mois, des dizaines de groupe s'y relaient, des discussions sont organisées tous les soirs.. Chaque organisation a en charge l'animation d'une soirée, où elle parle de ce qu'elle fait.

Vivian Labrie y apporte l'idée d'une loi pour l'élimination de la pauvreté. Elle arrive avec une version zéro de la loi. Le parlement de la rue décide alors de travailler sur ce projet de loi, et d'écrire une loi avec des milliers de personne.

Le dernier jour du parlement, Bernard Landry ministre des finances vient voir le parlement. c'est de cet échange qu'est né le carrefour des savoirs sur les finances publiques. Puis, en 2003, il y a eu la loi pour un Québec sans pauvreté.

Dans cette histoire, il y a une question de personnes, de challenge

Questions, remarques sur cette expérience :

Pour **Denis**, on peut tirer de cette expérience des idées sur comment on place une question dans l'espace public et on en débat

Sylvine demande si cela a renouvelé les façons de faire, si cela a créé une nouvelle alliance, des collaborations.....

Manu ne sait pas répondre en précision. En 1995, il y a eu le référendum perdu sur l'indépendance, puis la décision du gouvernement de s'engager dans la poursuite du «déficit zéro». Le mouvement communautaire a opposé l'idée d'un appauvrissement zéro. Mais pendant la nuit, le gouvernement a négocié avec les syndicats pour qu'ils lâchent les organisations communautaires, mais le résultat a été en fait une remobilisation à un moment où c'était compliqué.

Laura est enthousiaste à l'idée d'un Parlement devant le Parlement. Sa crainte est qu'on n'arrive pas à dépasser deux mondes qui ne se parlent pas, que l'on reste entre convaincus, on réécrit la loi mais cela en reste là. Elle fait le lien avec l'expérience de Don Quichotte qui a eu un résultat tangible.

Claudie a le même enthousiasme sur l'effet miroir d'un parlement devant le parlement l'idée que tout le monde est concerné. On n'est pas seulement dans l'indignation ou la colère, on construit un espace où on peut se dire « oui c'est possible ».

Françoise pointe la question du temps dans la démarche. Entre le démarrage du parlement et la loi, il y a 6 ans. C'est quelque chose qui s'est construit dans la durée.

Daniel se pose la question du lien, dans le temps, entre le Parlement et la Loi pour un Québec sans pauvreté. Est ce que l'enjeu de départ du Parlement était plutôt de discuter, d'être dans un contre-parlement, mais sans que l'idée de la loi en soit à l'origine ? Celle-ci est venue comme un résultat du parlement ? Est ce que le parlement était un espace ou avait-il un objectif de plaidoyer ?

Manu répond qu'il y avait, au départ, l'indignation d'obliger les pauvres de se mettre au travail, et l'idée d'un espace de discussion. Dans le contexte fragmenté de l'époque, proposer d'autres associations de venir animer des sessions. L'idée de la Loi a été apportée à une des sessions, mais n'était pas là au départ.

Manu ne sait pas s'il y a eu d'autres parlements de la rue : si la démarche a prouvé son efficacité, l'intérêt à la reproduire. Il y a eu une session du Parlement 10 ans après, mais dans l'objectif de réactiver l'imaginaire

Hélène aime bien l'idée d'amener tout le monde à débattre : pas seulement les personnes concernées, mais aussi le grand public.

• Les enfants de don Quichotte du canal saint martin

Laurent et Bernard racontent.

A l'hiver 2006 2007, les frères Legrand lancent une action médiatique forte en installant des tentes le long du Canal Saint Martin, pour protester contre l'inacceptable que des gens dorment à la rue. Des SDF et des volontaires sont présents et dorment dans les tentes.

Cette action vient à la suite de mobilisations plus traditionnelles des associations sur cette question ? Très rapidement, les Enfants de Don Quichotte reçoivent le soutien de personnalités, des artistes se mobilisent. Ils gardent aussi le lien avec les associations qui se mobilisent sur le sujet.

Une charte intitulée "charte du canal St Martin" présente les valeurs, les attentes, et les objectifs du mouvement. Elle comprend déjà des articles de loi sur le logement.

La mobilisation se poursuit et prend de l'ampleur. Le gouvernement se trouve saisi et s'engage. Cela se traduit par la loi DALO (Droit au logement opposable) en mars 2007. Mais très vite, les grandes associations se rendent compte que la loi existe mais elle est sans effet car elle n'est pas portée et ignorée par les travailleurs sociaux.

En réaction la Fondation Abbé Pierre, en lien avec différents partenaires, dont le Secours Catholique, a lancé le « bus DALO », lieu de formation sur l'utilisation de ce nouvel outil, pour les personnes sans abri ou très mal logées. L'association Don Quichotte parraine le bus.

Dans cette histoire, c'est la combinaison des acteurs très différents qui a permis que cela marche. Les grandes associations ont suivi la petite association, non encombrée par son histoire son image, ses financeurs, et qui était capable de dire de manière explicite et rapide ce que les associations disaient depuis longtemps mais n'étaient pas/plus écoutées. La petite association a de son côté cultivé les liens avec les grandes associations.

Questions, remarques sur cette expérience :

Fiammetta trouve cette action très intéressante car ,en très peu de temps, à partir du non respect d'un droit fondamental, on a réussi à avoir une avancée de la loi, avec un droit, certes perfectible, mais réel, le DALO. La méthode peut être démultipliée sur d'autres droits, dans une démarche d'effectivité des droits.

Alain est séduit par l'expérience du Parlement en ce qui concerne la forme. Mais l'expérience des Don Quichotte lui parle aussi dans le fait que cela part d'une indignation, d'une colère. C'est aussi l'idée d'un clou enfoncé sur une situation très précise. Est ce que cela a été une stratégie, ou est ce que c'est la conjonction d'opportunités ?

Elsa est intéressée par le fait que ce ne sont pas les associations traditionnelles mais des personnes, avec impact visuel très fort. Parfois, il suffit d'être rusé et créatif.

Sylvette aime le côté symbolique des tentes, de voir sur place le nombre de tente qu'il y avait, cela marque les gens, mais aussi les politiques, les élus.

Fulbert trouve que c'est une idée ou une action qui est partie de quelques personnes et qui a eu un effet important. Cela donne du crédit à ce qu'on fait aujourd'hui. On peut avoir l'impression de travailler pour rien , on ne sait pas où cela va aboutir, mais en fait, cela peut donner des résultats, il faut rester sur cette dynamique. C'est tout un avenir.

Marion se pose la question de la stratégie de médiatisation et communication. Cela s'est passé 6 mois avant les présidentielles. Cela donne des idées pour la fenêtre de tir du parlement de la rue.

Laurent complète qu'on était dans « le temps de la promesse »

Chantal rapporte qu'à Lyon, il y a des familles qui ont les accord DALO, mais il faut passer par la maison d'aide sociale pour avoir un logement et le nombre de logements est insuffisant. L'application de la loi ne peut se faire. Elle se pose la question de comment faire pour que la loi soit appliquée.

Pour **Jean**, beaucoup de batailles qu'on perd sont celles qu'on ne mène pas, ou qu'on ne mène plus, car on ne croit pas que ce soit possible. Dans cette expérience, il y a une inventivité qui décale, des personnes qui y croient, un réveil de la majorité silencieuse face à des choses auxquelles on s'était habituées. Un coup politique : le gouvernement doit se se réveiller face à mise en lumière de l'inaction.

Valérie aime l'effet visuel, concret. Ils jouent sur l'image.

Amélie remarque qu'on dit toujours que le plaidoyer est long, qu'il faut être nombreux.... Mais là par une belle stratégie, de l'innovation, on arrive à faire quelque chose tout en n'étant qu'une petite poignée, mais qui a su solliciter les réseaux au bon moment, jouer avec les médias,

Thierry rapporte son expérience, et l'implication que nécessite une action de ce type. Jusqu'où sommes nous chacun prêts à aller ? Au même moment, Thierry était dans le bois de Vincennes, avec un collectif qui a construit des cabanes pour interpeller sur d'autres manières d'habitat : les médias sont arrivés

mais les gens n'étaient pas prêts à être filmés. Sur le canal, il y avait une personnalisation avec un acteur qui avait une forte personnalité et qui, en plus, ressemblait à l'Abbé Pierre. De plus, l'engagement et l'implication des personnes participantes était très grand. Martin du Secours Catholique, avait pris des vacances pour être là tout le temps. Mais jusqu'où est-on prêts à s'impliquer, à lâcher le reste ?

Pour **Bernard**, ce qui a fait la victoire, c'est que des associations ont su renoncer à des éléments pointus de leurs plaidoyers propres pour se mettre d'accord sur les points essentiels.

Bernard rappelle aussi que le mouvement est d'abord très parisien et sur le canal st martin, mais qu'il s'est ensuite étendu à des métropoles de province.

Pour **Laurent**, il y avait quelque chose de très fort en termes de tactique : quand ils se sont mis au bord du canal, ils se sont mis en danger. Cela a créé un rapport de force, car ils étaient près de l'eau, en plein hiver.

Claudie se demande si le mouvement des Gilets Jaunes n'est pas aussi une idée de façon de se mobiliser ; Au départ, ils n'avaient pas de revendication très claire, mais ils ont aussi obtenu des choses, c'est une mobilisation qui a fait bouger.

Vanessa a aimé les trois expériences présentées. Elles sont chacune leur intérêt ; l'international pour le FSM, « qui va piano va sano » pour le Parlement de la Rue, et le fait qu'il y ait Don Quichotte pour les enfants du Canal.

Forum Social Mondial

Celina raconte

L'idée du Forum Social Mondial est née en 2000. C'était l'époque où le Forum économique de Davos était dans tous les journaux, il était acquis pour tout le monde que c'était là-bas que se dictait la marche du monde..... Deux brésiliens se sont alors dits... pourquoi ne pas montrer qu'il y a d'autres choses qui s'inventent, pourquoi face au forum économique, ne pas faire un forum social pour montrer qu' « un autre monde est possible » ? Ils prennent contact avec les coalitions d'ONG qui, à l'époque organisaient des « contre-sommets » à chaque sommet de l'OMC, de l'ONU, etc.... Et c'est parti.

Le premier FSM a eu lieu au Brésil, en 2001. On attendait 2.000 personnes, il y en a eu 20.000 ! Les forums sont montés en puissance, atteignant jusqu'à 150.000 personnes. Ils ont eu lieu dans différents pays : Brésil, Inde, Kenya, Tunisie, Québec.....

Le FSM est un « espace ». c'est à dire un lieu où les différentes organisations et personnes qui se mobilisent pour la justice sociale, l'écologie, les droits humains se rencontrent, se racontent leurs luttes, et se projettent en commun sur des actions. Le FSM n'est pas un lieu de décision mais un espace-creuset dans lequel naissent des actions portées par les organisations présentes et qui souhaitent s'impliquer.

Le FSM a aussi été un espace de formation de toute une génération de militants.

Aujourd'hui, le FSM a laissé la place à des Forums régionaux ou thématiques.

Questions, remarques sur cette expérience : pas de notes !!

On fait une grande pause, avant de reprendre pour imaginer des « idées de fou » qui viendront alimenter le projet de Parlement de la Rue et donner le goût d'avancer dans cette direction

Imaginer le Parlement de la rue

Jérôme propose quelques questions pour nous aider à imaginer à quoi ressemblerait le parlement de la rue qu'on aurait envie de faire

- quelle est l'indignation que j'aimerais faire vivre, partager dans ce parlement ?
- Quels sont les objectifs qu'on se donne (événement public, mettre au débat, faire des propositions, faire bouger les lignes....
- Plus oncrètement
 - quelle période ? Il a été proposé que cela se passe du 4 au 17 octobre 2020. Est ce que c'est la bonne période, pour avoir le temps de la préparation, mais aussi par rapport à l'agenda politique
 - Quel lieu (libre d'oppression)
 - Quels objets et symboles (dans les formes aussi) ?
 - Quels alliés ?

Laurent rajoute la question du chemin à construire entre les Carrefours de savoirs, qui produisent de la connaissance, et les propositions à mettre sur la table et les enrichir au parlement

Voici le retour des groupes :

Groupe 1 : Marion fait le compte-rendu

- indignations : délit de solidarité, démocratie pas sans nous, défendre le système de protections sociale dans la mondialisation, les inégalités de destins versus droit pour tous
Mais on n'a pas forcément besoin de s'aligner derrière une seule indignation. On peut avoir un Parlement de 13 jours qui porte 13 propositions de loi sur des sujets différents, donc des indignations différentes
- Donc pas un seul clou, mais plusieurs. Avec une journée pour pousser une des propositions qui serait la plus en lien avec l'agenda politique du moment ou question plus prégnantes du moment
- Un objet : une chaise, rouge.
Quand il manque des chaise, certains sont obligés de s'asseoir par terre. / On peut déplacer les chaises, les amener devant le parlement. / Elles sont rouges pour qu'elles se voient
- Un fil rouge à tirer : avoir des stratégies de proposition (« le peuple propose »), et pas de défense.
- Les alliés : les associations avec qui on est en lien, pacte d pouvoir vivre
- Mobilisation dans nos réseaux : faire en sorte que l'on puisse faire venir les gens de nos réseaux, sur certaines journées, pour occuper l'espace
- avoir aussi un objectif de vulgarisation des principes qu'il faut pouvoir transmettre.

Alain complète. Il y a la phase de mobilisation et préparation des propositions. Puis la phase visible, celle du parlement de la rue, avec 13 propositions de loi.

La dernière journée, on se pose ensemble la question de savoir quel est le clou sur lequel on a une chance de pouvoir agir. Accepter que c'est le processus qui va faire émerger quelque chose, au lieu d'avoir une proposition définie à l'avance qui n'est pas forcément la bonne.

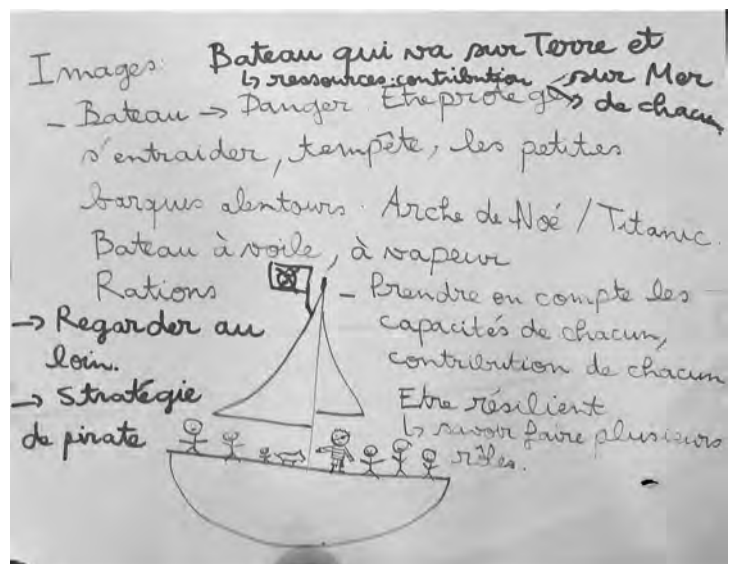
Groupe 2 :

- Les indignations et les objectifs

Ne choisir de « clou » précis à ce stade, la valeur ajoutée du collectif est justement cette vision large. La question est de voir comment on redescend de nos principes vers des propositions concrètes.

- Organiser les journées autour de thématiques. Avec un objectif, et une proposition en face Exemples
 - organiser la société pour que chacun puisse contribuer. Proposition : état employeur en dernier ressort
 - La question alimentaire Proposition autour de l'idée d'intégrer dans le panier de protection sociale un panier d'alimentation saine et locale.
 - Croiser protection sociale/solidaire et plancher social et écologique : prendre soin de soi, des autres, de la planète. Exemple : comment aborder la question du logement dans l'idée d'un plancher social et écologique ?
- Deux étapes dans le processus
 - 2020 université d'été, étape entre ce groupe et un temps de parlement où on sera dans l'espace public avec des alliés qui viendront animer tel ou tel temps. un temps intermédiaire, pour construction des alliances et des propositions, qui pourront ensuite être incarnés par telle ou telle organisation.
 - 2021 un parlement de la rue avec mise en débat. Moment politique où les médias auront l'oreille plus attentive
 - On pourrait rajouter une troisième étape qui est celle d'aller dans les rues pour élargir encore.
- Trouver un slogan (« protection sociale solidaire » n'est pas assez parlant, ça fait plutôt peur)
- une image qui nous inspire : celle du bateau.

en vrac : on navigue dans les tempêtes / la solidarité entre ceux qui sont à bord / on se protège, on se jette des bouées quand l'un tombe à l'eau / ceux qui ne savent pas nager / s'apprendre mutuellement à nager / savoir tenir plusieurs postes à bord / on compte sur chacun à bord, on prend en compte les capacités de chacun / les vigies en haut du mât pour voir loin et prévenir les dangers / avoir une gestion responsable de l'environnement pour avoir toujours des poissons à pêcher / est ce que c'est un bateau à plusieurs classes ? Est ce que le capitaine mange tout ? / sur un bateau l'argent n'a pas la même valeur / la convivialité est importante / Est ce qu'on fera la place à toutes les espèces animales ? / est ce qu'on accueillera ceux qui sont dans les petites barques autour ? / Le bateau de pirates et stratégie par la ruse / Le conte du bateau qui va sur terre et sur mer et la question de la contribution.



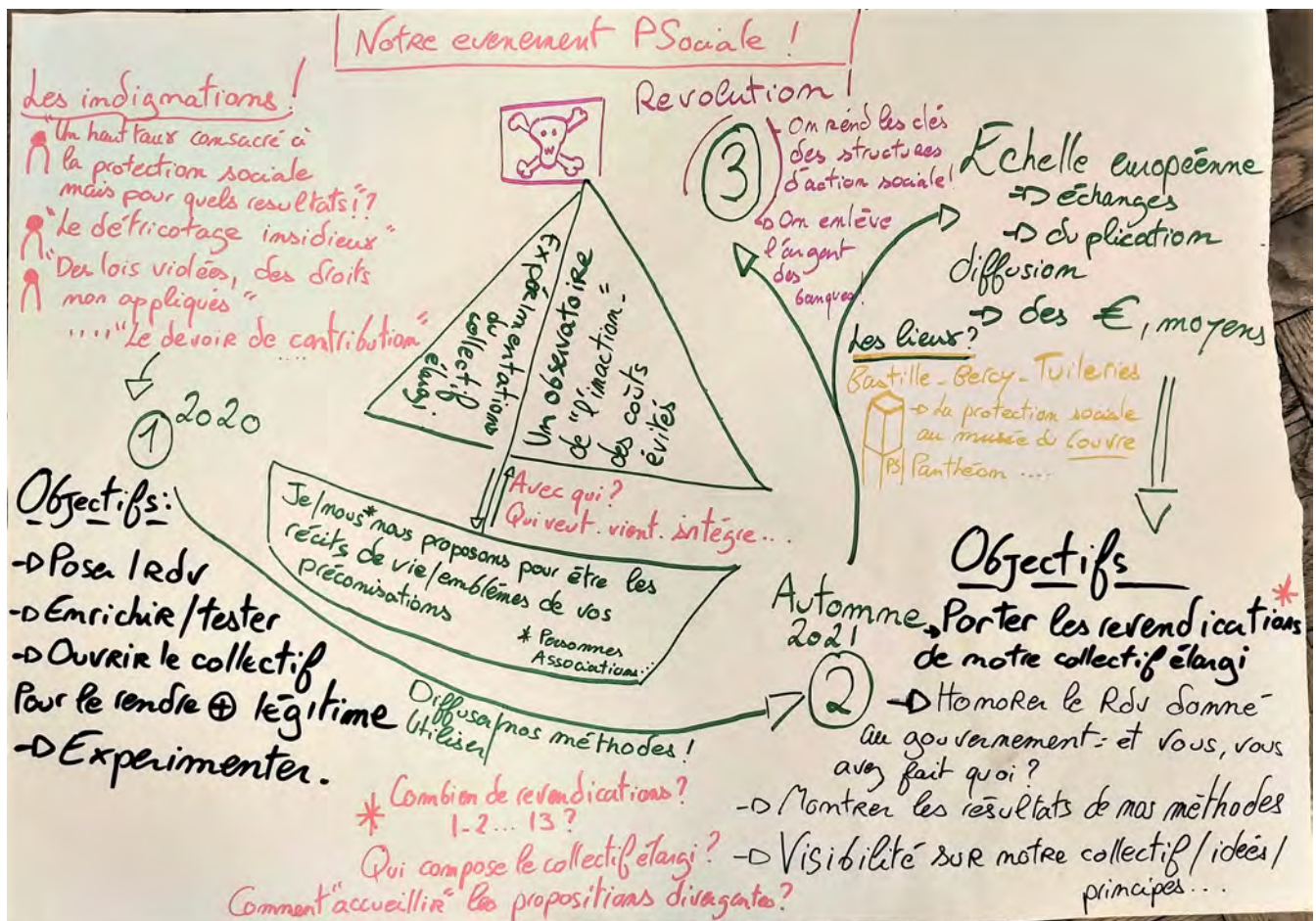
Vanessa nous rapporte une pub pour un magasin de bricolage ». N'ayez pas peur, lancez vous ! N'oubliez pas que l'arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels

- Le lieu : en lien avec l'image... une péniche qui remonte vers Paris, avec différentes étapes, dans différentes villes, et qui nous emmènent vers le lieu final sur les quais devant l'assemblée. « Le parlement du canal ».

Autre lieu dans la même idée du bateau : Institut de la mer, qui n'est pas très loin du Sénat

Groupe 3 :

Un compte rendu sous forme de dessin :



Avec en particulier

- sur le tempo : 2020 : année pour expérimenter, enrichir, élargir le collectif.
Et 2021 : année pour porter les revendications
- sur les méthodes : des récits de vie en écho aux propositions
création d'un observatoire de l'inaction, de ce qui ne bouge pas
- image : bateau
- lieux bastille / bercy / le louvre pour mettre le vieux système de protection sociale au musée, les catacombes pour l'enterrer. Ou au contraire : le musée de l'homme
- un ultimatum ?? Si vous n'honorez pas le rendez vous, on va..... retirer l'argent des banques on arrête les asso, on hisse le drapeau de pirates.

Groupe 4

- Les indignations : des personnes exclues du système et des traitements différents face à la protection sociale
- Le parlement : un espace pour débattre sur comment tous contribuer et être protégés
Espace similaire au forum social, où il y a de la place pour chacun et pour tous : pas seulement les associations, mais aussi des personnes, des petits groupes, et chacun puisse s'auto-organiser et trouver sa place
- La mobilisation dans nos propres réseaux à réussir, en lien avec ce qui se passera dans l'année prochaine. Pour les Centres sociaux, les banquets républicains peuvent être des espaces où débattre autour de la protection sociale et sensibiliser ces personnes à venir au parlement.
- Date : octobre 2021, en lien avec date élections présidentielles.
- Alliances : le pacte du pouvoir de vivre
des influenceurs ou des bloggeurs (à rémunérer ?)
- Le lieu : lieu où on pourrait débattre avec des décideurs et lieu de visibilité.
péniche derrière le parlement (capacité entre 100 et 200 personnes ?)
et/ou une caravane place de la république
- Arriver à avoir un texte commun, un document de portage politique.

Voilà matière à nourrir les réflexions et avancer sur le projet ! Tout cela sera reversé à la réflexion du Comité de Pilotage.

Sur ce, on se quitte pour un temps de repos avant le dîner.

Ce soir, pour ceux qui le souhaitent, on se retrouve à 20h30, pour une soirée informelle où l'on discutera des stratégies de transformation sociale portées par nos organisations.

On a remarqué que dans les précédentes rencontres de Merville, on s'est souvent retrouvés le soir, à quelques uns (plus ou moins nombreux selon les années) pour poursuivre de manière informelle ce qui s'était discuté les jours précédents. De ces temps ont surgi des choses importantes pour la suite du travail du collectif.

On a donc décidé de proposer ce temps, qui reste informel, sans compte-rendu non plus, et qui pourra amener des idées pour la suite.

Vendredi 27 septembre 2019

Des étapes sur le chemin de refondation

On démarre à 9h30.

On a du mal à tenir les yeux ouverts. La nuit a été rude pour la plupart d'entre nous. Le groupe de jeunes de l'école d'aviation a fait la fête, jusqu'à très tard.....

Idées de la nuit.

Marie s'est demandé si, de la même manière qu'il y avait les Territoires Zéro Chômeurs, on ne pourrait pas proclamer pendant une année des Territoires 100 % contributions. Et, pendant cette année, recenser toutes les contributions non monétaires des associations et des personnes, sur le territoire. A la fin, faire un état des lieux et voir ce qu'on fait de ce qu'on a pu récolter

Olivier a assisté au temps informel hier soir, où l'on a discuté de stratégie. Cela lui a fait penser à une mayonnaise où on essaye de faire prendre tous les éléments. Cela donnerait une question de type : Comment construire un accompagnement des processus de développement local sur un territoire, avec les différents acteurs et citoyens et comment y intégrer du développement social local. C'est bien de ne pas laisser le social passer à la trappe.

Il s'est aussi posé la question de la contractualisation des territoires, et a fait un parallèle avec le contrat d'engagement réciproque : avoir une vraie réciprocité avec les habitants.

Marion s'est endormie avec la galerie de personnages du dernier documentaire de Marie Monique Robin, « Nouvelle cordée », qui traite des territoires Zéro Chômeurs (TZC). Marion essayait de superposer l'image la protection sociale avec cet univers des territoires Zéro Chômeurs. Dans ces territoires, on y voit bien la vision globale du faire ensemble, de la solidarité, de la protection sociales, mais on ne voit les personnes qu'au prisme de l'accès au travail et du marché de l'emploi .

Cela l'interroge sur le plaidoyer, sur l'expérimentation, et sur et les liens à faire ou pas avec TZC et se dire pourquoi on le fait ou on ne le fait pas.

On n'a pas trop d'idées de la nuit, elles sont enfouies dans la fatigue....

*Alors on va commencer la journée par un conte. Mais avant, **Manu** détaille le programme .*

Manu racontera le conte du « bateau qui va sur terre et sur l'eau », qui a été évoqué par l'un des groupes sur le Parlement de la rue. On va se raconter cette histoire et réfléchir à cette histoire : qu'est ce qu'elle nous dit pour notre action.

Puis nous aurons trois ateliers pour dessiner de manière concrète les pas à faire l'année prochaine.

Cet après-midi, nous prendront le temps des bilans et au-revoirs.

On garde nos règles du jeu, de co-responsabilité, d'attention aux inégalités de situation, et de « sérieux qui ne se prend pas au sérieux ».

Le Bateau qui va sur terre et sur l'eau.

Manu introduit. C'est un conte qui vient du Québec, et que Vivian Labrie nous a transmis il y a déjà plusieurs années. ON l'a déjà raconté dans un carrefour de savoirs.

L'idée est de l'écouter en se demandant quelles sont les conditions de la réussite de l'histoire qu'est ce qui fait que Jack va jusqu'au bout de l'histoire. Quels sont les liens que l'on peut faire avec les conditions de réussite de notre collectif ?

Le conte est en annexe, tel qu'il apparaît sur le site d'Aequitaz.

On prend un temps deux par deux pour réagir au conte, puis on fait un retour en grand groupe

Qu'est ce qui permet d'aller au bout d'une aventure ?

- oser la commencer
- faire confiance aux rencontres
- les alliés sont pas toujours ceux qu'on croit au premier abord (il aurait pu prendre ses frères), il a pris des gens auxquels on ne pensait pas forcément, et c'est dans la diversité qu'on a des alliés.
- quand il rencontre la vieille dame, il accepte de partager le repas, il n'a pas peur de manquer, les autres ont peur
- il n'a pas peur non plus de perdre son temps
- il écoute les vieilles dames (« ça me plaît », dit **Claudie**) (qui s' connaissent en bateau)
- il n'oblige pas la princesse à l'épouser
- la princesse ne prête pas attention à Jack, alors qu'il a un certain nombre de qualités

En fait, il y a un « conflit de versions » = Manu nous a raconté une version féministe du conte, où c'est la princesse qui ne veut pas de Jack. Sur la version que l'on trouve sur le site d'Aequitaz, c'est le roi qui ne veut pas marier sa fille à Jack, alors que la princesse est secrètement amoureuse.

- il accepte de changer de récompense
- il est capable de lâcher prise par rapport à ce qui arrive. Il négocie (et troque une femme pour de l'argent !!)
- l'aventure vaut en soi, il s'est passé tellement de choses tout au long du voyage, il part avec l'or, mais il aurait pu partir sans rien.
- il sait saisir les opportunités et négocier
- il est de bonne composition, ne se révolte pas, aborde chaque obstacle à la fois, et se dit qu'il va trouver la solution avec d'autres. Il contourne les obstacles pour à la fin trouver quelque chose de bien
- le merveilleux dans le quotidien (quand on tape sur les arbres et cela fait tout un tas de choses)
- il ne lâche pas le contrat, il va jusqu'au bout, cela m'a fait penser au dialogue avec les institutions
- quelques fois c'est lui qui décide qui va faire l'épreuve demandée par le roi. D'autres fois, il réunit ses amis pour décider de qui va le faire
- ses alliés sont ceux qui en ont envie. Il propose, et si les gens ont envie, ils viennent
- Il a de la tranquillité, il avance son bonhomme de chemin. On n'a pas souvent cette tranquillité

- il a pris tous ceux qui voulaient venir avec lui sans poser de questions, malgré les handicaps, et pour finir ça lui a servi car il pouvait pas faire seul les défis lancés par le roi, mais il a pu les remporter grâce à ces gens qu'il a pris avec lui.
- malgré ses rencontres bizarres, il a accepté de faire avec ces personnes là, et ça lui a servi.
- Il a la volonté d'aller au bout. Il y a un challenge, personne ne croit en lui, mais il y va, et rien ne l'arrête, il ne se laisse pas détourner.
- il trahit sa famille, il n'a pas d'objectifs. Il ne sait pas où il va et ça lui permet d'y aller. Et il croit aux miracles.
- Cela part d'un projet individuel, et on passe petit à petit vers du collectif,
- il s'est entouré de gens qui ont plein de talents. qui ont pu révéler leurs talents
- à la fin quand l'armada vient l'empêcher de partir, il sait trouver la faille, car l'armada ne peut pas être sur terre et sur mer. Il affronte le problème, et peut alors partir.
- celui qui est le décideur en fait ne décide rien. Le roi ne décide rien
- il avait un objectif individuel, il l'a abandonné et s'est ouvert à autre chose qui est devenu du collectif.
- il n'y a pas de norme pour lui, pas de jugement (les faiblesses retournées en des talents, pas de préjugés)
- capacité d'alliance et de complémentarité
- savoir déléguer... finalement jack n'a rien fait c'est un vrai leader
- Au moment où celui qui court ne revient pas. Et il se dit qu'il aurait dû revenir.... C'est un moment de vigilance, où il se dit que quelque chose ne va pas. Jack n'est pas un naïf, conscience très aiguë de qu'il faut pour avancer, ou ne pas perdre le cap.
 - Et il fait appel à quelqu'un qui peut analyser la situation.
 - C'est un vrai moment où s'articule le savoir et le pouvoir : si on ne sait pas on ne peut pas agir. Il prend la décision rapidement, alors qu'il aurait pu faire une AG, prendre deux heures pour décider quelque chose qui aurait déjà été perdu.
 - Alors finalement, les bons experts sont « ceux qui écoutent l'herbe pousser » !
- les écuelles et les allumettes ; au début du conte, il y a des trucs utiles qui sont faits, en masse.....

On garde cela en mémoire dans un coin de notre tête de collectif, cela peut servir.... Et on bascule dans la deuxième partie de la matinée.

Ateliers pratiques : dessiner 2020.

L'idée est de travailler en ateliers pour dessiner 2020 en identifiant précisément objectifs et ressources nécessaires (temps de travail, compétence, rôle du carrefours de savoirs, partenariats,....)

On fait un tour pour définir les ateliers :

- Conte de la protection sociale numéro 3.

Le dernier carrefour des savoirs avait pour objectif de produire le contenu pour le prochain conte de la protection sociale, qui traitera du panier de la protection sociale : la manière dont on distribue les sous et comment il circule. Celina a fait une première version du conte. Le groupe réagira à cette version.

- Expérimentation. L'idée serait d'avoir une proposition avec les changements que l'on souhaiterait voir aboutir au niveau national (mais qui ne peut être mis en œuvre au niveau local, comme augmenter les minima sociaux, car ce n'est pas de la compétence des collectivités) tout en identifiant 10 à 13 points qui pourrait bouger au niveau local, qu'une collectivité peut se saisir. Pour Manu, ces treize points pourraient aussi être le revers du parlement de la rue. Chaque journée du parlement, chaque thème, aurait une déclinaison nationale et une déclinaison locale.

La réunion d'hier soir a fait émerger quelques points de cette liste, qui serait à compléter et à travailler.

Cette liste aiderait des collectivités à se positionner, en disant moi, cela m'intéresse, je peux expérimenter tel ou tel point de cette liste.

- Le plaidoyer : la concertation sur le rua, le collectif Pouvoir de vivre, Alerte,
Quels sont nos objets concrets de revendication ? Quelles alliances ? Est ce qu'il y a un séminaire à prévoir (Comme le séminaire qu'on avait fait en février 2019, pour anticiper sur le RUA et permettre aux associations de tracer collectivement des lignes rouges et des lignes vertes pour la négociation)
- La mobilisation des réseaux . Avec entre autres l'idée d'une grande rencontre entre réseaux sur un thème commun. *Finalement, ce groupe ne sera pas retenu. On y travaillera après, autrement.*
- La gouvernance du collectif et l'articulation avec le comité de pilotage. C'est un thème qui est sorti hier soir, lors du temps informel.
Séverine demande si nous sommes les bonnes personnes pour décider de cela. Il aurait fallu avoir tous les présidentes et directeurs.... On décide de faire un groupe sur ce thème, un atelier ouvert pour réfléchir à la question du pouvoir, de qui décide dans le collectif, quels sont les lieux de décision..... Ce qui en sortira sera ensuite adressé au Comité de pilotage.

Les groupes s'éparpillent dans les salles, ou dans les couloirs.... On se retrouve après déjeuner pour la restitution.

Expérimentation Territoriale.

Jérôme présente. Les membres du groupe : Alain, Olivier, Chantal, Fiametta, Fulber, Daniel, Jérôme (et j'en oublie)

L'idée est de partager une liste (non exhaustive) de changements que l'on pourrait viser avec une collectivité locale (commune, département au plus). On vise à affirmer des objectifs locaux et trouver des solutions qui permettent à des gens de rester au dessus du plancher social (sans dépasser le plafond environnemental).

Cela permettrait de faire lien avec le plaidoyer, et d'illustrer concrètement une façon de faire vivre certains des 7 principes que nous avons défini.

Le groupe a défini 15 idées à creuser et cibler :

- Une garantie de revenu pour les jeunes de moins de 25 ans (étudiants, apprentis, en rupture ou non...)

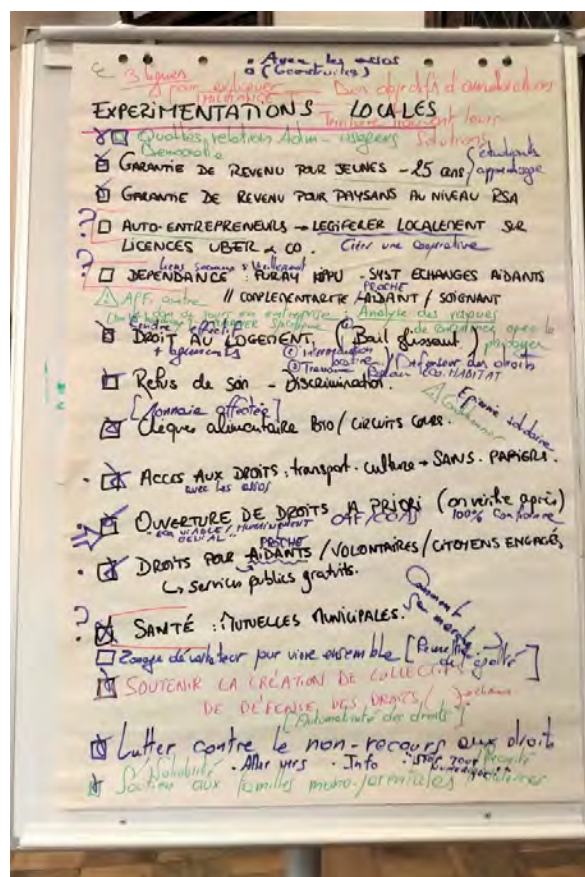
- Une garantie de revenu pour les paysans, au niveau du RSA
- Légiférer localement sur les licences Uber&Co afin de lutter contre la précarité des auto-entrepreneurs ; aider à la création de coopératives
- Droit au logement : bail glissant, intermédiation locative, travaux d'isolation...
- Refus de soin – lutter contre les discriminations des spécialistes médicaux. Campagne d'information, défenseur des droits locaux...
- Chèque alimentaire ou monnaie affectée pour l'accès au bio / local des personnes vivant la précarité
- Ouverture de droits à priori, comme ça a été le cas du RMI au début. Miser sur la confiance ; CAF / CCAS. « *économique viablement, humainement génial* » selon Bernard.
- Mettre de la qualité de relation entre les administrations et les usagers (de la douceur, du beau dans les locaux,
- Droits pour les proche-aidants / volontaires / citoyens engagés qui contribuent : ouverture de services publics gratuits (bibliothèque, transports, piscine...)
- Personnes migrantes et sans papiers : Accès à des droits locaux (et à de la solidarité avec les associations) comme le transport, la culture...
- Santé : mutuelles municipales ?
- Dépendance et vieillissement : *furay kippu* – système de reconnaissance des proches-aidants ; complémentarité aidants – soignants
- Soutenir la création de collectifs de défense des droits (chômeurs...)
- Lutter contre le non-recours aux droits à travers de l'information, aller vers, « stop au numérique », automaticité des droits
- Soutien des familles monoparentales

Le groupe a mis en avant quelques points d'attention :

- Sur la mise en œuvre de ces idées, un processus démocratique et une recherche de qualités seront proposés.
- Analyser les risques, pour ne pas se substituer à l'État par exemple (choisir ce qui est de l'ordre du plaidoyer et ce qui serait de l'ordre d'une expérimentation).
- Il serait intéressant, pour chacune de ces propositions, de nommer à quel(s) principe(s) elles contribuent.

Denis se pose la question de la dimension de la qualité de la relations entre les gens les institutions. Elle n'apparaît pas dans les points cités par le groupe. Ou est elle présente de manière transversale ?

Le groupe répond qu'elle est bien présente.



Conte de la protection sociale n° 3 : le panier de la protection sociale

Le groupe était composé de *Vanessa, Sylvette, Anne-Françoise, Claudie, Hélène et Celina*.

La discussion a été riche. A partir de ce qui a été dit, Celina fera une deuxième version du Conte. Les membres du groupe sont partantes pour la relecture. Séverine aussi se joint au groupe pour la relecture.

En termes d'échéance, l'idée est d'avoir finalisé le conte pour la fin de l'année.

Plaidoyer 2020.

Daniel fait le compte rendu

Le groupe s'est situés dans le paysage des différents plaidoyers portés par les associations présentes dans le collectif et par l'APF, en essayant de se dire quels étaient les points de priorité, comme de travailler sur les ressources des personnes, ou sur la compensation du handicap pour APF France Handicap.

La plus-value du Collectif, c'est d'être dans vision globale, un récit global alors que d'autres collectifs, comme Alerte, sont sur des aspects beaucoup plus techniques.

L'autre spécificité du Collectif est dans la place des personnes dans le plaidoyer, ainsi que la joie de ne pas se prendre trop au sérieux tout en étant sérieux et en faisant des choses importantes.

Le groupe a soulevé un certain nombre de questions

- Jusqu'où aller dans la participation aux concertations ? Sachant qu'en tant que Collectif nous ne sommes pas présents en tant que tels dans les concertations officielles, mais nous le sommes au travers d'autres collectifs
- question du porte-parolat et relations aux médias

Le groupe a ensuite travaillé sur l'idée du parlement de la rue et sur les étapes pour organiser un événement de ce type.

- Le contenu

L'idée est d'avoir quelque chose qui permette de donner du contenu à « l'espace juste et sûr pour l'humanité », qui peut se décliner aussi dans l'idée de « vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre », selon la phrase de Gandhi. Que l'on pourrait compléter avec la joie « vivre simplement et joyeusement..... »

On part donc de contenus qui sont dans la catégorie « vision globale », du récit global. Mais en les déclinant ensuite en thèmes, tout comme les 7 principes qui doivent aussi se décliner en thèmes plus précis

A partir de la question globale « ce serait quoi garantir un plancher social pour tout le monde ? » on peut alors le décliner en

se loger simplement pour que...
se déplacer simplement pour que...
élever simplement les enfants pour que...
s'alimenter simplement pour que...
se gouverner simplement pour que...
vieillir simplement pour que...
travailler simplement pour que...
etc.....

Cet ensemble vient alors donner du contenu à cet espace de justice sociale et écologie

Manu complète en rapportant un débat qui a eu lieu dans le groupe, sur comment dans l'animation de ces journées, ne pas être « cornésés » à défendre les droits des pauvres alors qu'une partie du problème vient du haut de l'échelle sociale. La phrase de Gandhi permet aussi d'aller vers la limitation des revenus, de déplacements en avion... Sinon, on risque d'être vus comme ceux qui défendent les droits d'une partie de la population contre une autre, et surtout de ne pas toucher le nœud du problème.

Zoé indique qu'il y a eu également débat sur les termes simplement ou simplicité. Le terme simplicité a des connotations positives pour certaines personnes, mais plus compliquées pour d'autres. De là vient l'idée de parler de « simplement et joyeusement »

Fiammetta remarque que le plaidoyer de l'APF de l'année dernière était décliné de cette façon là : « pouvoir se loger / se soigner / vivre dignement... simplement ».

Daniel reprend sur les autres points travaillés par le groupe.

- Le tempo : une démarche sur trois ans
2020 avec une/des rencontres préparatoires
2021 avec le parlement et des événements en amont du parlement
2022 les élections présidentielles (alimenter les débats autour de l'élection présidentielle)

- Avec qui ?

L'idée est d'inviter des acteurs proches ou alliés, tout en posant notre cadre : les sept principes, l'espace juste et sûr, la participation des personnes, le travail sérieux mais dans la joie, ...

Sur la relation avec le Pacte du pouvoir vivre (qui regroupe une cinquantaine d'acteurs, rassemblement assez hétéroclite), le groupe s'est interrogé sur la meilleure façon de faire : inviter le Pacte en tant que tel ou acteurs membres du pacte ? On garde les deux hypothèses pour l'instant, dans l'idée d'aller discuter avec le Pacte, mais si on voit que c'est compliqué, on ira plutôt dans l'invitation des acteurs.

Il y a aussi l'idée de ne pas se limiter au Pacte, et inviter d'autres acteurs comme Alternatiba, et les citoyens eux mêmes. Avoir une stratégie de réseau (d'archipel), rester agiles et capables de rejoindre d'autres mouvement qui se créeraient d'ici là, notamment avec l'ébullition qu'il peut y avoir à l'approche des élections.

- Le lien avec les banquets républicains / citoyens organisés par la Fédé des Centres Sociaux.

La participation aux banquets républicains de la fédération des Centres Sociaux pourrait être un bon moment pour s'associer aux événements des membres du collectif et en même temps, faire quelque chose qui soit utile et qui serve pour la démarche d'ensemble.

Manu demande ce que sont les banquets républicains, ou citoyens.

Denis explique que la Fédération des Centres sociaux engage une démarche Congrès, dans les trois années qui viennent, où ils souhaitent engager le réseau dans une réflexion autour des questions de démocratie et de justice sociale, à partir de ce que font les Centres Sociaux. Dans cette dynamique, il y a l'idée d'organiser des banquets citoyens dans les territoires, pour débattre avec les gens autour de la manière de faire plus démocratie, de plus s'engager tous et toutes autour d'une société plus juste, et de réfléchir ensemble sur les chemins pour le faire.

Manu pose la question du lien avec le Collectif. Hier les Centres Sociaux ont évoqué l'idée que le Collectif puisse contribuer, ou que ce qui se dit dans les banquets puisse être répercuté dans le Parlement de la rue.

Claudie explique que, dans la démarche des banquets, il y a l'idée de « porter des toasts ». Mais aussi l'idée que cela s'inscrive dans une démarche plus large, dans une journée où il y a par exemple l'organisation d'un temps culturel, et probablement, des ateliers. Cela pourrait être

l'occasion d'un atelier sur la protection sociale. Les Centres Sociaux ne pourront pas animer, mais si le Collectif prend la charge d'ateliers de ce type, il y a de la place pour le faire.

Manu rappelle que la campagne des banquets en 1847, en a créé la révolution de 1848 : en février 1848, l'interdiction des banquets républicains a créé la révolution qui a amené à la Seconde République.

- Une rencontre préparatoire

Le groupe confirme l'intérêt, pour 2020 d'un temps de préparation du parlement, sur la déclinaison des thèmes. Ce temps pourrait avoir lieu plutôt fin septembre, à la place de la rencontre de Merville.

Un autre moment évoqué a été celui des vacances de la Toussaint. Zoé attire l'attention sur la nécessité de penser à l'accueil des enfants et des familles si cela se passe pendant des vacances.

Le groupe a aussi évoqué des lieux possibles pour cette rencontre : Merville ? Lourdes ? (capacité d'accueil importante, mais ce n'est pas très central et très connoté).

- Les moyens humains et financiers.

Enjeux importants et à préciser, dans l'idée de présenter un projet autour de cela, de solliciter d'autres acteurs à nous rejoindre y compris pour le financement. Il y a besoin de moyens humains pour animer et coordonner la dynamique

Petit moment de détente avant le compte-rendu du dernier atelier. C'est Barthélémy qui anime



Gouvernance du Collectif

Thierry présente

Le groupe a fait un historique de la gouvernance du collectif, du démarrage jusqu'à aujourd'hui. Thierry présente quelques points saillants de ce qui s'est dit :

Le collectif s'est créé autour de personnes, qui ont fait des alliances, et de la commande du Secours Catholique qui voulait travailler sur la protection sociale.

Il y a un déséquilibre de taille et de structure entre les associations membres du collectif

Il y a un flou, dans l'organisation des rencontres, sur le « qui invite » au niveau local, et sur la logistique (des billets de train, de la prise en charge des billets, etc....)

est ce qu'il faut la présence de tous partout ? où sont les personnes concernées dans la gouvernance, et où sont les structures locales engagées ?

Puis le groupe a fait des hypothèses pour la gouvernance, autour de 5 espaces

- un comité de pilotage opérationnel renforcé
Le Comité de pilotage est composé de personnes qui se réunissent plus souvent, et qui sont toutes des personnes en capacité d'engager leur organisation en termes de décision concrète
- un comité de pilotage plus large, pour définir la politique et les orientations générales . Ce serait un peu Merville.
- Des espaces de rencontre des présidentes
- Des Espace « groupes projets », en lien avec le comité de pilotage
 - expérimentation
 - parlement de la rue
 - mais aussi par exemple RUA (Revenu Universel d'Activité),...
 - Un espace centré sur l'animation de nos réseaux, un espace d'entraide pour se dire comment on fait avec nos réseaux, pour les mobiliser. Cet espace pourrait aussi prendre en charge la question de la logistique, dont on ne prend pas toujours la mesure de l'importance.
- Un secrétariat et organisation des espaces du collectif

Le groupe s'est posé la question sur la façon de mener à bien ces fonctions : est ce qu'on se tourne vers des prestataires pour certaines fonctions ? des chargés de mission ? Quelle est la place de chacun d'entre nous ?

Enfin, Il y a un point d'attention général, qui est celui de l'attention aux inégalités de situation, pour donner la place à tout le monde. C'est quelque chose qu'on a vécu, ici à Merville, avec des personnes qui sentent qu'elles n'ont pas leur place quand les discussions vont trop vite, trop haut. C'est différent de ce qu'on vit dans un Carrefour. Il faut en prendre la mesure pour penser cette question de la gouvernance.

Manu propose de prendre un temps de réactions sur cette question de la gouvernance, sachant qu'il n'y aura pas de décision ici, mais des éléments de réflexion qu'on versera au comité de pilotage. Il faudra que le 21 novembre, lors du prochain Comité de Pilotage, on arrive à une organisation qui s'inspire de ce qui vient d'être dit. Il y aura peut être des choix à faire, entre autres en fonction des moyens disponibles.

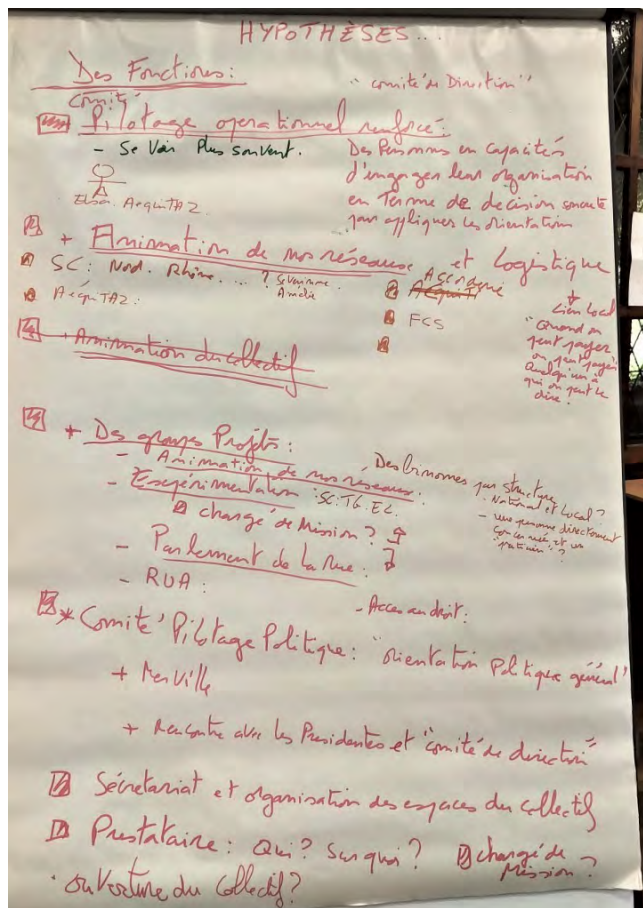
Pour **Laurent**, le groupe a pensé la gouvernance par rapport aux enjeux qui sont devant nous. On va entrer dans des phases où il va falloir prendre des décisions, et les structures devront s'engager, donc il faut un espace qui se rencontre plus régulièrement que le Comité de Pilotage des années précédentes, avec des personnes en capacité de prendre ces décisions.

Quand les questions sont « est ce qu'on engage telle action, quels moyens on y met ».... on ne peut pas se voir seulement deux fois par an, et ce doit être des gens qui puissent engager les organisations. Donc une organisation qui distingue des temps d'orientation politique (comme Merville et les espaces de rencontre entre présidentes) et les niveaux de direction opérationnelle et d'opérationnalité sur les projets concrets. Avec la nécessité de tenir cet ensemble « foisonnant » : ce serait le rôle du secrétariat. Pour **Laurent**, ce rôle est essentiel.

Marion réagit sur la question du secrétariat. Il y a effectivement tout la question de l'organisation, la logistique, le calendrier, etc. mais il y a aussi le lien et l'information. C'est à dire comment on garantit qu'on reste dans le même bateau, qu'on fait équipage, alors qu'il va y avoir beaucoup plus de choses qui se passent, de groupes différents, etc....,

Denis confirme que cela faisait partie des éléments qui étaient pensés sous le terme secrétariat.

Pour **Claudie**, il faudra reprendre aussi la question de la place d'Aequitaz. Aujourd'hui, Aequitaz est en même temps dans la coordination, l'animation et l'apport de contenu. Pour Claudie, l'apport principal d'Aequitaz est peut être dans les apports de contenu. Il faut voir s'il y a des choses qu'on peut externaliser.



*Avant de passer au temps de bilan, **Manu** fait un point sur les étapes d'après*

- le compte-rendu de ces rencontres
- une réunion Skype pour décliner les propositions d'action faites pendant ces trois jours en termes de temps /moyens (plaidoyer, expérimentation, carrefour de savoirs, parlement de la rue....)
- Prendre le temps pour en parler dans nos organisations
- Un comité de pilotage le 21 novembre qui tranchera
- On s'engage à ce qu'avant les vacances de Noël, tout le monde aie l'information sur les plans pour 2020 et les moments où chacun peut contribuer, pour que ce soit juste pour chacun.

Pour **Laurent**, il faut faire en sorte que ceux qui ont participé à Merville puissent aussi contribuer à la réflexion entre maintenant et 21 novembre. C'est à dire se donner un processus dans lequel les uns les autres puissent contribuer et réagir.

Manu n'oublie pas qu'il faudra aussi reprendre un temps avec APF France Handicap. La présence de trois personnes a été précieuse, c'est important de vivre des choses ensemble pour se dire si cela peut marcher. Il faut maintenant trouver le bon espace pour se dire si continuer ou comment continuer. Pour **Fiammetta**, c'est au Collectif de réfléchir à la stratégie d'alliance qu'il souhaite, et les exigences que le Collectif demande aux partenaires. Il y a effectivement un temps de discussion à prévoir.

Bilan et au revoir

*Le séminaire se termine.... **Bernard** doit partir. Il donne les consignes de départ, et on passe au temps de bilan.*

***Manu** propose que l'on puisse dire ce qui a été doux dans les trois jours, ce qui vous a nourri, et puis ce qui a été piquant, ce qui fait réfléchir, ou quelque chose qui a été difficile....*

Vanessa

- Doux : se sentir bien débattre d'opinions, « cela m'enlève de mon pessimisme »
- Dur, je nous ai regardé fonctionner..... où il faut insister pour dire que les gens travaillent et qu'il faut respecter les horaires des repas, le nettoyage des bouteilles de l'apéro... C'est dur pour des artisans de justice sociale comme nous.

Daniel

- Dur d'arriver à la fin du premier jour : c'est plus compliqué de rentrer dans la dynamique quand elle est déjà lancée. Hier il avait l'impression que c'était bien, mais il ne voyait pas ce qui dessinait l'année qui vient
- Doux : cette impression a été corrigée par aujourd'hui où on a fait le dessin de l'année qui vient. c'est doux aussi de se retrouver et de pouvoir discuter en confiance

Françoise

- Doux : le contenu de ce qu'on travaille, une autre dimension qui prend doucement, et le comment on y va
- Le piquant : la question du qu'est ce que je peux faire, moi comme personne, et nous comme réseau Accorderie pour que cela fonctionne ? Dans le piquant, il y a aussi la météo qui nous a obligé à être à l'intérieur

Zoé

- Doux : « j'ai enfin compris ce que c'est Merville ». Et puis l'histoire de Jack et les faiblesses sur le bateau qui sont une force commune. Cela me fait appréhender la participation du Réseau des Accorderies de manière plus sereine
- le piquant : que chacun arrive à trouver sa place, à s'exprimer dans ce groupe qui s'est élargi, la place des femmes par rapport aux hommes, etc....

Chantal

- Doux : c'est la première fois que je viens à une rencontre comme cela. Bonne expérience dans le sens où j'ai pu, au fil des jours, mieux comprendre ce qu'est un plaidoyer. Je sens combien c'est important.
- Piquant : faut que je m'y colle, je sais pas trop comment. Mais je ne vais pas m'y coller toute seule et

Denis

- Doux : le plaisir d'avoir retrouvé le groupe, le rire, la poésie, la musique dans la chapelle. La douceur aussi d'avoir avancé sur des choses, ce qu'on a imaginé sur le parlement
- Le piquant : l'an dernier on avait déjà travaillé sur l'expérimentation. On avance à petits pas, mais il ne faut pas se retrouver dans un an pour faire le pas d'après. Il faut concrétiser des choses entre les deux.

Olivier

- Doux : merci pour votre accueil, j'avais lu les 260 pages de Compte-rend.... une belle rencontre
- Ce qui pique : ce qui va venir, le programme est chargé mais c'est aussi doux

Barthélémy

- Ce qui pique : mercredi en arrivant, c'était pas facile, je ne comprenais rien du tout....
- et puis après j'ai commencé à prendre place dans l'histoire, ce qui était doux
- et le doux sur le doux, un doudou, c'est un compliment pour vous tous, vous êtes trop gentils

Jérôme

- Il y a plus de piquant dans ce Merville que dans les autres mais c'est stimulant. J'ai une espèce d'impatience sur la mise en œuvre concrète. Il ne faut pas d'atelier sur l'expérimentation au prochain Merville : soit on aura avancé, soit il faut abandonner.
- Doux : hier, la discussion avec Séverine, sur ce qui avait changé dans nos vies, et comment nous avons changé
- Se rappeler aussi des personnes qui ne sont pas là. Cette matière conte aussi.

Laurent :

- un doux-piquant : on a conçu des choses, des briques du puzzle, on voit ce qu'il faudrait faire . Maintenant, cela suppose qu'on rentre rapidement dans l'opérationnel, les organisations.... Si on ne veut pas être à la même place dans un an . Le prochain comité de pilotage est le 21 novembre. D'ici là, il faut avancer sur pas mal de sujets.
- Cette année, on était beaucoup plus cérébraux qu'auparavant. ...cela m'a manqué de ne pas faire de kaplas

Fulbert

- Un piquant plus personnel, je me suis senti en souffrance sur des problèmes perso, mais j'ai eu bonne nouvelle cet après midi
- Piquant : nos divergences, ce qui témoigne de représentativité de notre société, c'est nécessaire mais difficile
- doux : chacun d'entre nous amical et aimant. J'espère que vous allez rester pareil la prochaine fois

Claudie

- Le doux pour moi, c'est que vous me faites la gentillesse de ne pas me faire sentir que je suis trop bavarder
- Le piquant, c'est que j'ai peur d'avoir fait de la peine à Jean

Elsa

- Piquant : impression que c'est long à se mettre en route. J'ai une crainte sur la mise en route, j'ai envie de décoller
- Doux : on est plusieurs réseaux et on arrive à avancer ensemble, à se donner un chemin. La force du collectif

Marion

- Doux : le baptême, l'immersion dans Merville, mettre des visages sur des noms
- Le piquant : c'est qu'on termine à 16h et que notre train est à 17h30...

Jean

- Doux : on se permet de rêver
- Ce qui risque de piquer c'est la chute si on place la barre très haut. On a le devoir ne de pas nous décevoir nous mêmes....

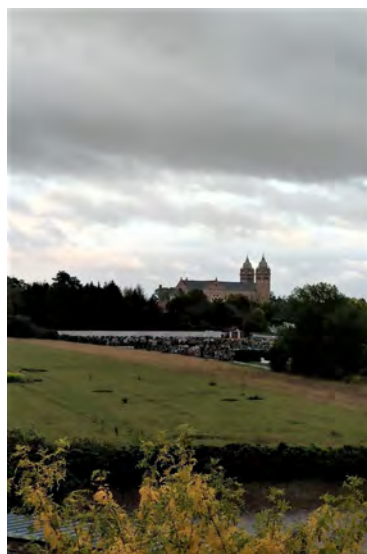
Manu

- Le piquant : de faire un Merville 4IV la préoccupation de la préparation qui repose beaucoup sur nous avec des choses qu'on doit tenir, et des choses qu'on doit renouveler Un espace à positionner avec des gens différentes, certaines qui viennent pour la première fois, d'autres pour qui c'est le 4eme Merville....
- Doux : j'ai été heureux
- Il y a du pain sur la planche.

Il est 15h30. On s'applaudit.

C'est le temps des au revoirs, des embrassades et des trains à prendre !

A bientôt !



Annexes

1- Manifeste La Huppe

2- Parlement de la rue, note au Comité de Pilotage, juin 2019

3- Parlement de la rue, Compte-rendu AG Aequitaz

4- Le conte du bateau qui va sur terre et sur mer.

Naissance du collectif de la Huppe en Drôme

 aequitaz.org/naissance-collectif-huppe-drome-rsa/

July 28,
2019

Le collectif de la Huppe est né dans le département de la Drôme en janvier 2019. Issu du travail mené par Aequitaz sur ce territoire depuis 2014 avec les collectifs Boussole, le collectif s'est emparé de l'épineuse question de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Un long travail d'enquête a été mené pour rédiger le manifeste publié ci-dessous et impulser la création d'un réseau départemental d'appui aux personnes convoquées en équipe pluridisciplinaires. Un guide destiné à toutes celles et ceux qui veulent sortir du jeu de dupes dans leurs relations au service public de l'emploi et de l'insertion est également en cours de réalisation. Dans cette démarche, nous souhaitons notamment affirmer que seules les cas de fraude avérées devraient permettre de suspendre le droit à un revenu minimum tel que le RSA. Or, ces suspensions interviennent également parfois pour cause d'absence à un rendez-vous ou de modification de ses engagements.



Manifeste de la Huppe

Le collectif de la Huppe a été constitué en janvier 2019 dans l'objectif de sortir d'un jeu de dupes, où bénéficiaires du RSA et accompagnants ne se parlent pas franchement, où chacun joue un rôle et où tout le monde est perdant. Nous voulons renforcer le pouvoir d'agir de personnes vivant la précarité et instaurer des relations de confiance avec les institutions. Au cours des six derniers mois, nous avons analysé des situations, nous nous sommes documenté et nous avons écrit ensemble ce manifeste.

Nous déclarons être attachés à notre système de protection sociale créé pour nous protéger des « incertitudes du lendemain et de la menace de la misère », en nous assurant les moyens nécessaires à notre subsistance et celle de nos familles. Le revenu de solidarité active « *a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires* »[1]. Le dispositif RSA n'est aujourd'hui pas à la hauteur de ses propres ambitions !

Nous constatons que trop souvent le dispositif RSA représente une source d'incertitude, de peur et de découragement pour ses bénéficiaires. Nombreux [2] sont ceux qui nous disent leur préoccupation de « rester dans les clous » et leur crainte de se retrouver sans un sou s'ils n'y parvenaient pas. Bien souvent, ils finissent par s'éloigner des institutions et s'isolent. La pression mise sur les personnes pour qu'elles retrouvent le plus rapidement possible un emploi, quelles qu'en soient les conditions (qualité de l'emploi, mobilité, contraintes de santé, inadéquation avec leurs motivations ou compétences etc...) est contreproductive tant pour les personnes que pour les pouvoirs publics.

Nous constatons que le CER (contrat d'engagements réciproques) est trop souvent un contrat imposé (dans son contenu) au bénéficiaire et le fruit d'un jeu de dupes. Si théoriquement le CER est « *un contrat librement débattu énumérant les engagements réciproques en matière d'insertion sociale ou professionnelle* »[3], il est trop souvent signé sous la pression, sans alliance et réflexion préalable suffisante, et ceci malgré la bonne volonté des référents RSA. « *Tout se passe comme un jeu de rôles dans un théâtre où l'on obligerait les allocataires à singer la recherche frénétique d'emploi alors qu'il n'y a pas d'emplois – ou du moins d'emplois dignes de ce nom. En l'absence d'emplois, la mécanique des droits et devoirs, même mise en œuvre de la façon la plus humaine possible, peut se transformer en instrument de torture morale* » écrivent les chercheurs Dominique Meda et Bernard Gomel [4]. C'est, malgré la bonne volonté de son référent RSA et son envie de « bien faire », que L. a réalisé, au troisième jour de sa formation, que celle-ci n'était pas faite pour elle et qu'elle n'y arriverait pas. Etait-ce une raison suffisante pour la convoquer devant ce qu'elle appela un « conseil de discipline » – une équipe pluridisciplinaire en fait – et lui couper, même provisoirement, les seules ressources qui lui permettent de payer le loyer du logement qu'elle occupe avec sa fille de quinze ans ?

Nous contestons une application rigoriste de la loi, notamment le second critère [5] de l'article L. 262-37 permettant la radiation ou la suspension qui précise que

celle-ci peut intervenir si « *sans motif légitime, les engagements inscrits dans le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) ou le contrat d'engagements réciproques (CER) ne sont pas respectés par le bénéficiaire* ».

Nous proposons de participer à sortir du jeu de dupes et à trouver des solutions durables pour permettre à des bénéficiaires du RSA de s'inscrire dans un parcours choisi et à sortir de la pauvreté. Nous souhaitons contribuer à « *renforcer la place des personnes, prendre en compte leurs savoirs* » [6] et développer des espaces collectifs d'entraide entre pairs.

Les 4 actions que nous voulons mettre en œuvre dans les prochains mois sont :

1. Publier un petit guide permettant aux bénéficiaires du RSA d'être plus à même de débattre librement des termes de leur contrat et de renforcer leur alliance avec les personnes en charge de les accompagner.

2. Rendre effective la possibilité, prévue par la loi, de se faire accompagner lors des équipes pluridisciplinaires, à travers la mise en place d'un réseau d'accompagnant(e)s des personnes convoquées dans cette instance de régulation et de sanction. Les accompagnant(e)s seront formés juridiquement mais aussi en terme de stratégies d'accompagnement afin d'instaurer lors des équipes pluridisciplinaires des conditions équitables de discussion et, in fine, de restaurer un lien de confiance entre les bénéficiaires du RSA et les institutions. Une information sera diffusée largement concernant l'existence de ce réseau et de notre collectif en octobre 2019.

3. Contribuer, si le Département le souhaite, à la formation des bénéficiaires de représentant du RSA ou de candidats à cette fonction, en les accueillant lors de nos temps de co-formation ou de regroupement⁷.

4. Mettre en place des liens de coopération avec le Collectif pour une protection sociale solidaire (auquel contribue AequitaZ, mais aussi le Secours Catholique, la Fédération des centres sociaux de France et le Réseau des Accorderies de France) ou d'autres collectifs mobilisés dans l'appui des personnes vivant la précarité en France et en Europe.

Aidez-nous à faire grandir la justice sociale et à lutter contre la pauvreté dans notre Département. Rejoignez-nous !

Le collectif de la Huppe
Valence, 25 juin 2019

[1] Art. 1.1, loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active

[2] Cf. témoignages de L., J. et A. Ce travail fait suite à l'animation des collectifs « Boussole » pendant quatre ans dans la Drôme.

[3] Article L.262-36 du code de l'action sociale et des familles

[4] Centre d'études de l'emploi, Le RSA, innovation ou réforme technocratique ? Premiers enseignements d'une monographie départementale, novembre 2011.

[5] Le premier critère est la non présentation du bénéficiaire du RSA a un ou plusieurs rendez-vous. Cela nous semble être lié à du non-recours aux droits qui peut être lié au sentiment de découragement et d'humiliation décrit ci-dessus. Les troisième et quatrième critères sont le « refus de contrôle » et la « fraude avérée » que nous ne contestons pas.

[6] Orientation 2.1 du nouveau schéma des solidarités 2019-2024 – Parcours Solidarité / juillet 2019 – p. 31

[7] Les représentants des bénéficiaires du RSA sont théoriquement deux par équipes pluridisciplinaires et devraient bénéficier d'une formation, selon la loi.

[RETOUR](#)

Proposition au Collectif pour une protection sociale solidaire

Un parlement de la rue en 2020 ?

Version du 7 juin d'Emmanuel Bodinier

1. Au Québec, une expérience inspirante

Septembre 1997¹, à l'occasion d'une analyse de conjoncture d'un regroupement de groupes communautaires de la ville de Québec, Béa, une « femme itinérante », affirme qu'il faudrait une zone libre d'oppression 24 heures sur 24. De cette soirée ressort l'idée d'un parlement de la rue où l'on réclamerait des mesures urgentes de lutte contre la pauvreté et un programme d'élimination sur dix ans.



La Coalition nationale sur l'aide sociale soutient l'idée de le mettre en place devant l'Assemblée nationale du Québec pour réagir à un projet de loi contesté réformant de l'aide sociale.

Quelques semaines plus tard, le 15 novembre 1997, 2000 personnes ouvrent le Parlement de la rue avec un spectacle et une manif vers le lieu qui va servir de parlement populaire avec ses deux roulottes. La mobilisation a été facilitée par des événements antérieures et par les liens entre les différentes personnes coordonnant les organisations communautaires et féministes.

Pendant un mois, des dizaines de groupes s'y relaient, y tiennent des animations et mènent des « actions piquantes » pour faire avancer l'objectif affiché.

Des députés et des ministres se présentent parfois sur les lieux. C'est le cas de Bernard Landry, ministre des Finances de l'époque, peu avant la clôture du Parlement de la rue. A cette occasion, il accepte le principe d'un dialogue avec des personnes en situation de pauvreté. Ce dialogue prendra ensuite la forme de trois rencontres d'une journée entre des personnes pauvres et des fonctionnaires du ministère des Finances pour discuter des finances publiques et du budget du Québec et de rencontres subséquentes avec lui. Ceci amènera la création du carrefour de savoirs sur les finances publiques, qui sera porteur de plusieurs innovations au plan conceptuel dans son travail de préparation en vue de ces rencontres.

À la suite du Parlement de la rue, des groupes pan-québécois décideront de créer le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté au début 1998 votée à l'unanimité en 2003.

2. En France, agir face à la montée des inégalités

¹ Apparemment, la même expression a été utilisée 5 ans plus tôt en 1992 aux Philippines, par le Front Démocratique National <https://www.humanite.fr/node/32722?amp>

Cette forme d'action dans l'espace public n'a jamais été montée en France. Elle pourrait être proposée par le Collectif pour une protection sociale solidaire en 2020 en France en réponse aux réformes initiées par le Gouvernement d'Edouard Philippe notamment concernant le Revenu Universel d'Activité.

1. Les enjeux politiques

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, les réformes se succèdent dans un sens qui est toujours celui de l'augmentation des inégalités et de la marchandisation de la protection sociale. La réforme à venir des minima sociaux est particulièrement dangereuse puisqu'elle pourrait non seulement appauvrir une partie de la population la plus pauvre mais aussi accroître la stigmatisation par l'augmentation des contreparties demandées contre un minimum social. La réforme de l'assurance chômage qui lui est concomitante peut aussi laisser pas mal de monde sur le côté

2. La société civile divisée

Face à ces réformes, les associations sont divisées entre différents collectifs : Alerte, Pacte pour le pouvoir vivre, Collectif des Associations Unies, Collectif pour une protection sociale solidaire, collectif autour du MFRB/MNCP ou même de micro-collectifs (Communs et protection sociale)

Ce, alors qu'il ne sera pas possible de gagner quoi que ce soit de positif si on ne dépasse pas les organisations pour fédérer des citoyens et citoyennes de toutes conditions dont des personnes en situation de pauvreté. La forme d'un parlement de la rue pourrait le permettre. Ce pour quoi nous pensons que cela peut être une bonne idée. Cela pourrait coaliser différents groupes aujourd'hui dispersés et s'ouvrir à une forme de participation populaire beaucoup plus large.

3. Calendrier

Le calendrier d'un projet de loi comme celui sur le RUA pouvant être modifié d'une semaine à l'autre, il est difficile d'organiser très rapidement une action de ce type (ne serait-ce que pour obtenir des autorisations pour occuper l'espace public à Paris).

Mais les conséquences budgétaires nécessairement inscrites dans les projets de lois de financement qui sont discutés à l'automne, une idée pourrait être d'organiser un tel événement entre le 4 octobre (jour anniversaire de signature de l'ordonnance créant la sécurité sociale) et le 17 octobre (journée mondiale de l'élimination de la pauvreté)

4. Rôle du Collectif pour une protection sociale solidaire

Le Collectif est en lien avec de nombreuses associations. Il a l'habitude de travailler avec des personnes de toutes conditions. Il a également aujourd'hui une vision dans laquelle peut s'inscrire des revendications très larges. Il est composé d'associations diverses et reconnues par les pouvoirs publics.

Par contre, il a échoué à organiser un événement le 4 octobre 2018 en capacité de mobiliser largement. Il faut donc prendre le temps de revenir sur cet échec afin de ne pas le reproduire

5. Des personnes dédiées

Si le projet peut/doit être porté collectivement, il faut du temps de travail consacré à un projet de cette ampleur afin de travailler sur la mobilisation, la communication, la qualité des animations... Il faut pour cela un(e) chargé(e) de mission ou plusieurs avec du temps de travail dédié



13 Septembre 2019 – AG Aequitaz Temps de travail sur l'idée d'un Parlement de la rue

- synthèse par Celina

La durée

- on reste dans l'idée d'un parlement du 4 octobre au 17 octobre

Des objectifs possibles

- sortir du bois / aller dans la plaine
- Objectif pédago : comprendre et rendre intelligible le système de protection sociale et ses impacts
- créer un mouvement avec des propositions de changement
 - faire débattre et proposer avec les personnes et les asso
 - faire un pas de plus par rapport à CPSS aujourd'hui (analyses et principes) = poser des propositions concrètes qui sont préparées avant le parlement et mises en débat pendant le parlement.
 - au terme du parlement, arriver à avoir 15 députés alliés de notre travail
- rechercher des effets concrets (ne pas être dans le seul "super moment")
 - poser des pierres qui déclenchent des suites possibles, pour effet réel.
 - interpeller et négocier avec les décideurs
 - obtenir des ajustements de la loi
 - changer la loi : loi de refondation avec de nouveaux droits
- bouger les lignes dans la façon de faire du plaidoyer, entrer en discussion
 - Carrefours, diversité des personnes, avec les personnes
 - montrer une nouvelle forme de discussion avec les pouvoirs publics
 - transformer notre rapport au politique / slogans, images pour contrer l'idée du 1er de cordée

Des éléments de cadrage

- parlement de la rue sur la protection sociale
- démarche AVEC
- à partir de ce qui a déjà été construit par le CPSS : on part du schéma de référence et des 7 principes, et on continue, AVEC, le pas suivant.
- une démarche qui dépasse le seul "super moment", avoir un effet : ou au moins poser des pierres qui déclenchent des suites possibles, pour effet réel.
- proposé par CPSS, partenariat à caler : Alerte, Pacte, ??
 - Ce qui voudrait dire un périmètre "protection sociale" sur la base des travaux du collectif, avec des déclinaisons thématiques selon les asso.

La forme

- une session du parlement pour faire une loi pour une protection sociale solidaire
 - chaque séance / journée : un projet d'article : exposé des motifs et proposition d'article de loi (séances thématiques - mais insérées dans loi globale - portée par telle ou telle asso)
 - des réunions "en commission" pour débattre de la proposition et faire des amendements
 - un temps en séance plénière parlementaire : lieu du débat avec les parlementaires / Hauts fonctionnaires ??
 - *La possibilité au public d'assister aux séances / comme au parlement, pour écouter.*

- *une présidence de séance (tournante) vers qui le public peut se tourner pour demander à être partie prenante de la poursuite des travaux / faire remonter ses propres propositions.*
- Autres formes en parallèle pour élargir vers objectif d'éducation populaire ?
 - *dans la mobilisation en amont pour venir assister et participer aux séances du parlement ?*
 - *ou une forme d'expo tournée vers le public plus large qui viendrait "assister" aux séances ?*
 - communication
- Mise en scène
- Axer sur la culture et la fête. Artistique. Pas que dur et chiant et en colère.
- Tours de kapla

La communication tout au long

- Tout au long
 - JO + comm presse chaque jour
 - Vidéos / Youtube... jusqu'à Envoyé spécial ?
 - des émissaires vers le Parlement
- En amont ??
 - des récits qui rendent intelligible notre système de protection sociale, ce qu'il représente, ses impacts / donner à voir que la protection sociale est un acquis et pas un gouffre.

Le lieu

- être suffisamment près des décideurs pour les amener à venir interagir
- péniche
- dispos sur paris à caler dès demain

Le nombre de participants

- des petits groupes venant d'un même endroit (permet durée / souder) -
- selon le lieu.....
- *question du nombre de personnes à chaque jour.*
 - *si on part de l'idée que les asso viennent en groupe pour animer telle ou telle journée,*
 - *mais au delà ?*

La préparation en amont

- les projets d'article doivent s'insérer dans un projet de loi pour une protection sociale solidaire, c'est à dire dans le cadre du schéma de référence et des sept principes.
- chaque asso / groupe désirant faire une proposition d'article le prépare en amont, dans son réseau, de manière AVEC
 - Interactions avec les élus / parlementaires, etc.. consigne de ne pas les anticiper mais laisser cela pour l'instant dans le parlement. ? Eviter la présence de hauts fonctionnaires retraités, membres de CA, qui ont déjà des cadres de référence et qui empêchent. Les « c'est pas possible » !
- chaque asso doit être en capacité de mobiliser un groupe de personnes suffisant et diverses pour apporter le projet d'article au parlement et animer la séance concernant cet article
- Suppose une journée de formation en direction des asso ? sur protection sociale / schéma de référence / 7 principes / AVEC /
 - Autre accompagnement ???
- Comment mobiliser parlementaires et hauts fonctionnaires pour qu'ils soient présents lors du parlement ?

Lien avec mobilisations locales et réseaux

- Entrée thématique permet mobilisation réseaux
 - Apporter des projets d'article de loi (y compris AZ avec Boussole / La Huppe)
- Comment mobiliser les militants individuels (dont Gilets Jaunes) et personnes ressource ?
Montrer que ce n'est pas un micro-sujet. Travail en amont ? (pour se motiver, il faut être "alpagué.e sur le sujet)
- Comment mobiliser parlementaires et hauts fonctionnaires pour qu'ils soient présents lors du parlement ?
- *des déclinaisons locales avant /pendant / après ?? duplication ??*

L'animation

- AZ en coordo
- Chaque association / groupe qui apporte un projet d'article est responsable de l'animation de la session concernant l'article
- un doc de cadrage pour cette animation, avec principales recommandations : dont des commissions (permet travail en groupes plus restreints) et AVEC
- question de l'animation des sessions plénières.

Ouverture et clôture

- Occuper la rue ? Sous quelle forme ?

Partenaires à mobiliser

- groupes / orga du CPSS
- Alerte + Pacte
- Juristes
- étudiants journalisme (voir avec philippe Merlant et François Longéras / EMI CFD)

LE BATEAU QUI VA SUR TERRE ET MER

Québec

Ma version d'un conte transmis par Peter McGraw, de Val-Comeau, Nouveau-Brunswick, au Canada, à Hilaire Benoit, un conteur de la même région, qui l'a raconté à Vivian Labrie et Robert Bouthillier le 30 septembre 1977. Vivian m'avait envoyé la version d'Hilaire Benoît dans le cadre d'un séminaire sur les contes en 2010, mais c'est seulement quatre ans plus tard que je le découvre pour le raconter à mes enfants puis à la JOC en Rhône-Alpes avant qu'il ne soit souvent utilisé dans les groupes Boussole ou lors d'un Parlement Libre des Jeunes

Il était une fois un homme et puis trois garçons. Plutôt pauvres qui habitaient en lisière d'une forêt. Ils ne travaillaient pas beaucoup.

Un jour, les garçons discutaient entre eux et ils se mettent à rêver d'un bâtiment qui pourrait aller sur terre et sur mer, avec des roues et des voiles tout à la fois. Un bâtiment qui leur permettrait de voyager un peu partout dans le monde. Le père les écoutait de loin mais n'y croyait pas trop : « *je ne vois pas comment vous pourriez faire* »... Mais eux étaient partis dans une discussion animée qui les amener à imaginer comment cela fonctionnerait.

Si bien que l'aîné dit : « *je vais le faire* ». Et le lendemain, il part avec son pique-nique dans la forêt pour le construire. Il commence alors à équarrir du bois jusqu'au moment où une vieille arrive et lui dit bonjour. Il répond un peu froidement. Elle ajoute :

- *Tu n'aurais pas quelque chose à manger par hasard ?*
- *Si mais je le garde pour moi.*
- *Tu ne veux pas m'en donner un peu ?*
- *Que croyez vous vieille folle, je travaille dur et j'ai besoin de force. Non, je n'ai rien pour vous.*
- *C'est correct. C'est correct. Mange ce que tu as mais je ne sais pas comment tu avanceras...*
- *Allez ! Passez votre chemin...*

Elle s'en est allée mais le soir, après une journée de travail, c'est comme s'il n'avait rien fait. Alors, il s'en est allé en maugréant, en mettant tout cela sur le dos de la vieille et s'est mis à raconter à ses frères que c'était impossible. « *Ca se fait pas je vous dit ! Je me suis découragé* »

Le lendemain, le second frère veut essayer à son tour. Il prend son sac et son déjeuner, s'en va dans le bois et se met à travailler dur. La vieille revient :

- *Bonjour jeune homme*
- *Bonjour madame.*
- *Tu allais manger ? On partage ?*



- Non, je n'en n'ai que pour moi. Si je devais en donner à tout le monde, comment je ferais ?

- Oh ! Ca ne fait rien mais tu sais, je ne suis pas sûr que tu avanceras aujourd'hui

- Je ne m'occupe pas de vous ! Vieille folle ! Rentrez chez vous ! Mendiante !

Il travaille toute la journée mais le soir, il n'avait pratiquement pas avancé. Les morceaux de bois étaient trop petits ou trop grands. En tout cas, ça ne servait à rien du tout. Il est rentré l'air penaud en racontant à ses frères que cela ne servait à rien, qu'il n'était pas possible de construire un bateau qui va sur terre et sur mer.

Alors, Jack, le plus jeune des trois frères décide d'y aller. Son père lui dit :

- Toi ? Mais tu n'as jamais rien fait de ta vie ! Si tes frères n'ont pas réussi, ça ne sert à

rien que tu essayes ! Tu vas faire quoi ? Des allumettes ? Tu ne sais même pas faire une

table, alors un bateau !

- C'est pas grave, j'y vais quand même.

Et le lendemain, en se faisant son en-cas, il s'en va dans la forêt. Mais au lieu de se mettre à travailler, il se met à penser à son ouvrage et puis, à rêver un peu aussi en écoutant les oiseaux. Tant et si bien que l'heure du midi arrive et la vieille arrive.

- Bonjour grand-mère ! Vous avez l'air bien vieille, voudriez vous vous reposer ?

- Oui. Aurais-tu de quoi manger ?

- Oh pas grand chose mais on peut partager. Juste un peu de pain et de quoi l'agrémenter.

- J'aime ça. J'aime ça.

- Oh, vous pouvez manger tout. Je mangerai ce soir, une fois chez nous.

- Mais qu'est-ce que tu fais mon garçon ?

- Oh, je ne le sais pas moi-même !

- Tu ne sais pas ce que tu fais ?

- Ben, avec mes frères, on a rêvé d'un bâtiment qu'irait sur terre et sur mer. Alors, comme je n'avais rien à faire, je suis venu ici pour voir. J'ai voulu regarder ce que mes frères ont fait mais ça n'a pas d'allure.

- Oui, je sais, je les ai vu mais c'est mal emmanché. Et puis, ils ne partagent rien. Ils se lamentent facilement. Mais, moi, je pense que je sais faire ça. Je vais t'aider à le bâtir moi. Ca prendra pas de temps tu verras.

Ils ont travaillé toute la journée. Et le soir, il était fait. Elle lui a juste donné un conseil : « N'emmène pas tes frères avec toi. Qui tu rencontreras sur ton chemin oui mais pas tes frères. ». Il a promis et s'en est allé sur son bâtiment. Arrivé chez lui, il suscite l'admiration de ses frères qui veulent monter mais il leur répond :

- Non, non. Vous savez, je suis un bon à rien. C'est dangereux d'embarquer sur un bâtiment d'un fou, d'un incompetent. Restez où vous êtes, c'est plus sûr. Allez ! Au revoir !

Et il s'en est allé. Il est allé à travers les mers et à travers les champs. Le bâtiment passait partout. Il visitait des contrées étranges, reculées et mystérieuses avec des personnages exceptionnels. Un jour, il rencontre un homme qui grattait de ses doigts un four à pain vide.



- Qu'est-ce que tu fais ?
 - Oh ! J'ai toujours faim alors je cherche des miettes.
 - Comment tu t'appelles ?
 - Grugeon
 - Veux-tu venir avec moi ? Tu travailleras et je pourrais te payer un peu ?
 - Oui, pourquoi pas.
 - Allez embarque.
- Dans un autre lieu, il rencontre un homme avec deux meules de moulin à ses pieds.
- Pourquoi portes-tu cela à tes pieds ? C'est diablement lourd !
 - C'est parce que je n'arrive pas à pogner les lièvres. Je cours trop vite sans les meules et je ne les vois pas.
 - Tu t'appelles comment ?
 - Grand-courageux
 - Veux-tu t'engager pour moi ?
 - Oui.
 - Allez embarque.

Il recrute ainsi un autre homme qui tenait une montagne avec son épaule pour ne pas qu'elle tombe dans la mer (cela a pris un peu de temps pour construire un étai à la hauteur), un qui avait dix kilos de coton dans chaque narine pour éviter de souffler trop fort et de faire disparaître ce qu'il y avait en face de lui et un qui écoutait l'herbe pousser...

Un jour, toute cette petite équipe arrive à proximité d'une ville avec un château. Ils amarrent et tout le monde les regardait avec leur drôle de bâtiment (et certainement leur drôle d'équipage). Jack dit aux matelots : « il faut aller se déclarer ».

Il se dirige vers le château et là-bas, ils discutent un peu du bâtiment, bien que Jack n'ait en réalité d'yeux que pour la fille du roi. Il retourne donc assez souvent les voir. Un jour, il invite le roi à bord qui se met à se vanter de la taille de son royaume et du fait qu'il pourrait tenir une guerre en nourrissant dix mille hommes par jour rien qu'avec la nourriture de sa ville. Jack ne peut résister de moquer la vantardise du roi :

- Moi, j'ai un homme à bord qui peut manger tout cela en un repas !
- Ce que produit ma ville en une journée ? Allons donc !
- Oui tout.
- Faisons un pari : s'il mange, je te donnerai de quoi remplir ton bâtiment d'or. Mais dans le cas contraire, je te couperai la tête et confisquerai ton bateau.
- Pas de problème

Jack regrette un peu son emportement. Il va voir Grugeon le temps d'un découragement.

- Je crois bien que je vais mourir ici
- Pourquoi ?
- J'ai fait un pari fou. Je n'aurai pas du dire ça mais le roi s'est vanté et je n'ai pas aimé. Alors je lui ai dit que tu pouvais manger en un repas ce que produit toute la ville en un jour.
- Ben, on peut essayer !
- Tu dis que tu n'as jamais mangé à ta faim alors, pour une fois, tu mangeras



*suffisamment... avant de mourir !
- Qu'ils mettent tout dans un champ et on verra bien.*

Ce qu'ils firent. Cela pris trois jours pour emmener sur une pile immense par des charrettes tout ce que la ville produisait. Grugeon s'est mit alors à manger. Mange. Puis mange. Si bien qu'au bout de pas mal de temps, il se met à brailler comme quoi il n'a pas assez de dessert ! Il avait tout absorbé et en redemandait ! Il s'est alors mis à chercher les miettes tandis que le roi reconnaissait sa défaite.

Alors, il a tenté une ruse. Il a demandé à ce que l'on fasse un tas de huit pieds de haut d'or devant le château. Et a dit à Jack : « J'ai dit que je te donnerai de quoi remplir ton bâtiment mais pas que je te le remplirait. Si tu n'as pas débarrassé tout cela d'ici ce soir, je le reprendrai car je ne peux me permettre de me faire voler mon or ». Jack va voir Brasse-Montagne pour lui demander le coup de main. Et en un rien de temps, il avait transporté l'or sur le bâtiment.

Jack décide de décamper alors au plus vite avec la princesse, également secrètement amoureuse de lui. Ils lèvent les voiles mais le roi demande à son armée de se cacher derrière le détroit pour l'arrêter. « Il m'a ruiné le démon ! ». Jack aperçoit la situation avec sa longue-vue et demande à Vent-Souffleux d'enlever ses ballots de coton de ses narines. « Tu pourrais pas souffler un brin dans les voiles ? ». Cela emmena immédiatement le bâtiment à l'horizon. Jack et son équipage riaient. « Arrête ! Wow ! Arrête ! La mer est bien assez forte comme cela ! ». Et Vent-Souffleux remis ses cotons dans ses narines.

Ils ont pris la route et ont continué leur voyage. Et s'ils ne sont pas morts, ils y sont encore !

